Agriculture and Agri-Food Canada

2003-2004
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before March 31 and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2003.

Available through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing
Communication Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS9

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.communication.gc.ca

Catalogue No. : BT31-2/2004-III-1
ISBN : 0-660-62210-6

Agriculture and Agri-Food Canada | Agriculture et Agroalimentaire Canada

ESTIMATES

AGRICULTURE AND AGRI-FOOD CANADA

2003-2004

REPORT ON PLANS AND PRIORITIES

SECURITY OF THE FOOD SYSTEM • HEALTH OF THE ENVIRONMENT • INNOVATION FOR GROWTH

Canada

103-04550/

AGRICULTURE AND
AGRI-FOOD CANADA

2003-2004

REPORT ON PLANS AND PRIORITIES

SECURITY OF THE FOOD SYSTEM • HEALTH OF THE ENVIRONMENT • INNOVATION FOR GROWTH

Table of Contents

Part I

Message from the Minister 1
Message from the Secretary of State for Rural Development 3
Management Representation 5

Part II

Planning Overview 6
Introduction 6
Operating Environment 7
Our Strategic Response 8

Part III

Agriculture and Agri-Food Canada's Strategic Plans 12
Security of the Food System 13
Health of the Environment 20
Innovation for Growth 25

Horizontal Initiatives and Key Government Themes 31
Canadian Rural Partnership 31
Co-operatives Secretariat 35
Sustainable Development Strategy 37

Supplementary Information 38
Canadian Pari-Mutuel Agency 38
National Farm Products Council 40

Organization

Our Management Framework 43
Departmental Planned Spending 43

Annex I

Financial Information **46**

Annex II

Further Information **52**
Agriculture and Agri-Food Portfolio 52
How to Reach Us 53
Legislation Administered by the Minister of Agriculture and Agri-Food 56

Message from the Minister

Lyle Vanclief

The year 2002 was a groundbreaking year for the Canadian agriculture and agri-food industry.

On June 20, Prime Minister Jean Chrétien and I announced the Agricultural Policy Framework (APF), an investment of $5.2 billion over the next six years to help take agriculture into the 21st century.

In addition, by branding Canada as the world's leading supplier of safe, high-quality and innovative agri-food products produced in an environmentally responsible manner, the framework works to secure not only the profitability of the agri-food industry — but also the best quality of life for all Canadians.

Following the signing of the framework agreement in Halifax in June 2002, we moved into the final stages of completing individual agreements with the provinces and territories. The agreements will confirm the measures each government will take in creating the conditions in which all members of the sector — from farmer to processor to retailer — prosper and reach their full potential.

The operating environment in 2002 presented difficult challenges for the sector. The drought and insect damage in western Canada and other regions, and high subsidy levels announced in the U.S. Farm Bill, confirmed the need for policies that help the sector manage risks and seek new opportunities.

Canada's ratification of the Kyoto Protocol was a necessary step in moving ahead on environmental stewardship. With the challenge to change, the Accord presents new opportunities for agricultural innovation and growth, both on and off the farm. For example, it encourages the domestic production and use of biofuels such as ethanol and biodiesel and efforts to expand the use of bioproducts in a wide range of consumer goods, from plastic to cosmetics.

The Agricultural Policy Framework is designed to meet challenges and respond to opportunities such as these. New programming to be introduced over the coming years will allow us to achieve Agriculture and Agri-Food Canada's strategic outcomes: security of the food system, health of the environment, and innovation for growth. Our five priority areas are food safety and quality, environment, business risk management, international issues, and innovation and renewal. They will be the focus of our activities through to 2006 and beyond:

- Enhanced business risk management programming will help producers manage business risks through stabilization and other mechanisms in a way that encourages the management of farms as viable, sustainable businesses.
- Food safety programming will involve working with provinces and industry to develop system-wide traceability and government-recognized quality systems, to enhance the confidence in and desirability of our products worldwide.
- Environmental programming will support industry efforts to build a more sustainable agriculture sector that benefits us all.
- Innovation and renewal projects and programs will concentrate on realizing opportunities in the areas of sustainable production, bioproducts and bioprocesses, food safety and the environment, as well as assisting farmers in managing the business transitions needed in these times of change.
- International work will concentrate on expanding existing markets, creating new ones, and making progress in eliminating unfair trading practices in the global marketplace.

We are now positioned to deliver on our vision of securing the future of our sector and the best quality of life for all Canadians, and I am confident that we will succeed.

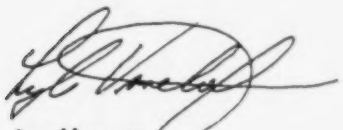

Lyle Vanclief
Minister of Agriculture and Agri-Food
and Minister Coordinating Rural Affairs

Message from the Secretary of State for Rural Development

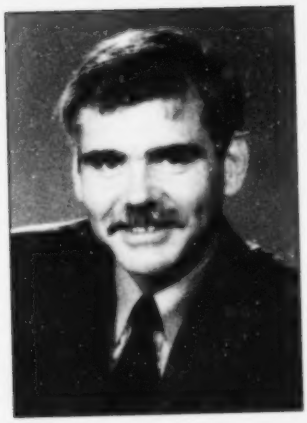

Andy Mitchell

Canada's foundation — in the past as in the future — can be traced to the strength and vitality of its rural communities. The ongoing sustainability of rural Canada is in the best interest of urban and rural Canadians alike. The reinforcement of the Government of Canada's commitment to healthy and vibrant rural communities over the past year has set the stage for a long-term vision for rural Canada.

The $5.2-billion investment in the Agricultural Policy Framework (APF) and its related activities will contribute to a strong agriculture sector, which will in turn benefit rural Canada.

The activities related to the APF go a step further, with an enhanced commitment to the Canadian Rural Partnership (CRP). The CRP provides a focus for 29 federal departments and agencies to create the social, economic and cultural climate within which rural Canada can thrive. The CRP will receive funding of $55 million over the next five years to continue its work and enhance its results. An additional $5 million will be directed towards rural community capacity-building.

The second National Rural Conference in Charlottetown in April 2002 successfully engaged 500 citizens in setting the rural agenda for the next two years with their own local solutions to local challenges. Participants advocated a holistic and collaborative approach to rural development that recognizes that social, environmental and cultural issues are just as important as economic growth to successful rural communities. They have called upon all levels of government to work together in a more cohesive manner to develop the policies, programs and services that will assist rural communities.

The 2002 Speech from the Throne recognizes many challenges that are facing rural Canadians. The Speech from the Throne reinforces the Government of Canada's ongoing commitment to rural and remote communities in several ways: by implementing the Agricultural Policy Framework as a key government priority; by working to resolve trade disputes over softwood lumber and agriculture; and by promising measures to support the development of significant rural projects such as Voisey's Bay and a northern gas pipeline. The 10-year program for infrastructure will accommodate long-term strategic initiatives essential to competitiveness and sustainable growth. It also calls for targetting

programming of regional development activities to better meet the needs of the knowledge economy and to address the distinct challenges of Canada's urban, rural and northern communities.

The Government of Canada's support of co-operatives also contributes to the long-term sustainability of rural Canada. The new five-year, $15-million Co-operative Development Initiative is meant to further assist rural communities adapt to economic and social change, tap into the knowledge-based economy and use co-operatives to address needs not met in their communities. This investment will help build co-operative capacity at the grassroots level and will strengthen communities and secure a higher quality of life for all Canadians.

The Government of Canada is committed to working collaboratively with provincial and territorial governments, and rural Canadians themselves, to ensure that all Canadians continue to enjoy the benefits associated with the natural attributes of rural Canada and its communities, both now and in the future.

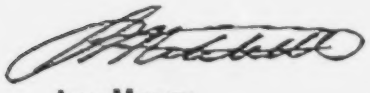

Andy Mitchell
Secretary of State
(Rural Development)
(Federal Economic Development Initiative for Northern Ontario)

MANAGEMENT REPRESENTATION

Samy Watson

Diane Vincent

We submit, for tabling in Parliament, the *2003-2004 Report on Plans and Priorities* (RP&P) for Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC).

To the best of our knowledge, the information:

- accurately portrays the Department's mandate, plans, priorities, strategies and expected key results of the organization;
- is consistent with Treasury Board policy, instructions and disclosure principles;
- is comprehensive and accurate; and
- is based on sound underlying departmental information and management systems.

We are satisfied with the quality assurance processes and procedures used for the preparation of the *Report on Plans and Priorities*.

The *Planning Structure*, on which this document is based, has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Samy Watson
Deputy Minister

Diane Vincent
Associate Deputy Minister

Planning Overview

Introduction

Last June, the Government of Canada followed through on its commitment in the 2001 Speech from the Throne to move agriculture beyond crisis management, by providing $5.2 billion for new investments in the agriculture and agri-food sector over six years. Provincial contributions will see this investment increase even more.

Given the constant pressures of the agriculture and agri-food sector operating environment, success depends on a responsive and comprehensive approach that manages the risks of the agriculture and agri-food business. The new direction will provide such an approach, helping our farmers in rural communities and other members of the sector meet and beat the competition today and giving them the edge to continue to thrive in the future. The federal government is leading a dedicated and sustained effort to place Canada first as the global leader in agriculture and agri-food production.

The Government of Canada will help strengthen the profitability of the sector and ensure consumers around the world recognize that Canada's agri-food products are second to none.

In the short term, we will help our farmers meet current challenges and provide a bridge to a new generation of more effective risk management programs. In the long run, the Government of Canada will help strengthen the profitability of the sector and ensure consumers around the world recognize that Canada's agri-food products are second to none. World-leading food safety and environmental safeguards will help us brand our products as safe, high-quality and nutritious food that will be in demand both domestically and abroad.

Of course, the vitality of the agriculture and agri-food sector is reflected most directly by the prosperity of the rural communities that support our farmers. The sector remains one of the key pillars of the economy of rural Canada. Today, rural Canada accounts for 30 percent of our population, 25 percent of our Gross Domestic Product, close to 25 percent of our employment and greater than 40 percent of our trade surplus. This is a significant contribution to our economic strength as a nation and one in which agriculture and agri-food play a key role.

Operating Environment

Canada's agriculture and agri-food sector is one of the country's most dynamic and innovative industries, contributing to the high quality of life for all Canadians.

The statistics are striking:

- The Canadian agriculture and agri-food system accounts for some $112 billion in annual retail and food service sales and about eight percent of the country's total Gross Domestic Product.
- Canada is the world's third-largest agri-food exporter behind the United States and the European Union.
- The industry contributes some $7 billion to Canada's annual trade balance, which represents about 10 percent of the total Canadian trade surplus.

Drought is a major issue for agriculture. Lack of precipitation for an extended period can stunt or kill crops and vegetation; increase the incidence of insects and disease; decrease the supplies of surface and groundwater for people, livestock and irrigation; and result in soil erosion. The western Prairies is the region most susceptible, but in 2001, drought was experienced to some degree in every province. Moreover, back-to-back droughts on the Prairies in 2001 and 2002 slowed production growth for some crops with value-added potential and created uncertainty for potential investors in processing plants. Droughts have driven home the importance of sustainable farming practices and income stabilization programs.

Despite the strong position that the statistics on the sector's economic contributions convey, a number of pressures and opportunities are shaping the agriculture and agri-food industry's future. **Consumer preferences** are evolving, and the ability to deliver products that meet consumer expectations is becoming more crucial. Increasingly, consumers are demanding products that satisfy a greater range of needs. Increased public concern about food safety issues is raising awareness in the sector of the need to adopt common industry standards at the farm and processor levels. As well, consumer interest in how agricultural products are produced, including potential environmental impacts, is increasing. Such interests are creating new market opportunities for agricultural products produced in environmentally friendly ways, such as organic and reduced-pesticide production.

Protectionist **agriculture policies** in other countries, such as trade-distorting domestic support and export subsidies, remain an impediment to expanded world agricultural and agri-food trade. For example, the U.S. Farm Bill and European Union policies stimulate production and put downward pressure on commodity prices. The Government of Canada is working towards achieving a level international playing field where all countries can compete fairly and on an equal footing.

The challenge is to be able to respond in a manner that is effective.

Whether the pressures come from the market, the environment or foreign trade measures, the operating environment is consistently dynamic. The challenge is to be able to respond in a manner that is effective.

Our Strategic Response

The key challenges of the 21st century — globalization, environmental sustainability, advancing technology and consumer demands — were well recognized three years ago in the shaping of the Agricultural Policy Framework (APF), designed to help the sector manage the risks of business and to capture new market opportunities. Federal, provincial and territorial governments have agreed to provide a range of programs and services to help farmers and other members of the sector in both urban and rural areas:

Federal, provincial and territorial governments have agreed to provide a range of programs and services to help farmers and other members of the sector.

- increase their profitability through new business opportunities and value-added activities;
- meet market and consumer demands for food safety and quality and environmentally responsible production practices; and
- capture opportunities from advances in science and innovation.

The key components of the APF are reflected in our three strategic outcomes for Canadians: *Security of the Food System*, *Health of the Environment* and *Innovation for Growth*. Over the next three years, an integrated approach across AAFC to achieving our strategic outcomes will help the Canadian agriculture and agri-food industry respond to increasing consumer demands and global competition.

By leading on the key APF action areas of management of business risks on the farm, food safety and quality, the environment, and innovation and sectoral renewal, the Department will significantly contribute to securing a vibrant and profitable future for Canada's agriculture and agri-food industry and for Canada's rural communities.

Security of the Food System

A secure food system is one that can be relied upon by consumers for products and the sector for profitability. Our approach is based on maintaining consumer confidence in the safety and quality of our products, managing the risks faced by farmers, and creating and sustaining access to markets abroad. Canada's agriculture and agri-food sector rightly enjoys a global reputation for consistently delivering safe, high-quality food. Governments are working with industry stakeholders to build on the best of existing business risk management programs — such as crop insurance and the Net Income Stabilization Account (NISA) — to provide effective tools for the evolving sector and to adopt new approaches to current safety net programs. The new approach to business risk management would not only protect farmers against traditional and emerging risks but would also encourage the use of new practices and strategies to reduce risk in the future. The goal is a more integrated system of programs that cover risk,

Governments are working with industry stakeholders to build on the best of existing business risk management programs.

in the future. The goal is a more integrated system of programs that cover risk, provide producers with more choice, and promote future growth and profitability.

Many of those involved in the industry are already moving to adopt systems that will offer documented evidence of safety and quality to meet consumer demands. To safeguard Canada's hard-earned reputation, the Department will offer funding, program and technical assistance to help industry develop and implement on-farm and post-farm food safety systems. Among these initiatives is AAFC's commitment to helping industry develop systems to trace their products through the entire food chain to consumers and to expand food safety and quality monitoring at the production level.

With global competition intensifying, Canada must continually innovate to keep ahead of our competitors in satisfying market demand. It is a two-step challenge. The first step is to put the infrastructure in place to ensure Canada is the leading country in the production and reliable supply of safe, high-quality food produced in an environmentally responsible manner, and in the creation of innovative agri-based products and services that meet or exceed market requirements. The second step is to secure the recognition our world leadership in food production deserves and ensure our sector has the international market access it needs to take maximum advantage of its leadership position.

The APF sets out areas where governments can provide help to the industry's environmental stewardship efforts.

Health of the Environment

Environmental stewardship is vital to sustaining the industry in the long run and ensuring its profitability. The industry is committed to responsible environmental stewardship and has been working hard to manage impacts on the environment.

Additional resources provided under the APF, in combination with bridge funding, will be used to refocus existing environmental programming and introduce new programs. The APF sets out areas where governments can provide help to the industry's environmental stewardship efforts, including better information and research on the links between agriculture and the environment; the development of beneficial management practices; and increased action on environmental priorities on farms through agri-environmental scans and environmental farm plans.

Our approach to innovation is based in large measure on science, coordinating research and innovation efforts across governments, the sector and private research institutions.

Innovation for Growth

Innovative ideas can lead to growth when they meet market needs. Our approach to innovation is based in large measure on science, coordinating research and innovation efforts across governments, the sector and private research institutions to achieve maximum return on investments. Alignment of research into the areas of food safety and environmentally responsible production, as well as biomass, bioproduct and bioprocess research, will be a key focal point.

AAFC continues to collaborate with a number of universities on research (Guelph, Toronto, McGill, Saskatchewan, Alberta, and Moncton).

Growth will also be fostered by our ability to make the transition to newer, alternative, and often more profitable, practices. In supporting this renewal, we will help farmers increase their ability to assess their financial situation in today's marketplace and find ways to become more profitable. Given the knowledge-intensive nature of agriculture, producers are engaging more and more in continuous learning to keep pace with change. Renewal efforts include enhanced public and private business management and consulting services; marketing and farm management information to help farmers improve their profitability; and networks to better link scientific advances and the creation of new economic opportunities.

Moving Ahead

Our management structure (Figure 1) ensures a collaborative approach to achieving our strategic outcomes. We are continually improving our capacity to manage for and report on results for Canadians.

The sector is positioned for greater business stability and long-term profitability, while Canadian consumers living in both urban and rural areas can enjoy greater assurance about the safety and quality of their food, as well as the environmentally responsible methods used to produce this food.

Figure 1

Agriculture and Agri-Food Canada's Strategic Plan

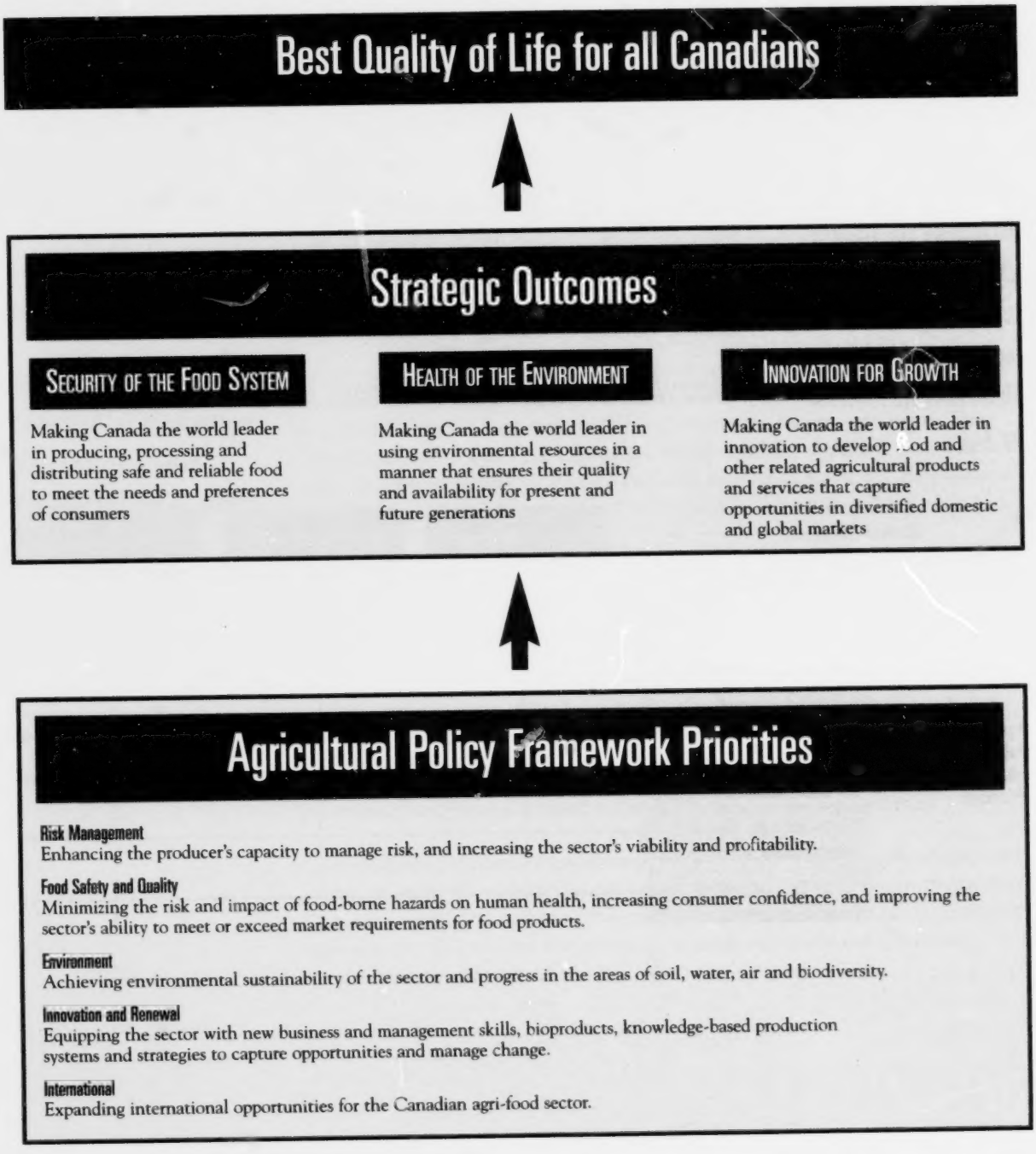

Agriculture and Agri-Food Canada's Strategic Plans

In our continuing effort to provide Canadians with on-line access to information and services, we are including web links to more information and key outcomes and highlights. These links are indicated by

This section of the report highlights the Department's priorities for the fiscal year 2003-2004 and states how these priorities will contribute to achieving our Vision and three Strategic Outcomes.

Also contained in this section are descriptions of other areas in which the Department plays a role. They are the Canadian Rural Partnership Initiative, the Co-operatives Secretariat and the Sustainable Development Strategy. Reports by the Canadian Pari-Mutuel Agency and the National Farm Products Council can also be found in this section.

Crosswalk Between AAFC's Priorities and Strategic Outcomes

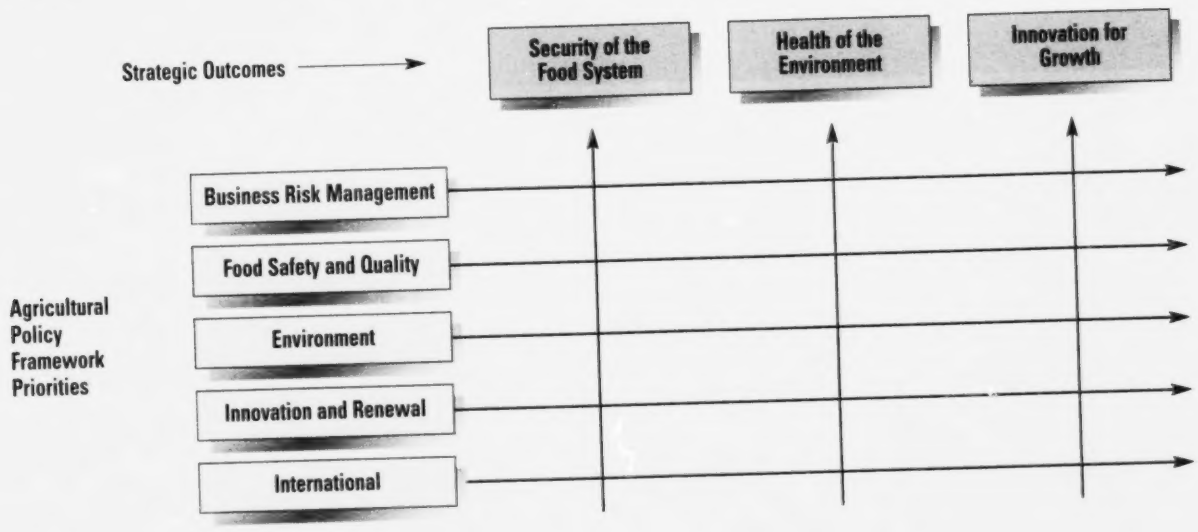

Security of the Food System

Introduction

AAFC's approach to agricultural policy is focussed on generating economic strength for the sector. A secure food system is one that consumers can rely upon. A more profitable sector means a more productive and profitable country, which benefits Canadians living in both urban and rural areas in terms of quality of life.

Achieving security of the food system is based both on managing the business risks with respect to crop and livestock production, food safety and quality, environment, and international trade, and on seeking opportunity in creating a strong brand image for Canadian agricultural products. The creation of a strong Canadian brand will stem from our ability to respond to the needs of consumers in an innovative way, preserving safety and quality, while following environmentally sound practices. The management of risks requires an equally balanced strategy.

Under the APF, long-term integrated risk management programming is being designed to focus on growth and improving income prospects.

For farmers, a more stable and predictable business planning environment is essential. Under the APF, long-term integrated risk management programming is being designed to focus on growth and improving income prospects. The Government of Canada is adopting a forward-thinking approach that will improve farmers' ability to manage risk over time. The result will be greater profitability in farm operations and, subsequently, stronger rural communities.

Major food buyers in Canada and other countries are also seeking predictability, safety and quality in the products they buy. Our response is to make improvements in our production tracking and tracing systems, and gaining recognition of our standards through certification programs, all of which contribute to a strong Canadian agri-food brand.

With respect to international trade, our approach is based on promoting the recognition and desirability of Canadian products (marketing our brand); improving access to markets; responding to technical trade barriers; and bringing our expertise and perspectives on agriculture to developing countries.

Overall, these elements of our strategy will strengthen the security of the food system in terms of profitability, safety and sustainability. It is a strategy not only to mitigate risks and manage economic volatility but also to take advantage of opportunities to build on the strengths of our product and our Canadian approach to agriculture.

Operating Environment

Many of the business risks that face producers today are not new. The effects of weather and fluctuations in supply and demand on international commodity markets continue to bring volatility to the agriculture and agri-food business. As we have seen in recent years, shifts in demand for certain food products have been based on real or perceived concerns about safety.

Canada is known as a producer of high-quality and safe food. While Canadians express overall confidence in the safety and quality of their food, food safety incidents such as E.coli outbreaks do raise concerns. Bioterrorism fears have also heightened concerns about the overall security of the international food supply.

Food safety is an increasingly important issue in the international community. The World Health Organization has reported that some countries are reporting significant increases in food-borne diseases and that some other countries' food safety systems may not be keeping up with changes in microbiological and chemical hazards. Canada, as a world leader in food safety, is using its reputation to positively influence the development of international technical standards and policies and, where necessary, to challenge measures in order to maximize international opportunities.

Strategic Response

Our response has three elements: business risk management, food safety and quality, and international issues.

Business Risk Management

Building a New Program Framework

AAFC's approach to risk management recognizes that farmers and rural communities face risks that require a diverse range of mitigation strategies.

We also recognize the importance of an approach based on future potential. A key to risk management is learning how well a business strategy actually works and making adjustments that will allow the business to perform better in the future. Profitability as a business goal is based on viability of the business operation, and income stabilization is clearly needed to help farmers through challenging times.

Over the long-term, the Business Risk Management Component will help the sector's farm income stabilize through the use of integrated risk management tools. In the shorter term, each of the next five years will see progress towards expanded production insurance, modified Net Income Stabilization Account (NISA) — which addresses stabilization and income disaster coverage — and the implementation of a broader-based, more flexible lending program.

Combined with the other elements of the APF, this approach will put us in a better position to address new challenges and capture new opportunities. Building on the best of existing programs, the new design for business risk management programming will be based on:

- enhancement of production insurance to provide more comprehensive coverage and greater equity between provinces and territories, and protection for new commodities;
- enhancement of Net Income Stabilization Account (NISA) that integrates income stabilization and the capacity to recover from income disasters in the short term;
- transition measures to move existing safety net programming to the two program set, nationally based;
- implementation of a broader-based, more flexible lending program; and
- development of private-sector risk management products to address industry-identified vulnerabilities for which protection is not available.

From the federal perspective, a three-year transition period will assist in the movement towards consistent national programs.

Production Insurance

A key element of the new framework will involve the expansion of the current crop insurance program to a more comprehensive production insurance system.

The revised program will feature a wider range of options and increased protection levels, up to 90 percent, to eliminate gaps and limitations in existing programs, and to provide for more equitable cost-sharing arrangements. These changes will place greater emphasis on cost-effective program designs and improve the efficiency of program delivery.

Net Income Stabilization Account

The NISA is being re-designed to provide assistance to stabilize income, support disaster relief, and by 2006 incorporate long-term investment strategies.

New NISA parameters will more actively involve producers in the management of their risks, while focussing government assistance towards demonstrated need. Under the new parameters, participants will be able to access government contributions when triggered funds are withdrawn. This feature will ensure public funds are used to help strengthen the sector for the future.

Cash Advance and Private Sector Risk Management Partnerships

Farmers will also have tools other than production insurance and NISA to deal with farm business risks. In the past, two programs have been used to assist producers in addressing their cash flow challenges: the Spring Credit

Advance Program (SCAP) and the fall program, the Advance Payments Program (APP). These programs ensure that producers have access to capital, allowing them to make production or marketing decisions that are based on what is best for the profitability of the farm. It is proposed that the cash advance programs be extended for five years, concurrent with the APF. With proposed changes in other programs, governments are also looking at ways to integrate the cash advance programs within the new business risk management approach and to broaden the role they play. The proposed Private Sector Risk Management Partnerships (PSRMP) will provide financial and technical assistance to projects led by commodity or other agricultural organizations for the development of private-sector agricultural risk management tools. These tools will address farm business risks, such as business interruption, asset loss and income loss.

Enhanced Service Delivery

Excellence in program design needs to be matched with excellence in program delivery — which means responding to client needs. With this in mind, AAFC will pursue better service delivery through negotiated service delivery arrangements with provinces, stronger delivery mechanisms and improved internal business processes.

In 2003-2004, we will work with provinces to implement a common service delivery approach and share existing and new data sources.

Food Safety and Quality

Improving Food Safety Systems and Quality Recognition

Farmers and producers are continually seeking to raise the standards of food safety and quality. Canadian farmers and producers are working to ensure that Canada's food is not only safe but that it is also considered the safest available to consumers all over the world.

Effective tracking and tracing mechanisms are key to maintaining a strong food safety and quality system. To this end, AAFC will offer funding, program and technical assistance to help industry develop and implement Hazard Analysis and Critical Control Point (HACCP) or HACCP-based on-farm and post-farm food safety systems. The HACCP approach complements traditional methods of food safety inspection and emphasizes prevention and correction at every major link in the food production and processing chain. At the farm level, assistance to producers to implement on-farm food safety systems will build on the Canadian On-Farm Food Safety program. For post-farm food safety, new approaches will be based on the Canadian Food Safety Adaptation Program.

Over the next year, a national surveillance infrastructure framework will be developed that will help focus risk mitigation strategies and integrate public health data with agri-food data.

Identity preservation can be a major factor in quality assurance. We will work with industry to capitalize on this feature to keep current markets and capture niche markets. AAFC will also partner with industry to develop national food

quality systems through funding, technical assistance and government recognition. A framework will also be established on developing a coordinated national research strategy for food safety and food quality research.

International Issues

Gaining Recognition and Building Markets

As a leader in food safety and environmental standards, our goal is to make Canada's reputation a benchmark for the world. To this end, AAFC will pursue joint marketing strategies with industry to gain recognition for the quality of Canadian products.

The Department is preparing a branding strategy consisting of initiatives to help promote Canada's strengths as a reliable supplier of quality food produced in an environmentally responsible manner. Canada branding pilot programs are being developed as part of this effort.

Facilitating Canadian industry awareness of global market demands and opportunities is also key to building markets. The Canadian agriculture and agri-food sector will benefit from AAFC's enhanced in-market trade and investment support, and an improved technical marketing capacity that responds to identified industry needs. This support will be provided through various services to help realize international opportunities, including export preparedness and counselling initiatives, market information and intelligence, and investment promotion. Furthermore, integrated marketing strategies aimed at targeted geographic markets will be implemented in partnership with industry.

Improving Market Access

The effects of trade-distorting subsidies by other countries are certainly damaging to Canadian producers. The impacts on the sector can be significant.

The best way to achieve a fair trading system is for all countries to work closely together for progress at the World Trade Organization (WTO). In the WTO negotiations, Canada has continually pressed for lower trade-distorting subsidies so that farmers from all countries can enjoy higher market returns. We are committed to ensuring that decisions on the production and marketing of Canadian products continue to be made in Canada.

At Doha in 2001, WTO members agreed to undertake comprehensive negotiations on agriculture. The goals are clear and ambitious. By January 2005, it is hoped a final agreement can be reached that would include significant improvements in market access; reduction, with a view to phasing out, of all forms of export subsidies; and substantial reductions in trade-distorting domestic support. These objectives line up with Canada's negotiating position.

While the WTO process unfolds, additional talks at the regional level will go forward. For example, Canada will continue to negotiate with four Central American countries with a goal of having a free trade agreement in place in 2003.

The Free Trade Area of the Americas negotiations will also proceed towards achieving an agreement by 2005. In addition, bilateral free trade agreement negotiations with countries such as the Dominican Republic will be initiated. Canada's efforts to advocate concrete action on improved market access, domestic support and export subsidies are backed up by a strong network of federal-provincial coordination groups and industry engagement bodies such as the National Sectoral Roundtables, the Canadian Agri-Food Marketing Council and the Agriculture, Food and Beverage Sectoral Advisory Group on International Trade (SAGIT).

Overcoming Technical Barriers

While buyers are asking for greater assurances of food safety and environmental sustainability, governments are raising their standards for human, animal and plant health protection. The Government of Canada is moving to respond better to the expectations of domestic and foreign consumers and to overcome technical trade barriers.

AAFC will work with partners and stakeholders to develop market access protocols with key trading partners as needed and to pursue more rapid resolution of technical barriers to market access. As well, with active participation in discussion of international trade issues and standards, Canadian priorities and APF policy approaches will increasingly inform the debate in multilateral standard-setting organizations. This action will contribute to further success in overcoming technical trade issues in the long run.

International Development

If developing countries are to realize their potential, they must be able to produce and compete in an international market that is open and undistorted by subsidies. To this end, they need to build their own trade policy capacity to take their rightful places as full participants in the international trading community and benefit from agricultural trade reform within the WTO. Through assistance projects in partnership with the Canadian International Development Agency (CIDA) and in collaboration with developing countries, AAFC will continue to share its expertise and experience in this and a range of other areas.

Benefits for Canadians

The APF strategy for security of the food system is an integrated package that aims to increase the profitability of the sector by:

- operating and contributing to risk management programming that will help farmers manage the risks inherent to their business;
- assisting with improvements to safety and quality within our food system, as well as in gaining recognition for our high standards; and
- assisting Canadians in gaining fair access to markets, opening up new markets, and expanding existing markets.

AAFC will also assist the sector in meeting consumer needs in the area of food safety and quality. Safe, high-quality food is healthy food — a goal that is as desirable in social terms as it is in economic terms.

Getting our quality products to market is important domestically and internationally. The benefits of economic prosperity that all Canadians enjoy stem from growth in sales. That growth can be achieved through better marketing and better access to markets. The result will be a more vibrant agriculture sector and rural Canada for the future.

Health of the Environment

Introduction

Over the past decade, Canadians have taken an increasingly greater interest in the health of their natural environment — the cleanliness of its air, water and soil, as well as the impact on biodiversity. The need to exercise the principles of good stewardship in our interaction with the environment has become a common public value. The APF responds to these interests by promoting environmentally friendly practices, not only for reasons of health and agricultural and rural sustainability but also as a competitive advantage in the marketing of Canadian products, both at home and abroad. Clearly, protecting the health of Canada's environment will benefit all Canadians.

AAFC recognizes that agriculture and environment are indeed two sides of the same coin and is committed to working with the provinces and territories to improve environmental conditions, beginning with a focus at the farm level. To this end, we will help increase understanding and awareness of good environmental management across Canadian farms, given their close connection with local air, water and soil quality and the influence that farming practices can have on biodiversity.

Environmental stewardship is key to increasing the profitability and prosperity of the sector and their associated rural communities.

While changes in the sector's management practices to improve environmental stewardship have a cost, the benefits are desirable. Through APF environmental programs, the government is committed to help share with producers the cost associated with improving our natural environment. Enhanced environmental stewardship also makes good business sense. Producers recognize that consumers are increasingly concerned about environmental standards for food production. Environmental stewardship is key to increasing the profitability and prosperity of the sector and their associated rural communities.

Operating Environment

The fall of 2002 saw Canadian farmers in the Prairies facing a challenge caused by drought. The lack of precipitation during the season and the below average spring run-off left farmers with low yields and crops that would not sustain their livestock through the winter. The damage done by the unpredictable weather affected family incomes, health of livestock and potential yields for years to come.

Also this past fall, the Government of Canada released the *Climate Change Plan for Canada* and went on to ratify the Kyoto Protocol in December. The targets of the Kyoto Protocol create opportunities for the sector to participate in carbon emissions trading and to expand its presence in the energy industry, as an increased demand for bioproducts and biofuels is the likely result of the search for ways to reduce greenhouse gas emissions.

Issues such as climate change and pest control products are challenging the Canadian agriculture and agri-food sector to continue to produce foods using agricultural products that were made using environmentally sound practices. Increasingly, consumers are questioning the origins of products, and communities are concerned with the biodiversity of their region.

Environmental issues facing the agriculture and agri-food sector touch all Canadians in both urban and rural areas and tend to maintain a prominent position in the public consciousness. Environmental stewardship is based both on an increasing awareness of the impact of the environment on various aspects of our quality of life and on a heightened interest in the environmental legacy we will leave future generations.

Strategic Response

Working with provincial and territorial governments and using science-based tools, such as environmental farm plans and best management practices, the APF will establish national objectives, a coordinated approach and effective programs.

To facilitate improvements in agricultural environmental stewardship, AAFC will be investing at least $650 million over the next five years. Working with provincial and territorial governments and using science-based tools, such as environmental farm plans and beneficial management practices, the APF will establish national objectives, a coordinated approach and effective programs.

The funding will go towards such goals as improving access to reduced risk pesticides, increasing the number of farms with environmental plans, and better managing environmentally fragile land risk. It will also help with the continued adoption of better farming practices to improve the quality of our soil.

Programs and other activities will be focussed on six areas:

- concerted action through environmental farm planning;
- better agricultural land management to protect soil, water, air and biodiversity;
- enhancing and protecting the water supply;
- gaining a better understanding of agricultural impacts on the environment;
- better pest management to improve competitiveness; and
- measuring and reporting performance.

Concerted Action through Environmental Farm Planning

As agricultural production begins at the farm, so too must our approach to environmental stewardship. The cornerstone to on-farm action will be laid by federal and provincial programs that promote a comprehensive approach to environmental management through Environmental Farm Plans (EFPs). Provincial scans will identify areas in which environmental issues exist. Included in this scan of on-farm environmental risks will be an assessment of what strategies can mitigate the risks. Where warranted, farms would develop and implement specific plans.

EFPs will enable producers to identify environmental risks and undertake appropriate corrective action. Over the course of the APF and beginning in 2003-2004, this program will help farmers identify and manage high-risk areas using information such as watershed plans, survey data and Geographic Information Systems (GIS).

The Department will be able to measure its success by setting targets. For example, in the 2003-2004 fiscal year, initial provincial scans will be conducted that cover all farms and provide a preliminary assessment of risks to air, water, soil and biodiversity. By 2008, our goal is for 75 to 100 percent of high-risk farms to have plans. AAFC will partner with the provinces, territories and third parties to deliver on this activity area, putting in place a "single window" of government services in the area of environmental programming.

Taking prompt action to identify and address on-farm environmental concerns will help protect and preserve the environment for Canadians now and for the future.

Taking prompt action to identify and address on-farm environmental concerns will help protect and preserve the environment for Canadians now and for the future. Canada's reputation as a world leader in environmentally responsible food production can be demonstrated via EFPs, and the desirability of its products will grow.

Better Agricultural Land Management

Land is the agricultural industry's greatest asset. How we use and protect our land is a key factor to the sector's success.

Within the APF, AAFC will encourage the best use of agricultural land to achieve sustainable economic and environmental returns by initiating its Greencover Program in 2003.

Between 2003 and 2008, some environmentally sensitive land is to be converted to permanent cover, and riverbank areas will be enhanced and shelterbelts planted. The program is to be delivered with the provinces, territories, municipalities and third parties.

To support land-use management decision-making, AAFC will provide an integrated federal geographic information network by creating the National Land and Water Information Service (NLWIS).

This network will be established by producing an inventory of existing databases, designing the program and identifying partners. Between 2005 and 2008, a system will be built with the help of provincial and territorial governments by linking databases and developing tools and applications that make use of the information. The result will be a service available for administering and distributing interpretive information products to those directly managing land.

The Department will improve the capacity of producers to deal with limited water supplies by implementing the National Water Supply Expansion Program (NWSEP).

Enhancing and Protecting the Water Supply

If land is agriculture's primary physical asset, then water is its lifeblood. The Department will improve the capacity of producers to deal with limited water supplies by implementing the National Water Supply Expansion Program (NWSEP) between 2003 and 2006. Following a strategic water study and a review of the program objectives by 2003, NWSEP will provide financial assistance for the development of solutions for high-priority water supply issues. This approach will increase the economic potential of rural areas for long-term growth and reduce the risk of future water shortages. AAFC will team with the provinces, territories, municipalities and third parties, such as watershed groups, to fund and deliver NWSEP.

This focus on better management of this vital and sometimes scarce resource contributes directly to improving the economic viability and success of the sector. The work towards understanding the effects of agricultural activity on water quality is key to stewardship of the environment and our responsibility to the urban and rural communities in which we live and work. Solutions will be sought for strategic investments in agricultural water supplies.

Gaining a Better Understanding of Agricultural Impacts

Working with other federal departments that have responsibilities for natural resources, new areas of common concern will be identified and studied.

Improving our knowledge and understanding of the agriculture-environment relationship is crucial to ensuring the long-term sustainability of farming operations. In 2003-2004, the Department will work to increase our understanding of the impacts of nutrients, pathogens and pesticides on water, air and soil quality and on biodiversity. To concentrate our research efforts on APF priorities, the department is aligning its research into the areas of soil, water, air, biodiversity, nutrients and Integrated Pest Management (IPM). As well, technologies and farming systems will be evaluated to assess the potential to improve on-farm environmental performance. Working with other federal departments that have responsibilities for natural resources (Fisheries and Oceans Canada, Natural Resources Canada, Environment Canada and Health Canada), new areas of common concern will be identified and studied.

Better Pest Management to Improve Competitiveness

Competitiveness of the sector can be improved by ensuring our farmers have equal access to the best pest management technology available to their competitors. Research will help identify, develop and implement broad risk reduction strategies, including pest control approaches based on crop profiles. Using the best technology available means reducing the impact of farming on the environment, improving yields and lowering overall costs.

Measuring and Reporting Performance

Better reporting on environmental sustainability efforts will help identify where progress is being made and where improvement is needed. With better information, farmers can make sounder management decisions.

Beginning in 2005, AAFC will measure its performance, and on a regular basis report results to Canadians, on the progress of producers in contributing to the health of the environment. Our approach will involve measuring performance consistant with national standards by updating and further refining Agri-Environmental Indicators.

Benefits for Canadians

Rural and urban Canadians alike have a stake in protecting and preserving the environment, now and for future generations. To this end, Canadians expect all sectors of our economy, including agriculture and agri-food, to act in an environmentally sustainable manner. Our producers are aware of their responsibility for environmental stewardship and are taking steps to protect the environment.

Activities such as enhancing the ability of farmers to manage water shortages, improving the availability of minor-use reduced-risk pesticides and pest management strategies, and providing an integrated departmental geographic information network will be a catalyst to economic benefits to both the farm and non-farm populations.

Some of the Department's environmental efforts — such as identifying risks and addressing on-farm environmental concerns, increasing understanding of agriculture-environment interaction, and assessing the microbiological impact of agricultural activities on water for drinking and recreational use — will contribute to a healthier environment for all Canadians.

Environmentally sound production methods translate into benefits for producers and consumers.

Environmentally sound production methods translate into benefits for producers and consumers. In five years, our goal is to have comprehensive national agriculture programs integrated with other federal environmental priorities; national standards for the environment; new tools for producers that will support environmentally sound food production; environmental farm planning as part of ongoing farm operations; marketplace recognition for environmentally responsible food production; and consumer access to quality food produced according to the highest environmental performance standards.

Innovation for Growth

Introduction

In the knowledge economy, what we create with knowledge — how we innovate — is critical to our success. For the agriculture and agri-food sector, new products, new uses for existing products, new methods of production and new methods of management hold the potential for increasing the profitability of the industry. The APF is designed to be a catalyst for promoting technological change and fostering an environment in which innovators will thrive, wherever they are in the agriculture and agri-food value chain.

As their businesses expand, farmers are investing more time in administering financial and human resources and making sound long- and short-term management decisions. Re-tooling of farm operations in a quickly changing business climate entails making significant choices about getting access to capital and using it to best advantage.

With innovation comes change, and in this environment of change, there is a need to support transitions within the sector. To this end, the sectoral renewal component of the APF is designed to assist all farmers in evaluating their situations and options, and obtaining the skills and resources they need to respond to and profit from change. Through the APF, governments will work with industry to facilitate farmers' access to the capital, information and knowledge they need to make informed decisions about their operations. Renewal programs will work in conjunction with business risk management programs to meet changing market realities. All Canadian farmers — beginning, mid-career or those about to retire — will benefit from a multifaceted approach to renewal programming.

All Canadian farmers – beginning, mid-career or those about to retire – will benefit from a multifaceted approach to renewal programming.

To take advantage of the opportunities in these various areas, our innovation for growth strategy is based on:

- capturing value-added opportunities in the high-potential area of bio-based products and processes;
- responding to increased consumer demand for environmental responsibility, food safety and quality through the adoption of sustainable production systems; and
- assisting farmers with change by facilitating access to capital, information and knowledge to make informed decisions about their operations.

Operating Environment

The agriculture and agri-food sector has always been profoundly affected by science and technology. Farm practices of today could hardly be imagined 50 years ago. Rapid advances in such fields as biology and chemistry, combined with the ever-increasing power of new information and communications technologies, have fueled significant growth in the bioeconomy.

New applications for agricultural commodities are being developed, such as nutraceuticals, sources of medicinal substances and renewable fuels. Taking advantage of these innovations could help to increase incomes through diversification of farm business; shift consumption from non-renewable to renewable resources; improve environmental practices; and enhance food safety and quality systems. So our innovation efforts come together around three themes. First, capturing value-added opportunities in bio-based products and processes. Second, responding to increased consumer demand for environmental responsibility, food safety and quality, and animal welfare through the adoption of sustainable production systems. And lastly, creating the right environment to advance innovation.

In this rapidly changing business climate, strategic planning and continuous learning are increasing in importance for farmers and for rural communities.

In this rapidly changing business climate, strategic planning and continuous learning are increasing in importance for farmers and for rural communities. Farmers know that using a wide variety of management skills and practices, lifelong learning and upgrading skills translate into better results for individual operations and indeed the entire sector. A producer and rural population that is knowledgeable and skilled at managing change and capturing opportunities provides the impetus for the ongoing renewal of the sector and their associated rural communities.

Strategic Response

To foster innovation, the Strategic Development for Science and Innovation initiative ($45 million over three years) will identify and target innovative science for direct business creation. Along with funds in other APF areas (food safety and quality, $63.5 million; environment, $63 million), this represents a total investment in science and innovation that amounts to $166.5 million. Federal funding for sectoral renewal amounts to $209 million over five years.

Capturing Value-added Opportunities in Bio-based Products and Processes

Given their potential for future growth, a key area of focus in innovation is bioproduct and bioprocess research.

For innovation to occur, the conditions need to be right. Initiatives in this regard include:

- Development of a federal-provincial-territorial benchmark study and action plan by December 2003.
- A federal-provincial-territorial information base will be in place by July 2003 to help realize maximum returns on research investments throughout the value chain.
- A federal-provincial-territorial assessment of human resources and infrastructure which needs to determine how to commercialize the products of research faster, is expected by December 2003. The assessment will serve as a basis for an innovation climate investment strategy to be prepared by December 2004.

The latest science developments present many opportunities for the sector, especially in new applications for agricultural commodities. Some key areas of research include:

The latest science developments present many opportunities for the sector, especially in new applications for agricultural commodities.

- renewable fuels,
- genomics,
- sustainable production systems, and
- animal welfare

Renewable Fuels

For example, the Department's biofuel program aims to identify and develop opportunities for converting agricultural biomass into sources of energy for Canada's transportation and industrial sectors.

The results of this initiative will contribute to Canada's ability to reduce greenhouse gases; provide markets for agricultural commodities; increase the sustainability of combustion-powered transportation; and furnish value-added opportunities for Canada's rural areas.

Partnerships promoting the use of renewable fuels have been established with many groups, including provincial and federal departments, universities, producer associations and city councils.

Genomics

Building on Canada's strength in plant breeding and plant biology provides another opportunity to bolster Canada's future position in agricultural production. For instance, AAFC's Canadian Crop Genomics Initiative aims to identify the structure and function of key crop genes, which will help develop Canadian crops for disease and insect resistance, tolerance to stresses such as cold and drought, and better yield and quality attributes.

Sustainable Production Systems

The promise of science and innovation for Canadian agriculture can only be fulfilled if producers adopt the latest production and management techniques. To this end, a further important activity area is the development of sustainable production systems geared to address food safety and quality issues (in crops and livestock) and animal welfare considerations.

For crops, research on sustainable production areas can lead to lower production losses from biotic (pests and disease) and abiotic (environmental stress) factors. Specifically, there are research programs to bring about new crop varieties. These research efforts are aimed at increasing yields, improving product quality, and maintaining diversity in crop production. Making these changes will help address new market needs and reduce economic risk to producers of grains, oilseeds and field crops such as forages, potatoes, pulses and pasture/rangeland. They will also lower the environmental impact of these types of production and develop new production systems for crops.

Livestock production research within AAFC is centred on developing means of raising animals for food that maximize profitability and nutritional quality and final product food safety. Such approaches have the added benefits of reducing environmental risks and improving returns to producers. The research program contributes directly to consumer protection through initiatives such as those that seek to improve animal health and growth potential by finding a replacement for the non-therapeutic use of antibiotics.

Animal Welfare

Consumers' demands for products produced in an ethical manner have put the issue of animal welfare at the forefront of livestock industries. The aim of AAFC's animal welfare research is to improve this aspect of livestock production. Canadian producers have historically relied upon voluntary Codes of Practice. A key AAFC initiative in this area is the provision of research-based information to aid the development and adoption by industry of cost-effective standards.

Knowledge and Skills to Manage Change and Capture Opportunities — Renewal

Renewal initiatives will help producers access the management skills they need in today's market environment to pursue options to improve their bottom line.

As farming becomes increasingly knowledge-intensive and complex, farm management is also becoming more advanced. Helping producers raise their earning capacity will improve the performance of individual operations and indeed the whole primary sector.

Renewal initiatives will help producers access the management skills they need in today's market environment to pursue options to improve their bottom line. Federal programs will concentrate on five major areas: farm business advisory services, awareness, opportunities, skills development, and access to capital.

Farm Business Advisory Services

The goal for farm business services in 2003-2004 is to integrate and enhance the delivery and scope of advisory services. This will be done with a new national advisory service model that offers a menu of tools and services applicable to all farmers — along with complementary provincial services and private-sector consultants. These services include analysis of the current situation; assessment of future opportunities; business planning and feasibility assessment; and development of marketing, risk management, diversification, expansion or succession plans.

Awareness

There are two thrusts with respect to renewal awareness. One is to provide information that helps farmers make decisions about their business operations. The other is to establish and build awareness of renewal initiatives in the sector. Awareness will be achieved by making available benchmark and best practices information to support farmers' decision-making; enhancing awareness of farmer support services, mentoring, networking and peer support groups; and enlisting key messengers and influential groups to promote renewal initiatives.

Opportunities

Another aspect of renewal is improving the profitability of the sector by assisting farmers to capture opportunities for new income sources, on or off the farm. To this end, there will be activities aimed at strengthening networks to increase the effectiveness of technology transfer; identifying new approaches to help the sector improve innovation; examining the regulatory environment; and giving consideration to business arrangements, including cooperatives, which better allow income opportunities to be taken advantage of.

Skills Development

Taking advantage of opportunities to improve the bottom line or augment family income can often require learning new skills. The ultimate purpose is to enhance access to training and learning opportunities that will help farmers make choices about their future, enabling them to pursue income opportunities on and off the farm.

Beginning in 2004-2005, the skills initiative will facilitate — through the Sector Council process, research by training institutions or other means — the identification of the skills needed by farmers in each agriculture sector at this time and into the future. Working with producers, we will identify the most effective means by which these skills are transmitted to and among farmers. Also, the skills initiative will develop innovative, nationally coordinated curriculum development and delivery approaches and prototypes that will facilitate addressing the curriculum and delivery needs identified in the above-mentioned process. Finally, the skills initiative will assess and monitor the

supply of trainers, training institutions and consultants available to deliver APF curriculum and consulting services, and provide strategic advice to governments and institutions on gaps and possible responses.

Additionally, in 2003-2004, an Agricultural Enterprise Program will be designed to integrate with advisory services and provide support to farm operators and their spouses for attending courses to develop skills and career counselling, training and living allowances to farmers seeking training.

Access to Capital

The final component of renewal, access to capital, has the aim of increasing private-sector investment and improving farmers' probability of obtaining debt and/or equity financing for proposed farm and other agri-business projects. This involves enhancing access to and awareness of services that assist farmers in securing financing. Specifically, advisory services will provide and support business planning for farmers and assist them in identifying potential sources of capital; the *Farm Improvement and Marketing Cooperatives Loans Act* program is being reviewed to determine ways that would better serve the industry, including whether loan guarantees should be provided to beginning farmers; and Farm Credit Canada will offer equity capital directly and in partnership with other equity providers.

Benefits for Canadians

Work under innovation and renewal will have substantial benefits for urban and rural Canadians since these efforts will facilitate the development and adoption of new technology and practices. Adoption of best management practices by producers will ultimately translate into increased profitability through reducing costs and expansion into, and development of, new markets.

Research and development activities will play essential roles in garnering new knowledge for the agriculture and agri-food sector and in accelerating advances in science and technology, which in the end will benefit Canadians through increased competitiveness, exports and wealth. Innovation in biofuels will not only reduce net greenhouse gas emissions, helping Canada meet its Kyoto targets, but it can also help users reduce operating costs and expand the market for the agricultural raw material. For example, biodiesel increases engine life and fuel efficiency.

Through innovation and renewal, we will assist the sector to produce and market products that stand above the competition in the minds of consumers.

The initiatives to ensure renewal of the sector are intended to provide a solid foundation from which producers can pursue increased profitability and family income.

Through innovation and renewal, we will assist the sector to produce and market products that stand above the competition in the minds of consumers. The result will be increased jobs, and investment and income opportunities for farm families, rural communities and Canadians as a whole.

Horizontal Initiatives and Key Government Themes

Horizontal Initiatives and Key Government Themes represent a better way of achieving results for Canadians in the 21st century.

Built on a framework of multi-departmental coordination and cooperation, these initiatives have federal government departments and agencies working together to deliver policies, programs and services in a timely and efficient manner. They are models of partnerships that are key to success in our global knowledge-based economy. The horizontal initiatives and key government themes that the Department is involved in include:

- Canadian Rural Partnership
- Co-operatives Secretariat
- Sustainable Development

Canadian Rural Partnership

Introduction

Rural Canada makes a valuable contribution to Canada's economy. Approximately one third of our population lives in rural and remote communities, which comprise 95 percent of our territory. Rural and remote Canada is characterized by a natural-resource economy that generates almost 15 percent of Canada's Gross Domestic Product and 40 percent of our exports. Canadians also benefit from the tourism, amenities and natural attractions available in rural settings. As a vital part of our national heritage, a strong rural reality reinforces social cohesion.

The Government of Canada has mandated the Rural Secretariat of Agriculture and Agri-Food Canada to lead a national, coordinated, cross-government capacity — the Canadian Rural Partnership — to address rural issues.

The Canadian Rural Partnership responds to the challenges and issues of rural Canada through partnership initiatives among federal departments and agencies, other levels of government and rural stakeholders. The Partnership, including Rural Teams in each province and territory, coordinates the Government's activities, enhances understanding of local challenges, and engages partners in setting priorities locally. National meetings of the Rural Teams are held on a regular basis.

Through the Canadian Rural Partnership, the Government aims to integrate its economic, social, environmental and cultural policies so that rural Canadians can contribute to and benefit from Canada's prosperity and quality of life.

Based on this coordinated, cross-government approach, the full range of federal policies, programs and services becomes the suite of tools to respond to the concerns of rural Canadians.

Operating Environment

Rural Canadians face unique circumstances that include distance from urban markets, geography, low population density, and reliance on primary sector industries vulnerable to sharp, cyclical downturns. While there are indications of a strengthening of the rural economy, significant challenges remain. Rural employment is growing slower than in urban Canada, and unemployment remains 1.7 percent higher. Diversification and value-added growth is occurring, but much of the rural economy is reliant on slower-growth, traditional, primary-sector industries. Access to education and health care and youth out-migration are significant challenges for rural and remote areas.

To understand and effectively address the challenges faced by rural and remote communities in Canada, a national dialogue with rural Canadians was launched in 1998. This dialogue includes national conferences, regional dialogues and consultations. More than 14,000 citizens have taken part in rural dialogues since 1998. Through the Dialogue, rural citizens have said that their challenges and priorities are:

- access to federal government programs and services;
- access to financial resources for rural business and community development;
- programs and services for rural and Aboriginal youth;
- rural community capacity-building, leadership and skills development;
- infrastructure for community development;
- skills and technology to participate in the knowledge-based economy;
- economic diversification in rural Canada through more targeted assistance;
- access to health care at reasonable cost;
- access to education at reasonable cost;
- strategic partnerships to facilitate rural community development; and
- promoting rural Canada as a place to live, work and raise a family.

Strategic Response

The Canadian Rural Partnership is in its fifth year of operation. To achieve its objectives, the Partnership is organized into six components: Rural Dialogue; regional coordination and Rural Teams; rural research; policy development and Rural Lens; programming; and communications and outreach.

The Partnership is yielding positive results. The Rural Dialogue has rooted the Government of Canada's rural policy in the needs and priorities of rural Canadians. Research is creating a clearer picture of key rural issues and success factors. The Rural Lens is ensuring that national policy and program decisions accommodate rural realities. Horizontal rural policy coordination is strong, as recognized by the Auditor General in his December 2000 Report. Program funding is empowering communities to test local solutions to local challenges.

Key Government of Canada investments are addressing rural priorities, such as infrastructure, access to Government of Canada services, improved access to financial resources for rural business and community development, and testing ways to improve rural health care.

Communications and outreach activities are raising awareness of federal tools that rural and remote communities can access. Key Government of Canada investments are addressing rural priorities, such as infrastructure, access to Government services, improved access to financial resources for rural business and community development, and testing ways to improve rural health care.

National rural conferences — Magog, Quebec, in June 2000 and Charlottetown, Prince Edward Island, in April 2002 — with Rural Dialogues result in Action Plans outlining the activities to address the rural priorities. The reporting of the Government's activities in response to the Action Plans has become a part of the national conferences, fulfilling the Government's commitment of accountability to citizens. Following this established process, the Charlottetown Action Plan was produced in September 2002, listing activities to be undertaken over the next two years. The third National Rural Conference is scheduled for Red Deer, Alberta, in 2004.

Following upon the success of the Canadian Rural Partnership and the commitment made to the Agricultural Policy Framework, funding of $55 million for the next five years was approved for the renewal and strengthening of the Partnership. In addition, $5 million over five years was approved for rural community capacity-building. Several key initiatives will be undertaken over the next years in creating and supporting rural development in response to rural priorities.

Rural Youth — building for the future

In the coming year, emphasis will be placed on engaging rural youth in community development through a National Rural Youth Conference to be held in Orillia, Ontario, May 2-4, 2003, and development of a National Rural Youth Network. The Conference will bring together 100 young Canadians living in rural, remote and northern regions to discuss the issues of importance to them.

The Conference will illustrate how they can make a difference in their communities and provide them with the knowledge and skills they need to increase their leadership role in their communities.

Enhanced Rural Dialogue

A focus will also be placed on enhancing the dialogue between urban and rural citizens on common issues and objectives, and potential approaches to the challenges they face — all towards furthering the understanding of improving the quality of life for citizens throughout Canada.

Over the past year, an Advisory Committee on Rural Issues was created, bringing together a range of rural development expertise from across rural Canada. The Committee provides the Secretary of State for Rural Development with innovative suggestions on policy and programming related to rural Canada and on ways to foster collaboration and consensus. The Committee will continue in 2003-2004 to provide valued advice in support of rural Canada.

Test and evaluate community capacity-building and rural development initiatives as change 'drivers'

There is a need to determine the extent to which community capacity-building can contribute to community adaptation and transition in response to global trends. With funding of $5 million over five years, a new program for rural community capacity-building will identify and test models of community capacity-building. It will define the most effective approaches and establish national criteria for indicators to measure results. Selected models will be tested and the results measured and evaluated. Consideration will then be given to the best mechanism to expand the most effective models into broader applications.

A new program, Models for Rural Development Initiative, will support the development and adoption of long-term, sustainable rural development strategies and programs that will result in local solutions to local challenges. The program will identify, test and evaluate selected models that address rural development issues and challenges.

Application of the 'Rural Lens'

The continuation and enhancement of the Rural Lens applied to all Government of Canada policies, programs and services will ensure that rural concerns are considered and addressed.

A collaborative approach

Building upon the process begun in 2002-2003, the Canadian Rural Partnership will continue to engage the provincial and territorial interests in areas of common understanding, shared best practices and the development of common objectives towards an integrated National Rural Policy Framework. This Framework is to guide activities and future initiatives as rural Canada diversifies to include a more knowledge-based economy and society.

Building upon the process begun in 2002-2003, the Canadian Rural Partnership will continue to engage the provincial and territorial interests in areas of common understanding, shared best practices and the development of common objectives towards an integrated National Rural Policy Framework.

Understanding rural Canada and information as knowledge

Underlying all this work is the ongoing comprehensive quantitative and qualitative research and analysis of the state of rural Canada. Research and analysis will focus on increasing the understanding of rural Canada in the four areas of innovation, skills and knowledge, health and environment, and infrastructure, and will continue on rural youth, health and information and communication technology.

Information is important in taking advantage of opportunities in rural Canada. A network of rural organizations for sharing information, building on strengths, and contributing to government policy development will continue to be promoted. Outreach and communications activities will continue to assist rural and remote communities in accessing the knowledge and information they need to develop sustainable communities.

Improved collaboration across and among governments and greater focus of policy and program development to address rural issues provide a solid framework for rural development.

Benefits for Canadians

As stated in the 2002 Speech from the Throne, "competitive cities and healthy communities are vital to our individual and national well-being, and to Canada's ability to attract and retain talent and investment."

The capacity of the resource sector and surrounding rural and remote communities to take advantage of opportunities such as the "knowledge economy" is an important part of the rural economy. The provision of "tried and tested" models for community capacity-building and rural development will enhance the ability of rural and remote communities to manage transition successfully. Improved collaboration across and among governments and greater focus of policy and program development to address rural issues provide a solid framework for rural development. Enhancing communities' ability to share information and promotion of rural network furthers these efforts.

Co-operatives Secretariat

Introduction

Co-operatives are important to the Canadian economy, playing a key role in the retail banking, housing and service sectors, as well as the agriculture and agri-food sector. They are of importance to both urban and rural communities and provide essential services to hard-to-reach Canadians. There are approximately 10,000 co-operatives in Canada serving more than 10 million citizens.

Government of Canada objectives are to:

- raise awareness;
- enable policies, programs and legislation; and
- encourage the use of new co-operatives.

Government of Canada objectives are to:

- raise awareness of the co-operative model and the role that co-operatives can play in both social and economic development;
- enable policies, programs and legislation that support co-operatives development to achieve federal policy objectives, and greater harmonization of efforts; and
- encourage the use of new co-operatives in the knowledge economy, community capacity-building and the provision of services for hard-to-reach Canadians, including rural and remote Canada.

Operating Environment

Canada is continually challenged to excel in productivity and innovation in order that citizens can maintain the quality of life that they currently enjoy in Canada. The challenge to be met, whether one talks of life sciences economy or competitiveness in international markets, is one of citizen involvement and sharing the benefits of these innovations throughout society. Co-operatives promote equity participation. They provide a vehicle where primary producers or others can share the risk and responsibility of undertaking ventures in new areas of the economy and share in the benefits of these undertakings.

Local leadership becomes critical as modern communities face a range of social and economic challenges. Many communities are affected by economic forces such as changing markets and the decline of certain resource-based industries. The co-operative model is one tool that communities can use to organize themselves to undertake projects in the interest of the total community and to adjust to new economic realities. Access and management of resources at the local level could be successfully achieved with the co-operative model.

Changing demographics, technological innovation and evolving retail habits are just some of the trends having an impact on provision of private and social services. The co-operative model is a tool that communities can use to address changing service needs.

Strategic Response

Over the coming year, the Co-operatives Secretariat will work with these partners to expand the use of the co-operative model in Canada as a tool to build self-sufficient rural and urban communities.

The Co-operatives Secretariat plays a coordinating role to facilitate co-operative interaction with the Government of Canada by working with relevant federal departments and agencies, the co-op sector, provincial-territorial officials and others.

Over the coming year, the Co-operatives Secretariat will work with these partners to expand the use of the co-operative model in Canada as a tool to build self-sufficient rural and urban communities that provide for the social and economic needs of citizens by:

- building awareness of the potential of the co-operative model as a business structure and governance model;
- providing information and expert advice on co-operatives to all federal departments and agencies;
- supporting research and innovation activities that demonstrate the use and value of the co-operative model in the new economy and as a means to promote social cohesion; and
- building partnerships to optimize opportunities for co-operative development.

These activities will be facilitated by a new Co-operative Development Initiative. The Government approved funding of $15 million over five years for this Initiative. Specifically, the Initiative will support three key activity areas: advisory services to build capacity of the co-operative sector to support co-operative development; innovations and research to expand use of the co-operative model; and building awareness of co-operatives' potential through community outreach and promotion of the co-operative model. A broad-based Steering Committee of representatives from the co-operative and community economic development sectors has been established to provide advice and guidance.

Special attention will be paid to using the co-operative model to face the challenges of rural economic development, Aboriginal community economic development, agriculture value-added and health care delivery. In addition, program funds will assist with co-operative solutions to community environmental challenges and enhancing the integration of immigrants.

Benefits for Canadians

While sustaining Canada's communities, co-operative development facilitates citizen connectedness by enabling people to work together to provide essential community services. Individuals develop transferrable skills that enhance their employability and enable them to better contribute to community life. Co-operatives have been accepted as tools to assist primary producers to market and share risk, create employment, enhance local leadership and investment, and fill service gaps.

Partnering with citizens to develop new co-operatives targeting emerging areas will create lasting economic and social benefits. Investing in co-operative capacity will improve citizen access to the co-operative model and encourage leadership renewal within the co-operative sector. New co-operative partnerships will be driven by citizens to meet needs not addressed by others.

Sustainable Development Strategy

Sustainable development is a major policy goal of the Government of Canada. It involves achieving an optimal balance across social, economic and environmental goals in order to secure a high quality of life for present and future generations of Canadians. Agriculture and Agri-Food Canada's first Sustainable Development Strategy helped the Department formalize the process of integrating environmental thinking into policies, programs and operations, and in establishing an approach for monitoring and reporting on sustainable development activities.

The Department's second Sustainable Development Strategy (SDS II) was released in the spring of 2001. In Fiscal Year 2003-2004, the Department will continue implementing this strategy. Actions are being implemented to support four strategic outcomes: environmental sustainability of natural resources; a prosperous and viable sector; sustainable rural communities; and integration of sustainable development into departmental policies, programs and operations.

SDS III will further integrate the objectives of sustainable development with the goals and targets of the APF, resulting in a convergence of the SDS into all aspects of the department's activities.

SDS II contributed to the development of the new Agricultural Policy Framework (APF) by establishing clear and measurable indicators to track the success of its implementation as well as assisting with the identification of environmental targets. During fiscal year 2003-2004, the third Sustainable Development Strategy (SDS III) will be developed. SDS III will further integrate the objectives of sustainable development with the goals and targets of the APF, resulting in a convergence of the SDS into all aspects of the Department's activities.

SUPPLEMENTARY INFORMATION

The Canadian Pari-Mutuel Agency and the National Farm Products Council are two agencies within the Agriculture and Agri-Food portfolio that report to Parliament through Agriculture and Agri-Food Canada.

Canadian Pari-Mutuel Agency

Introduction

The Canadian Pari-Mutuel Agency (CPMA) is a Special Operating Agency within the Agriculture and Agri-Food portfolio that reports to Parliament through the Department of AAFC.

CPMA is a full cost recovered organization deriving its funds from a levy, currently set at 0.8%, for every dollar bet in Canada. There is no cost to the Canadian taxpayer.

The CPMA regulates and supervises pari-mutuel betting on horse racing at racetracks across Canada to protect the betting public against fraudulent practices, thereby assisting in promoting a viable horse racing industry.

Operating Environment

The CPMA has an excellent reputation and record of performance, and it is recognized in all jurisdictions as ensuring that Canada has a well-regulated horse racing industry. The Canadian system enjoys a high degree of confidence from the betting public and industry, and is perceived to be fair and above board.

In 2001-2002, the gross betting revenue was approximately $1.8 billion, with the greatest part of every dollar bet through pari-mutuel wagering being returned to the winning bettors.

Strategic Response

In 2003-2004, the CPMA plans on spending approximately $15.3 million to achieve Strategic Outcomes and Key Results. Planned spending requirements for fiscal years 2003-2004 to 2005-2006 are summarized in the following table.

Planned Spending: Canadian Pari-Mutuel Agency

($ millions)	Forecast Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004	Planned Spending 2004-2005	Planned Spending 2005-2006
Revenues/Expenditures[1]	14.0	15.6	15.3	15.3

1. Revenues and Expenditures are dictated by collecting a levy of 8/10th of 1 cent on every $1.00 bet in Canada. All the revenue generated is from the betting public and there is no cost to the Canadian taxpayer.

The CPMA's strategic plans are focussed on maintaining the highest standards for pari-mutuel wagering and surveillance. The CPMA's mandate is derived from the Pari-Mutuel Betting Supervision Regulations pursuant to Section 204 of the *Criminal Code*.

The CPMA focuses its work in four priority areas:

- Effective Regulatory Framework
- Effective and Efficient Enforcement Operations
- Effective Communications
- Effective Corporate Management

Effective Regulatory Framework: The Agency will amend its Pari-Mutuel Betting Supervision Regulations to bring them up to date with current wagering practices and to address advancements in technology.

Effective and Efficient Enforcement Operations: The Agency will continue to maintain and enforce national surveillance standards that will protect the betting public by providing on-site supervision of all live race days and hosted pools at Canadian racetracks; testing horses for the presence of performance-affecting drugs; providing photo finish and video race surveillance; and conducting research. The CPMA will also continue with its implementation of a real-time automated/monitoring system for pari-mutuel betting activities.

Effective Communications: The Agency will continue communications and consultations with the provincial racing commissions and the horse racing industry on matters of shared interests. A CPMA-Industry Workshop is scheduled for November 2003. An Agency Web site will be maintained.

Effective Corporate Management: The Agency will continue to monitor and adjust expenditures to meet fiscal pressures and new initiatives and to ensure the continued high level of program delivery, within the parameters of the Revolving Fund.

Benefits for Canadians

The work of the Canadian Pari-Mutuel Agency benefits the Canadian betting public by providing them with confidence in the management of the horse-racing sector as regards betting activities.

www.cpma-acpm-gc.ca

National Farm Products Council

Introduction

The National Farm Products Council was established in 1972 by the *Farm Products Agencies Act*. The Council reports directly to Parliament through the Minister of Agriculture and Agri-Food. The Council's role, pursuant to Part II of the Act, is to oversee the national orderly marketing systems for poultry and eggs and, pursuant to Part III of the Act, to monitor the activities of the Canadian Beef Cattle Research, Market Development and Promotion Agency.

The Council currently consists of one full-time Chairperson and seven part-time members appointed from across Canada by the Governor-in-Council.

Operating Environment

The Council, in carrying out its duties, consults on a continuing basis with the governments of all provinces and territories having an interest in the establishment or the exercise of the powers of any one or more agencies under the Act.

In addition to its legislative responsibility to review agency operations, orders and regulations, make inquiries into complaints against agency decisions, and conduct inquiries into the merits of establishing new agencies, the Council promotes the strength and enhances the competitiveness of the sectors it oversees.

Services provided without charge include:

- accommodation provided by Public Works and Government Services Canada; and
- corporate services such as financial systems, security, information technology, human resource advice and services provided by Agriculture and Agri-Food Canada.

These amounts are not reflected in the program costs.

Planned Spending: National Farm Products Council

($ millions)	Forecast Spending 2002-2003[1]	Planned Spending 2003-2004	Planned Spending 2004-2005	Planned Spending 2005-2006
Total Main Estimates[2]	2,581	2,581	2,581	2,581
Full-Time Equivalents (FTE)	17	17	17	17

Notes:
1. Reflects the best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.
2. These amounts are included in the Votes of the Department of Agriculture and Agri-Food and include $200,000 in grants and contributions and $226,000 in employee benefits.

Strategic Response

In the next three years, the priorities of the Council are to:

- ensure that marketing and promotion-research agencies operating under the *Farm Products Agencies Act* work in the balanced interest of all stakeholders;
- improve the strength, competitiveness, market-responsiveness and profitability of Canadian agriculture and the agri-food industry; and
- ensure the efficient, transparent and responsible management of the Council's operations.

Marketing and Promotion Research Agencies

The National Farm Products Council will play a major role in the renewal of the federal-provincial/territorial agreements that provide the legislative framework for the Canadian Egg Marketing Agency, the Canadian Turkey Marketing Agency and the Canadian Broiler Hatching Egg Marketing Agency.

The Council will update the legislative and regulatory framework that enables the Council and its supervised agencies to respond to new opportunities, including promotion and research responsibilities. To achieve this, the Council will consult with interested parties, including the national marketing agencies, about how the *Farm Products Agencies Act* should evolve in step with their needs. The review will also examine how to streamline the procedure for establishing promotion and research agencies.

Promote Strength, Competitiveness, Market Responsiveness and Profitability

The National Farm Products Council will work with industry and government to develop a common database on production, consumption and international trade of poultry and eggs to ensure that all members of the supply management systems are working from a common base of knowledge.

The Council will develop opportunities for discussions with poultry and egg industry leaders about current trends in the grocery and food service industries and their possible implications.

The Council will work to improve market knowledge among poultry and egg industry participants and government, including a greater awareness of export opportunities. The Council will support the industry-led development of an export strategy and will also develop opportunities for discussions with poultry and egg industry leaders about innovation and adaptation.

The Council will work to create greater awareness among farm product groups about their opportunity to create promotion-research agencies by identifying potential candidate groups and seeking discussions with them about their degree of interest.

Improved Effectiveness and Integrity of Administration

The Council will improve the effectiveness and integrity of its own administration, in step with the requirements of modern comptrollership.

It will also improve internal accountability and communication by ensuring that its internal operations meet the standards expected of the modern public service.

The Council will improve its capacity to work with agencies, farm product groups and other stakeholders in Canadian agriculture.

Benefits to Canadians

The National Farm Products Council provides a valuable service to Canadians. It holds the legislative responsibility to review agency operations, orders and regulations, make inquiries into complaints against agency decisions, and conduct inquiries into the merits of establishing new agencies. It also undertakes discretionary activities that aim to promote the strength and enhance the competitiveness of the sectors it oversees.

Organization

Our Management Framework

AAFC is organized according to the departmental priorities of Business Risk Management, Food Safety and Quality, International Issues, Environment, and Innovation and Renewal.

Leadership for Agricultural Policy Framework

Business Risk Management Policy Planning	Bruce Deacon, Douglas Hedley, Donna Mitchell, Tom Richardson
Food Safety and Quality International Issues	Mark Corey, Gordon Dorrell, Tom Richardson
Environment	Mark Corey, Gordon Dorrell, Paul Schubert, Carl Neggers
Program Delivery	Bruce Deacon, Douglas Hedley, Ernie Wallace
Innovation and Renewal	Mark Corey, Gordon Dorrell, Tom Richardson, Paul Schubert
Information Systems	Mark Corey, Donna Mitchell, Ernie Wallace
Corporate Management (Human Resources, Finance and Asset Management)	Bruce Deacon, Gordon Dorrell, Sharon McKay, Donna Mitchell, Ernie Wallace
Communications and Consultations	Douglas Hedley, Tom Richardson, Paul Schubert

Departmental Planned Spending

In fiscal year 2003-2004, the Department will spend $2,734.5 million to achieve our three Strategic Outcomes. Detailed financial tables are included in Annex 1 of this report.

The majority of the Department's 2003-2004 resources have been allocated to Security of the Food System (74 percent), followed by Innovation for Growth (16 percent) and Health of the Environment (10 percent). More than 88 percent of the resources for the Security of the Food System Strategic Outcome are transfer payments to other parties, including producers and provinces. The majority of the resources for Innovation for Growth and Health of the Environment are in operating costs (71 percent and 65 percent, respectively), reflecting the more labour-intensive nature of these strategic outcomes.

Departmental Planned Spending

($ millions)	Forecast Spending 2002-2003*	Planned Spending 2003-2004	Planned Spending 2004-2005	Planned Spending 2005-2006
Security of the Food System	2,144.6	**2,016.6**	1,375.9	1,361.1
Health of the Environment	204.1	**286.9**	325.9	308.2
Innovation for Growth	429.6	**431.0**	407.7	407.4
Gross Planned Spending	**2,778.3**	**2,734.5**	**2,109.5**	**2,076.7**
Less: Respendable Revenue	39.0	**38.7**	38.7	38.7
Net Planned Spending	**2,739.3**	**2,695.8**	**2,070.8**	**2,038.1**
Less: Adjustments**	911.5	**1,387.1**	800.1	798.6
Total Main Estimates	**1,827.8**	**1,308.7**	**1,270.7**	**1,239.5**
Less: Non-Respendable Revenue	157.9	**36.1**	36.2	36.2
Plus: Cost of Services received without charge***	34.1	**37.6**	38.8	39.0
Plus: Adjustments**	911.5	**1,387.1**	800.1	798.6
Net cost of Program	**2,615.4**	**2,697.3**	**2,073.4**	**2,040.8**
Full-Time Equivalents	**5,632**	**6,146**	**6,449**	**6,502**

Net Planned spending over the next three years is shown as declining. The main reason for this is the conclusion in 2003-2004 of the two-year, $600.0 million per year NISA Bridge funding, which was intended to be a short-term measure. Reference levels may be increased through future Annual Reference Level Updates (ARLUs) or Supplementary Estimates for any additional approved funding.

* Reflects the best forecast to the end of the fiscal year.

** Adjustments for 2002-2003 reflect Supplementary Estimates (A), (B) and other adjustments. Adjustments for 2003-2004 to 2005-2006 reflect initiatives (including APF/Bridge) for which the Department can seek up to the amount shown through Supplementary Estimates, once approved.

*** Cost of services provided by other departments include accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC), contributions covering employees' share of employees' insurance premiums paid by Treasury Board Secretariat (TBS), Workers' Compensation coverage provided by Human Resources Development Canada (HRDC), and salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada.

Note: Planned spending reflects funds currently approved in the government fiscal plan.

Planned Spending and Full Time Equivalents

Security of the Food System

Forecast Spending 2002-2003*		Planned Spending 2003-2004		Planned Spending 2004-2005		Planned Spending 2005-2006	
$ millions	FTE	$ millions	FTE	$ millions	FTE	$ millions	FTE
2,144.6	1,335	2,016.6	1,580	1,375.9	1,910	1,361.1	1,953

* Reflects the best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year including adjustments totalling $839.8 million in Supplementary Estimates.

Note: Planned spending for 2003-2004 to 2005-2006 includes APF / Bridge resources of $1,204.9 million (246 FTEs); $591.9 million (576 FTEs); and $595.7 million (618 FTEs) respectively approved in the fiscal framework but yet to be drawn down into the Department's reference levels.

Health of the Environment

Forecast Spending 2002-2003*		Planned Spending 2003-2004		Planned Spending 2004-2005		Planned Spending 2005-2006	
$ millions	FTE	$ millions	FTE	$ millions	FTE	$ millions	FTE
204.1	1,525	286.9	1,616	325.9	1,615	308.2	1,616

* Reflects the best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year including adjustments totalling $31.6 million in Supplementary Estimates.

Note: Planned spending for 2003-2004 to 2005-2006 includes APF / Bridge resources of $108.9 million (91 FTEs); $148.9 million (90 FTEs); and $133.2 million (91 FTEs) respectively approved in the fiscal framework but yet to be drawn down into the Department's reference levels.

Innovation for Growth

Forecast Spending 2002-2003*		Planned Spending 2003-2004		Planned Spending 2004-2005		Planned Spending 2005-2006	
$ millions	FTE	$ millions	FTE	$ millions	FTE	$ millions	FTE
429.6	2,772	431.0	2,950	407.7	2,924	407.4	2,933

* Reflects the best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year including adjustments totalling $40.1 million in Supplementary Estimates.

Note: Planned spending for 2003-2004 to 2005-2006 includes APF / Bridge resources of $73.0 million (179 FTEs); $59.2 million (152 FTEs); and $63.6 million (161 FTEs) respectively approved in the fiscal framework but yet to be drawn down into the Department's reference levels.

Financial Information

Table 1

Summary of Capital Spending by Strategic Outcome*

Table 2

Details on Major Capital Project Spending

Table 3

Summary of Transfer Payments

Table 4

Details on Transfer Payments Programs

Table 5

Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue

Table 6

Net Cost of Program for the Estimates Year (2003-2004)

Table 7

Canadian Pari-Mutuel Revolving Fund — Statement of Operations

Table 8

Canadian Pari-Mutuel Revolving Fund — Statement of Cash Flows

Table 9

Canadian Pari-Mutuel Revolving Fund — Projected Use of Authority

NOTE: In the following tables, **forecast spending** reflects the best forecast of authorized funding to the end of the fiscal year. **Planned spending** reflects funds already brought into the department's reference levels through the Annual Reference Level Update exercise, as well as adjustments in future years for funding approved in the government fiscal plan, but yet to be brought into the Department's reference levels. The bulk of these adjustments are related to APF/Bridge and, given the demand-driven nature of these programs, resources may be reprofiled and strategic outcome allocations refined in order to achieve the desired results of the Agricultural Policy Framework.

The figures have been rounded to the nearest millions of dollars. Figures that cannot be listed in millions of dollars are shown as 0.0.

* The information in the financial tables in this Annex is presented by Strategic Outcome, where applicable. Agriculture and Agri-Food Canada's Strategic Outcomes are equivalent to its' Business Lines.

Table 1: Summary of Capital Spending by Strategic Outcome

($ millions)	Forecast Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004	Planned Spending 2004-2005	Planned Spending 2005-2006
Security of the Food System	0.3	**23.4**	23.4	23.3
Health of the Environment	14.4	**5.9**	6.9	4.0
Innovation for Growth	32.1	**32.3**	32.3	28.3
Total	**46.8**	**61.6**	**62.6**	**55.6**

Note: Planned capital spending for 2003-2004 to 2005-2006 includes APF/Bridge resources of $24.3 million, $26.3 million and $25.3 million, respectively, approved in the fiscal framework but yet to be drawn down into the Department's reference levels.

Table 2: Details on Major Capital Project Spending

($ millions)	Current Estimated Total Cost*	Spending to March 31, 2003**	Planned Spending 2003-2004	Planned Spending 2004-2005	Planned Spending 2005-2006	Future Year Spending Requirement
Projects over $5 million						
Security of the Food System	–	–	–	–	–	–
Total Security of the Food System	–	–	–	–	–	–
Health of the Environment						
Saskatchewan (Swift Current), Duncairn Dam (S)	10.0	0.6	**6.0**	3.4	–	–
Total Health of the Environment	**10.0**	**0.6**	**6.0**	**3.4**	**0.0**	**0.0**
Innovation for Growth						
P.E.I (Charlottetown), Consolidation operations (S)	6.9	6.9	–	–	–	–
N.B. (Fredericton), Facility retrofit (S)	21.7	21.0	**0.7**	–	–	–
Quebec (St. Hyacinthe), Tech. Innovation Centre (S)	8.0	8.0	–	–	–	–
Manitoba (Winnipeg), Facility retrofit (PPA)	24.0	1.2	–	–	–	22.8
Alberta (Lethbridge), New multi-purpose facility (S) Phase I	29.9	29.1	**0.8**	–	–	–
Alberta (Lethbridge) Multi-purpose Phase II (EPA)	7.8	–	–	–	–	7.8
Total Innovation for Growth	**98.3**	**66.2**	**1.5**	**–**	**–**	**30.6**
Total Projects over $5 million	**108.3**	**66.8**	**7.5**	**3.4**	**–**	**30.6**

* The Current Estimated Total Cost number includes both expenditures made in previous years and expenditures forecast for 2002-2003 and beyond.

** Forecast Spending to March 31, 2003, includes expenditures incurred in prior years.

(S) denotes a Substantive Estimate

(PPA) denotes Preliminary Project Approval

(EPA) denotes Effective Project Approval

Table 3: Summary of Transfer Payments

($ millions)	Forecast Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004	Planned Spending 2004-2005	Planned Spending 2005-2006
Grants				
Security of the Food System	118.5	**5.5**	5.5	5.5
Health of the Environment	10.3	**10.3**	10.3	10.3
Innovation for Growth	17.8	**17.8**	17.8	17.8
Total Grants	**146.6**	**33.6**	**33.6**	**33.6**
Contributions				
Security of the Food System	1,884.8	**1,772.2**	1,124.8	1,103.5
Health of the Environment	18.5	**83.9**	116.3	102.2
Innovation for Growth	63.5	**73.6**	61.7	61.8
Total Contributions	**1,996.7**	**1,929.7**	**1,302.8**	**1,267.5**
Total Grants and Contributions	**2,113.3**	**1,963.3**	**1,336.4**	**1,301.2**

Note: Planned spending for Transfer Payments for 2003-2004 to 2005-2006 includes APF/Bridge resources of $1,179.9 million, $588.6 million and $571.9 million, respectively, approved in the fiscal framework but yet to be drawn down into the Department s reference levels.

Table 4: Details on Transfer Payments Programs

Grants and Contributions

Security of the Food System

Objective – To bring the decision-maker closer to citizens, a more cost-efficient government and the agricultural sector's desire for more direct involvement in funding decisions will be accomplished through the funding of industry-led initiatives.

Planned Results – An agriculture and agri-food sector that is able to manage financial, supply, market, health and environmental risks; to secure domestic and international marketplace for Canadian agricultural products; and to maintain a high level of consumer confidence in the quality, safety and production of Canadian food.

Health of the Environment

Objective – Provide relevant and accurate environmental information to foster open and informed dialogue, and to help all parties involved to make sound decisions through public investment to protect water, air, soil and biodiversity.

Planned Results – The provision of relevant and accurate environmental information to foster open and informed dialogue and to help citizens, government, farmers and the agri-food sector make sound decisions for today's and future generations; and to realize environmental benefits and reduce environmental risks by leading the development and implementation of economically sustainable best management practices, within a supportive business climate, for adoption by the agriculture and agri-food industry, government and the general public.

Innovation for Growth

Objective – Fostering innovation to make Canada the world leader in developing food and other related agricultural products and services; developing and promoting the adoption of new technologies and best practices; and using public-sector research infrastructure as a catalyst/incubator for private-sector innovation.

Planned Results – The development and adoption of new products, processes, technologies and services to increase our competitive edge by investing in an environment that encourages discovery and innovation; an entrepreneurial and highly skilled workforce; and a strong investment in the sector and in rural Canada; and diversified markets captured by Canadian products and services.

Table 5: Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue

Respendable Revenue

($ millions)	Forecast Revenue 2002-2003	Planned Revenue 2003-2004	Planned Revenue 2004-2005	Planned Revenue 2005-2006
Security of the Food System				
Net Income Stabilization Account – Admin. fees	8.9	**8.9**	8.9	8.9
Canadian Pari-Mutuel Agency Revolving Fund	15.5	**15.3**	15.3	15.3
Total — Security of the Food System	**24.4**	**24.2**	**24.2**	**24.2**
Health of the Environment				
Community Pastures	14.5	**14.5**	14.5	14.5
Total — Health of the Environment	**14.5**	**14.5**	**14.5**	**14.5**
Innovation for Growth				
Canadian Pari-Mutuel Agency Revolving Fund	0.1	–	–	–
Total — Innovation for Growth	**0.1**	–	–	–
Total Respendable Revenue	**39.0**	**38.7**	**38.7**	**38.7**

Non-Respendable Revenue

($ millions)	Forecast Revenue 2002-2003	Planned Revenue 2003-2004	Planned Revenue 2004-2005	Planned Revenue 2005-2006
Security of the Food System				
Refund of Previous Years' Expenditures*	127.0	**4.6**	4.6	4.6
Service and Service Fees	1.6	**1.6**	1.6	1.6
Privileges, Licences and Permits	1.3	**1.3**	1.3	1.3
Return on Investments**	0.6	**0.7**	0.7	0.7
Proceeds from Sales of Crown Assets	0.6	**0.6**	0.6	0.6
Other Non-Tax Revenues	2.0	**2.0**	2.0	2.0
Total — Security of the Food System	**133.0**	**10.7**	**10.7**	**10.7**
Health of the Environment				
Refund of Previous Years' Expenditures*	3.3	**3.3**	3.3	3.3
Service and Service Fees	0.3	**0.3**	0.3	0.3
Privileges, Licences and Permits	1.4	**1.4**	1.4	1.4
Return on Investments**	0.6	**0.8**	0.8	0.8
Proceeds from Sales of Crown Assets	1.6	**1.6**	1.6	1.6
Other Non-Tax Revenues	1.4	**1.4**	1.4	1.4
Total — Health of the Environment	**8.8**	**8.9**	**9.0**	**9.0**
Innovation for Growth				
Refund of Previous Years' Expenditures*	7.0	**7.0**	7.0	7.0
Service and Service Fees	0.2	**0.2**	0.2	0.2
Privileges, Licences and Permits	2.9	**2.9**	2.9	2.9
Return on Investments**	1.3	**1.6**	1.7	1.7
Proceeds from Sales of Crown Assets	1.6	**1.6**	1.6	1.6
Other Non-Tax Revenues	3.1	**3.1**	3.1	3.1
Total — Innovation for Growth	**16.2**	**16.5**	**16.6**	**16.6**
Total Non-Respendable Revenue	**157.9**	**36.1**	**36.2**	**36.2**
Total Respendable and Non-Respendable Revenue	**196.9**	**74.8**	**74.9**	**74.9**

* Refund of Previous Years' Expenditures for the Security of the Food System strategic outcome for 2002-2003 includes amounts recovered from Provinces for payments made by the Department, and collections of overpayments under the Agricultural Income Disaster Assistance (AIDA) program and the Canadian Farm Income Program (CFIP). Additional amounts are expected to be recovered through to 2004-2005 but cannot be estimated at this time.

** Return on Investments includes interest on loans for the Canadian Dairy Commission and Construction of Multi-Purpose Exhibition Buildings. It does not include the loan to the Farm Credit Corporation, as this loan is no longer outstanding.

Table 6: Net Cost of Program for the Estimates Year (2003-2004)

($ millions)	Total
Net Planned Spending (Total Main Estimates plus Adjustments)	2,695.8
Plus: Services Received without Charge	
Accommodation provided by PWGSC	10.4
Contributions covering employees' share of employees insurance premiums and expenditures paid by TBS	23.8
Workers' Compensation coverage provided by HRDC	2.1
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	1.3
	37.6
Less: Non-Respendable Revenue	36.1
2003-2004 Net cost of Program	**2,697.3**

Table 7: Canadian Pari-Mutuel Revolving Fund – Statement of Operations

($ millions)	Forecast 2002-2003	Planned 2003-2004	Planned 2004-2005	Planned 2005-2006
Respendable Revenue	15.6	**15.3**	15.3	15.3
Expenses				
Operating:				
Salaries and employee benefits	4.9	**5.0**	5.0	5.0
Depreciation	0.1	**0.1**	0.1	0.1
Administrative and support services	9.8	**9.8**	9.8	9.8
Utilities, materials and supplies	0.8	**0.4**	0.4	0.4
Total Operating	**15.6**	**15.3**	**15.3**	**15.3**
Surplus (Deficit)	–	–	–	–

Table 8: Canadian Pari-Mutuel Revolving Fund – Statement of Cash Flows

($ millions)	Forecast 2002-2003	Planned 2003-2004	Planned 2004-2005	Planned 2005-2006
Surplus (Deficit)	–	–	–	–
Add non-cash items:				
Depreciation/amortization	0.1	**0.1**	0.1	0.1
Investing activities:				
Acquisition of depreciable assets	(0.1)	**(0.1)**	(0.1)	(0.1)
Cash Surplus (requirement)	–	–	–	–

Table 9: Canadian Pari-Mutuel Revolving Fund – Projected Use of Authority

($ millions)	Forecast 2002-2003	Planned 2003-2004	Planned 2004-2005	Planned 2005-2006
Authority*	2.0	2.0	2.0	2.0
Drawdown:				
Balance as at April 1	1.0	1.0	1.0	1.0
Projected Surplus (Drawdown)	–	–	–	–
Total Drawdown	**1.0**	**1.0**	**1.0**	**1.0**
Projected Balance at March 31	**3.0**	**3.0**	**3.0**	**3.0**

* $2 million is the maximum amount that may be drawn down from the Consolidated Revenue Fund (CRF) at any time.

Further Information

Agriculture and Agri-Food Portfolio

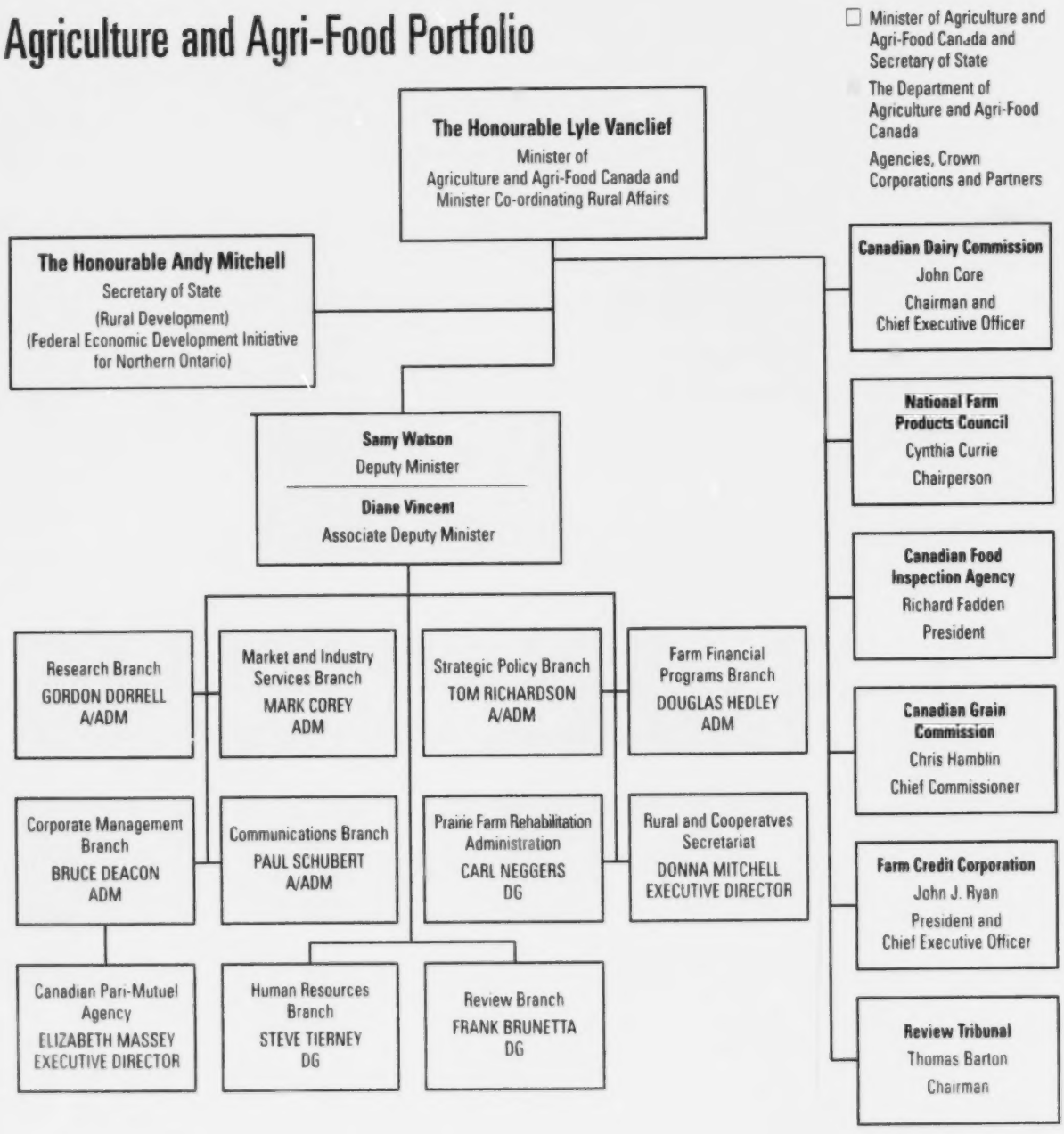

How to Reach Us

Departmental Contacts

Agriculture and Agri-Food Canada
Note: All addresses are at 930 Carling Avenue unless otherwise noted.

General Enquiries
930 Carling Avenue
Ottawa, Ontario K1A 0C5
(613) 759-1000
World Wide Web: http://www.agr.gc.ca

More information on the Department and its activities can be found on our Web site at:
http:/www.agr.gc.ca/index_e.phtml

Minister of Agriculture and Agri-food and Minister Coordinating Rural Affairs
The Honourable Lyle Vanclief, P.C., M.P.
http://www.agr.gc.ca/minoffe.html

Secretary of State (Rural Development)
(Federal Economic Development Initiative For Northern Ontario)
The Honourable Andy Mitchell, P.C., M.P.
http://www.agr.gc.ca/cb/min/emitchell.html

Deputy Minister and Associate Deputy Minister

Samy Watson
Deputy Minister
(613) 759-1101
watsons@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/cb/min/dmoe.html

Diane Vincent
Associate Deputy Minister
(613) 759-1090
vincentdi@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/cb/min/admovincente.html

Branch and Agency Heads

Research Branch
Gordon Dorrell
Acting Assistant Deputy Minister
(613) 759-7777
dorrellg@agr.gc.ca
http://res2.agr.gc.ca/research-recherche/

Market and Industry Services Branch
Mark Corey
Assistant Deputy Minister
(613) 759-7561
coreym@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/misb.html

Strategic Policy Branch
Tom Richardson
Acting Assistant Deputy Minister
(613) 759-7349
richart@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/spb/pb_e.phtml

Farm Financial Programs Branch
Douglas Hedley
Assistant Deputy Minister
(613) 759-7243
hedleyd@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/ffpb/ffpb_e.phtml

Corporate Management Branch
Bruce Deacon
Assistant Deputy Minister
(613) 759-6811
deaconb@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/csb_e.phtml

Communications Branch
Paul Schubert
Acting Assistant Deputy Minister
(613) 759-7964
schubertp@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/cb/combr_e.phtml

Human Resources Branch
Steve Tierney
Director General
(613) 759-1196
tierneys@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/hr/main.html

Review Branch
Frank Brunetta
Director General
(613) 759-6471
brunettaf@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/review/rbmain.html

Canadian Pari-Mutuel Agency
Elizabeth Massey
Executive Director
P.O. Box 5904 LCD Merivale Ottawa,
Ontario K2E 8A9
(613) 946-1700
emassey@agr.gc.ca
http://www.cpma-acpm.gc.ca/

Prairie Farm Rehabilitation Administration
Carl Neggers
Director General
FCC Tower
603-1800 Hamilton Street
Regina, Saskatchewan
S4P 4L2
(306) 780-5081
neggers@agr.gc.ca
http://www.agr.ca/pfra/

Rural and Cooperatives Secretariat
Donna Mitchell
Executive Director
(613) 759-7113
mitchelldo@em.agr.ca
http://www.rural.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/policy/coop/

Portfolio Contacts

National Farm Products Council
Cynthia Currie
Chairperson
344 Slater Street
10th Floor
Ottawa, Ontario K1R 7Y3
(613) 995-2298
curriec@agr.gc.ca
http://nfpc-cnpa.gc.ca

Canadian Food Inspection Agency
Richard Fadden
President
59 Camelot Drive
Nepean, Ontario K1A 0Y9
(613) 225-2342
faddenr@agr.gc.ca
http://www.inspection.gc.ca

Farm Credit Corporation
John J. Ryan
President and Chief Executive Officer
P.O. Box 4320
1800 Hamilton Street
Regina, Saskatchewan
S4P 4L3
(306) 780-8100
jryan@sk.sympatico.ca
www.fcc-sca.ca

Canadian Grain Commission
Chris Hamblin
Chief Commissioner
600-303 Main Street
Winnipeg, Manitoba
R3C 3G8
(204) 983-2735
chamblin@cgc.ca
http://www.grainscanada.gc.ca

Canadian Dairy Commission
John Core
Chairman & Chief Executive Officer
1525 Carling Avenue
Suite 300
Ottawa, Ontario K1A 0Z2
(613) 792-2060
jcore@agr.gc.ca
www.cdc.ca

Review Tribunal
Thomas Barton
Chairman
Ottawa, Ontario
K1A 0C6
(613) 792-2087
http://www.rt-cr.gc.ca/

Legislation Administered by the Minister of Agriculture and Agri-Food

The Minister has sole responsibility to Parliament for the following Acts that are administered by Agriculture and Agri-Food Canada

Agricultural Marketing Programs Act [1]	S.C., 1997, C. 20
Agricultural Products Marketing Act	R.S.C., 1985, C. A-6, as amended
Animal Pedigree Act	R.S.C., 1985, C. 8 (4 th Supp.), as amended
Department of Agriculture and Agri-Food Act	S.C., 1994, C. 38, as amended
Experimental Farm Stations Act	R.S.C., 1985, C. E-16, as amended
Farm Debt Mediation Act	S.C., 1997, C. 21
Farm Improvement Loans Act	R.S.C., 1985, C. F-3, as amended
Farm Improvement and Marketing Cooperatives Loans Act	R.S.C., 1985, C. 25 (3 rd Supp.), as amended
Farm Income Protection Act	S.C., 1991, C. 22, as amended
Prairie Farm Rehabilitation Act	R.S.C., 1985, C. P-17, as amended

The Minister shares responsibility to Parliament for the following Acts

Criminal Code, Section 204	R.S.C., 1985, C. C-46, as amended (Minister of Justice and Attorney General of Canada)
Department of Foreign Affairs and International Trade Act, Paragraph 10(2)(e)	R.S.C., 1985, C. E-22, as amended (Minister of Foreign Affairs)

1 The following Acts have been repealed by the *Agricultural Marketing Programs Act* (AMPA). However, the sections in the AMPA repealing these acts have not yet come into force. They therefore remain Acts for which the Minister is responsible:

Agricultural Products Board Act
Agricultural Products Cooperative Marketing Act
Advance Payments for Crops Act
Prairie Grain Advance Payments Act

Legislation administered by agencies outside of Agriculture and Agri-Food Canada

Agriculture and Agri-Food Administrative Monetary Penalties Act	R.S.C., 1995, C. 40
Canada Agricultural Products Act	R.S. 1985, C. 20 , 4 th supp.
Canadian Dairy Commission Act	R.S.C., 1985, C. C-15, as amended
Canadian Food Inspection Agency Act	R.S. 1997, C. 6
Canadian Wheat Board Act	R.S. 1985, C. C-24
Consumer Packaging and Labelling Act	R.S. 1985, C. C-38
Farm Credit Canada Act	S.C., 1993, C. 14
Farm Products Agencies Act	R.S.C., 1985, C. F-4, as amended
Feeds Act	R.S. 1985, C. F-9
Fertilizers Act	R.S. 1985, C. F-10
Fish Inspection Act	R.S. 1985, C. F-12
Food and Drugs Act	R.S. 1985, C. F -27
Health of Animals Act 1990	C. 21
Meat Inspection Act	R.S. 1985, C. 25 , 1 st supp.
Plant Breeders' Rights Act 1990	C. 20
Plant Protection Act 1990	C. 22
Seeds Act	R.S. 1985 C. S-8

Agriculture et agroalimentaire Canada

Budget des dépenses 2003-2004

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaire

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le Budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le Budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le
Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2003.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions du gouvernement du Canada
Communication Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.communication.gc.ca

No de catalogue : BT31-2/2004-III-1
ISBN 0-660-62210-6

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Agriculture and Agri-Food Canada

BUDGET DES DÉPENSES

2003-2004

RAPPORT SUR LES PLANS ET LES PRIORITÉS

SÉCURITÉ DU SYSTÈME ALIMENTAIRE • SANTÉ DE L'ENVIRONNEMENT • INNOVATIONS PROPICES À LA CROISSANCE

Canada

AGRICULTURE ET
AGROALIMENTAIRE CANADA

2003-2004

RAPPORT SUR LES PLANS ET LES PRIORITÉS

SÉCURITÉ DU SYSTÈME ALIMENTAIRE • SANTÉ DE L'ENVIRONNEMENT • INNOVATIONS PROPICES À LA CROISSANCE

TABLE DES MATIÈRES

Partie I

Message du ministre 1
Message du secrétaire d'État au Développement rural 3
Déclaration de la haute direction 5

Partie II

Vue d'ensemble de la planification 6
Introduction 6
Contexte de fonctionnement 7
Intervention stratégique 8

Partie III

Plans stratégiques d'Agriculture et Agroalimentaire Canada 12
Sécurité du système alimentaire 13
Santé de l'environnement 20
Innovations propices à la croissance 25

Initiatives horizontales et principaux thèmes du gouvernement 31
Partenariat rural canadien 31
Secrétariat aux coopératives 36
Stratégie de développement durable 38

Information supplémentaire 40
Agence canadienne du pari mutuel 40
Conseil national des produits agricoles 42

Organisation

Notre cadre de gestion 45
Dépenses prévues du Ministère 45

Annexe I

Information financière 48

Annexe II

Renseignements complémentaires 54
Le portefeuille de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire 54
Pour nous joindre 55
Lois appliquées par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire 58

MESSAGE DU MINISTRE

Lyle Vanclief

L'année 2002 a été un point tournant pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien.

Le 20 juin, dans le but de faire entrer l'agriculture dans le XXIe siècle, le premier ministre Jean Chrétien et moi-même annoncions la création du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) et un investissement connexe de 5,2 milliards de dollars au cours des six prochaines années.

En faisant valoir que le Canada se classe au premier rang dans le monde comme fournisseur de produits agroalimentaires sains, innovateurs et écologiques de première qualité, le Cadre contribue à assurer non seulement la rentabilité du secteur agroalimentaire, mais aussi la meilleure qualité de vie possible à tous les Canadiens et les Canadiennes.

Après la signature de l'Accord-cadre à Halifax en juin 2002, nous avons entamé les dernières étapes de la négociation d'ententes avec chacune des provinces et chacun des territoires. Les ententes confirmeront les mesures que chaque gouvernement prendra pour instaurer les conditions qui permettront à tous les membres du secteur — des agriculteurs aux détaillants en passant par les transformateurs — de prospérer et de réaliser leur plein potentiel.

Le contexte dans lequel a évolué le secteur en 2002 lui a posé d'énormes défis. Les dégâts causés par la sécheresse et les infestations d'insectes dans l'Ouest du Canada et dans d'autres régions, et les niveaux élevés des subventions annoncées par les États-Unis dans leur projet de loi agricole *(Farm Bill)* ont confirmé la nécessité d'élaborer des politiques qui aideront le secteur à gérer les risques et à trouver de nouveaux débouchés.

La ratification, par le Canada, du Protocole de Kyoto était une décision qui s'imposait pour faire progresser la gérance de l'environnement. En nous incitant à changer, le Protocole suscite de nouvelles possibilités d'innovation et de croissance à la fois dans les exploitations agricoles et à l'extérieur. Par exemple, elle favorise la production intérieure et l'utilisation de biocarburants tels que l'éthanol et le biodiésel, et stimule les efforts visant à accroître l'utilisation des bioproduits dans une vaste gamme de produits de consommation comme les plastiques et les produits de beauté.

Le Cadre stratégique pour l'agriculture est conçu de façon à relever des défis et à tirer parti de possibilités comme ceux et celles dont je viens de parler. Les nouveaux programmes qui seront lancés au cours des prochaines années nous permettront d'obtenir les résultats stratégiques que vise Agriculture et Agroalimentaire Canada : sécurité du système alimentaire, santé de l'environnement et innovations propices à la croissance. Nos cinq domaines prioritaires sont : la salubrité et la qualité des aliments, l'environnement, la gestion des risques d'entreprise, les questions internationales, et l'innovation et le renouveau; ces domaines seront au centre de nos activités d'ici à 2006 et même par la suite :

- L'amélioration des programmes de gestion des risques d'entreprise aideront les producteurs à gérer les risques de leurs exploitations grâce à la stabilisation et à d'autres mécanismes qui les encourageront à gérer leurs fermes en tant qu'entreprises rentables et durables;
- Les programmes de salubrité des aliments mettront à contribution les provinces et le secteur en vue de la mise sur pied de systèmes globaux de traçabilité et de systèmes qualité reconnus par l'État qui favoriseront la confiance dans nos produits à l'échelle mondiale et inciteront les consommateurs à s'en procurer;
- Les programmes de protection de l'environnement épauleront le secteur dans les efforts qu'il déploie pour instaurer un secteur agricole davantage respectueux de l'environnement, au profit de tous;
- Les projets et les programmes d'innovation et de renouveau viseront surtout à tirer parti des possibilités dans les domaines de la production durable, des bioproduits et des bioprocédés, de la salubrité des aliments et de l'environnement ainsi que de l'aide dispensée aux agriculteurs pour qu'ils gèrent la transition de leurs entreprises en cette ère de changement;
- Sur la scène internationale, le Ministère cherchera surtout à élargir les débouchés existants, à en créer de nouveaux et à progresser vers l'élimination des pratiques commerciales déloyales qui sévissent sur les marchés mondiaux.

Nous sommes maintenant mieux placés pour concrétiser notre vision, qui est d'assurer l'avenir de notre secteur et la meilleure qualité de vie possible à tous les Canadiens et les Canadiennes. Je suis persuadé que nous réussirons.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
et ministre à la coordination des affaires rurales,

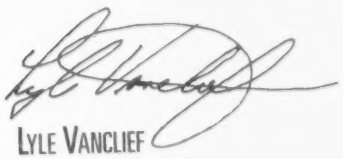

LYLE VANCLIEF

Message du secrétaire d'État au Développement rural

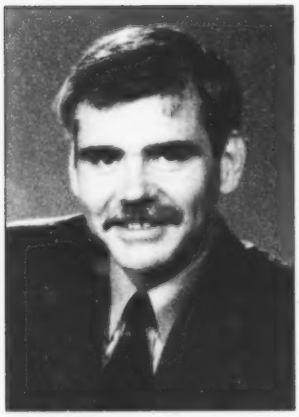

Andy Mitchell

Les fondations sur lesquelles reposait le Canada d'hier et reposera celui de demain trouvent leur origine dans la vigueur et la vitalité de ses collectivités rurales. Les Canadiens et Canadiennes, qu'ils soient citadins ou ruraux, ont tous à gagner à ce que le Canada rural soit viable. Au cours de l'année écoulée, le gouvernement du Canada a renforcé son engagement à favoriser l'avènement de collectivités rurales vigoureuses et dynamiques; il a ainsi préparé la voie à une vision à long terme du Canada rural.

L'investissement fédéral de 5,2 milliards de dollars dans le Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) et dans ses activités connexes concourront à renforcer le secteur agricole, ce qui rejaillira sur le Canada rural.

Dans le cadre des activités liées au CSA, le gouvernement renforcera son engagement à l'égard du Partenariat rural canadien (PRC). Le Partenariat permet à 29 ministères et organismes fédéraux de créer un climat social, économique et culturel favorable à la prospérité du Canada rural. Le gouvernement y versera 55 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour qu'il poursuive son travail et améliore ses résultats. Un montant supplémentaire de 5 millions de dollars sera consacré au renforcement des capacités des collectivités rurales.

La seconde Conference rurale nationale, tenue à Charlottetown en avril 2002, a permis à 500 citoyens et citoyennes de prendre part à l'établissement du plan d'action rural pour les deux prochaines années et de trouver des solutions locales à leurs problèmes locaux. Les participants ont adopté une approche globale, axée sur la collaboration, face au développement rural, reconnaissant que les enjeux sociaux, environnementaux et culturels sont tous aussi importants que la croissance économique pour assurer la réussite des collectivités rurales. Ils ont invité tous les ordres de gouvernement à collaborer de façon plus cohérente à l'élaboration des politiques, des programmes et des services à l'intention des collectivités rurales.

Dans le *discours du Trône 2002*, le gouvernement reconnaît les nombreux défis qu'ont à affronter les Canadiens ruraux et recourt à plusieurs moyens pour renforcer les engagements qu'il a pris à l'égard des collectivités rurales et éloignées : mettre en œuvre le Cadre stratégique pour l'agriculture en tant que grande priorité gouvernementale; chercher à dénouer les différends commerciaux qui concernent le bois d'œuvre et l'agriculture; promettre des mesures qui favoriseront la mise sur pied de projets ruraux importants tels que celui de la

baie de Voisey et le gazoduc du Nord. Par ailleurs, le programme d'infrastructure de 10 ans permettra d'exécuter les initiatives stratégiques à long terme qui sont essentielles à la compétitivité et à la croissance durable du secteur. À cet égard, les intervenants sont invités à cibler les programmes de développement régional de façon à ce qu'ils répondent mieux aux besoins de l'économie du savoir et à ce qu'ils s'attaquent aux enjeux distincts des collectivités urbaines, rurales et du Nord du pays.

L'appui du gouvernement du Canada aux coopératives est également propice à la viabilité à long terme du Canada rural. La nouvelle Initiative quinquennale de développement des coopératives, dotée d'un budget de 15 millions de dollars, vise à aider les collectivités rurales à s'adapter aux changements économiques et sociaux, à tirer parti de l'économie du savoir et à se servir du modèle coopératif pour répondre aux besoins non comblés de leurs collectivités. Cet investissement aidera les coopératives à acquérir une capacité au niveau de la base, renforcera les collectivités et assurera une qualité de vie plus élevée à tous les Canadiens et Canadiennes.

Le gouvernement du Canada est déterminé à collaborer avec les provinces et les territoires ainsi qu'avec les Canadiens ruraux eux-mêmes pour que tous les citoyens du pays continuent de bénéficier des avantages liés aux atouts naturels du Canada rural et de ses collectivités, et ce, dès maintenant.

Le secrétaire d'État (Développement rural)
(Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario),

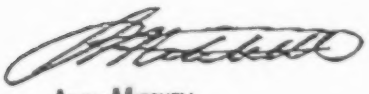

ANDY MITCHELL

DÉCLARATION DE LA HAUTE DIRECTION

Samy Watson

Diane Vincent

Nous soumettons, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2003-2004* d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC).

À notre connaissance, les renseignements :

- décrivent fidèlement le mandat, les plans, les priorités, les stratégies et les résultats clés prévus du Ministère;
- sont conformes à la politique, aux instructions et aux principes de divulgation du Conseil du Trésor;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur des systèmes ministériels sous-jacents d'information et de gestion qui sont valables.

Nous sommes satisfaits des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont présidé à la préparation du *Rapport sur les plans et les priorités*.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la *Structure de planification*, sur laquelle s'appuie ce document et qui sert à rendre compte des résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs accordés.

Le sous-ministre,

Samy Watson

La sous-ministre déléguée,

Diane Vincent

VUE D'ENSEMBLE DE LA PLANIFICATION

Introduction

En juin dernier, le gouvernement du Canada a donné suite à l'engagement qu'il avait pris dans le discours du Trône 2001 d'aider l'agriculture à aller au-delà de la simple gestion de crise et a investi 5,2 milliards de dollars d'argent frais sur six ans dans le secteur agricole et agroalimentaire. Les contributions des provinces viendront s'ajouter à ce montant.

Compte tenu des pressions constantes qui s'exercent sur le milieu où évoluent les entreprises agricoles et agroalimentaires, la clé de leur réussite est l'adoption d'une approche souple et ambitieuse de la gestion des risques. La nouvelle orientation du Ministère fournira une telle approche, en aidant nos agriculteurs et les autres membres du secteur à égaler ou à surpasser leurs concurrents aujourd'hui, et en leur conférant un avantage qui leur permettra de prospérer dans le futur. Le gouvernement fédéral dirige un effort concerté et soutenu visant à placer le Canada en tête, à en faire le chef de file mondial de la production agricole et agroalimentaire.

Le gouvernement du Canada contribuera à accroître la rentabilité du secteur et à faire en sorte que les consommateurs partout au monde reconnaissent la qualité inégalée des produits agroalimentaires canadiens.

À court terme, nous aiderons nos agriculteurs à relever leurs défis de l'heure et à faire la transition à une nouvelle génération de programmes plus efficaces de gestion des risques. À long terme, le gouvernement du Canada contribuera à accroître la rentabilité du secteur et à faire en sorte que les consommateurs partout au monde reconnaissent la qualité inégalée des produits agroalimentaires canadiens. La mise en place des meilleures sauvegardes au monde en matière de salubrité des aliments et de protection de l'environnement nous aidera à faire reconnaître la salubrité, la qualité élevée et la valeur nutritive de nos produits alimentaires, ce qui en stimulera la demande tant au pays qu'à l'étranger.

Il va de soi que la vitalité du secteur agricole et agroalimentaire se répercute directement sur la prospérité des collectivités qui appuient nos agriculteurs. Le secteur demeure l'un des piliers de l'économie du Canada rural. De nos jours, celui-ci représente 30 p. 100 de la population canadienne, 25 p. 100 du produit intérieur brut, près de 25 p. 100 des emplois et plus de 40 p. 100 de notre excédent commercial. C'est là une contribution éminente à la vigueur de l'économie nationale, et chacun sait que le secteur agricole et agroalimentaire y est pour beaucoup.

Contexte de fonctionnement

Le secteur agricole et agroalimentaire est l'un des plus dynamiques et innovateurs du pays, et il contribue à la qualité de vie élevée de tous les Canadiens.

Les statistiques sont éloquentes :

- la filière agricole et agroalimentaire canadienne génère un chiffre d'affaires annuel de quelque 100 milliards de dollars au palier de la vente au détail et des services alimentaires, et explique environ 8 p. 100 du produit intérieur brut total du pays.
- le Canada est le troisième exportateur de produits agroalimentaires au monde, après les États-Unis et l'Union européenne;
- le secteur contribue quelque 7 milliards de dollars par année à la balance commerciale du Canada, ce qui représente environ 10 p. 100 de notre excédent commercial total.

La sécheresse est un problème majeur en agriculture. L'absence de précipitations pendant une période prolongée peut détruire les cultures et la végétation ou ralentir leur croissance, aggraver les infestations d'insectes et les maladies, réduire la disponibilité des eaux superficielles et souterraines répondant aux besoins de la population, du bétail et de l'irrigation, et favoriser l'érosion des sols. Les provinces des Prairies sont les plus touchées à cet égard mais, au cours de 2001, la sécheresse a frappé à des degrés divers dans chaque province. De surcroît, les sécheresses consécutives dans les Prairies en 2001 et en 2002 ont ralenti la croissance de certaines cultures à valeur ajoutée et créé des incertitudes pour les usines de transformation et leurs investisseurs potentiels. Les sécheresses ont fait ressortir l'importance des pratiques agricoles durables et des programmes de stabilisation du revenu.

Malgré une position solide, attestée par ces chiffres impressionnants, un certain nombre de pressions et de possibilités façonnent l'avenir du secteur agricole et agroalimentaire. **Les préférences des consommateurs** ne cessent d'évoluer, et il devient plus crucial de pouvoir livrer des produits qui sont à la hauteur des attentes. De plus en plus, les consommateurs exigent des produits répondant à une plus vaste gamme de critères. Compte tenu des préoccupations plus vives du public au sujet de la salubrité des aliments, le secteur est de plus en plus sensibilisé au besoin d'adopter des normes fondées sur le HACCP (analyse des dangers et maîtrise des points critiques) à la ferme et au palier de transformation. De même, on note un intérêt croissant des consommateurs pour la façon dont les denrées agricoles sont produites, y compris les impacts environnementaux potentiels. Cette situation crée de nouveaux débouchés pour les denrées agricoles produites d'une manière écologique, par exemple selon les normes de l'agriculture biologique ou en régime d'applications réduites de pesticides.

Les **politiques agricoles** protectionnistes des autres pays, et notamment le soutien interne et les subventions à l'exportation à effet de distorsion sur les échanges, demeurent un obstacle à la croissance du commerce agricole et

agroalimentaire mondial. Par exemple, le *U.S. Farm Bill* et les politiques de l'Union européenne stimulent la production et exercent des pressions à la baisse sur les prix des produits primaires. Le gouvernement du Canada travaille à l'établissement de règles du jeu équitables à l'échelle internationale, qui placeront tous les pays sur un pied d'égalité.

Le défi consiste à pouvoir s'adapter au contexte d'une manière efficace.

Que les pressions proviennent des marchés, de l'environnement ou des mesures commerciales étrangères, le contexte est toujours dynamique, et le défi consiste à pouvoir s'y adapter d'une manière efficace.

Intervention stratégique

Les défis clés du XXIe siècle — mondialisation, protection de l'environnement, progrès technologiques et exigences des consommateurs — ont tous été pris en compte lorsque l'on a élaboré le Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) il y a trois ans pour aider le secteur à gérer les risques d'entreprise et à saisir les nouveaux débouchés. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont convenu de fournir toute une gamme de programmes et de services pour aider les agriculteurs et les autres membres du secteur provenant des régions urbaines et rurales à :

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont convenu de fournir toute une gamme de programmes et de services pour aider les agriculteurs et les autres membres du secteur.

- Accroître leur rentabilité grâce à des activités à valeur ajoutée et à l'exploitation de nouvelles possibilités commerciales;
- Effectuer des choix éclairés sur leurs sources de revenu;
- Répondre aux exigences des marchés et des consommateurs en matière de salubrité et de qualité des aliments, et de pratiques de production respectueuses de l'environnement;
- Saisir les possibilités découlant des progrès scientifiques et de l'innovation.

Les volets clés du CSA se répercutent sur nos trois résultats stratégiques pour les Canadiens, soit *Sécurité du système alimentaire*, *Santé de l'environnement et Innovations propices à la croissance*. Au cours des trois prochaines années, AAC adoptera une approche intégrée afin d'atteindre ses résultats stratégiques, lesquels aideront le secteur agricole et agroalimentaire canadien à composer avec une concurrence mondiale plus vive et les nouvelles exigences des consommateurs.

En donnant le ton dans les domaines d'action clés du CSA, soit la gestion des risques d'entreprise à la ferme, la salubrité et la qualité des aliments, la protection de l'environnement, l'innovation et le renouveau du secteur, le Ministère contribuera de façon appréciable à assurer au secteur agricole et agroalimentaire canadien un avenir prometteur et rentable.

Sécurité du système alimentaire

Sécurité du système alimentaire est synonyme de fiabilité des produits pour le consommateur et de rentabilité pour le secteur. Notre approche consiste à maintenir la confiance des consommateurs dans la salubrité et la qualité de nos

Les gouvernements, de concert avec les intervenants de l'industrie, tablent sur les meilleurs des programmes existants de gestion des risques d'entreprise.

produits, à bien gérer les risques avec lesquels les agriculteurs doivent composer, et à obtenir et à maintenir l'accès aux marchés étrangers. Le secteur agricole et agroalimentaire canadien jouit à juste titre d'une réputation enviable à l'échelle mondiale comme fournisseur d'aliments salubres et de qualité élevée. Les gouvernements, de concert avec les intervenants de l'industrie, tablent sur les meilleurs des programmes existants de gestion des risques d'entreprise, tels que l'assurance-récolte et le Compte de stabilisation du revenu net (CSRN), de façon à pourvoir d'outils efficaces un secteur en pleine évolution, et à adopter de nouvelles approches de la protection du revenu. Au chapitre de la gestion des risques d'entreprise, la nouvelle orientation non seulement protégera les agriculteurs contre les risques traditionnels et naissants, mais elle les incitera également à utiliser de nouvelles pratiques et stratégies pour atténuer leurs risques dans le futur. L'objectif est d'en arriver à un ensemble plus intégré de programmes assurant une couverture des risques, donnant plus de choix aux producteurs et favorisant la croissance et la rentabilité futures du secteur.

Bon nombre de participants de l'industrie s'orientent déjà vers des systèmes capables d'attester le respect de normes de salubrité et de qualité répondant aux demandes des consommateurs. Afin de préserver la réputation durement acquise du Canada, le Ministère offrira à l'industrie des fonds, des programmes et une aide technique pour lui permettre de mettre en œuvre, à la ferme et en aval de la ferme, le HACCP (analyse des dangers et maîtrise des points critiques) ou des systèmes de salubrité des aliments fondés sur ses principes. Mentionnons à titre d'exemple l'engagement qu'a pris AAC d'aider l'industrie à mettre au point des systèmes de retraçage des produits tout au long de la chaîne alimentaire, incluant les consommateurs, et à renforcer la surveillance de la salubrité et de la qualité des aliments au palier de la production.

L'intensification de la concurrence mondiale oblige le Canada à continuellement innover pour demeurer à l'avant-garde pour ce qui est de répondre à la demande des marchés. Le défi est double. Il faut d'abord mettre en place l'infrastructure nécessaire pour faire du Canada le chef de file à titre de producteur écologique de disponibilités fiables d'aliments salubres et de qualité supérieure, et de fournisseur de produits et services agroalimentaires innovateurs satisfaisant ou dépassant les exigences des marchés. Restera ensuite à faire reconnaître cette position avant-gardiste à l'échelle mondiale et à garantir que notre secteur ait l'accès aux marchés internationaux dont il a besoin pour tirer le maximum de profit de sa position de chef de file.

Le CSA décrit les domaines où les gouvernements pourraient appuyer les efforts de l'industrie au chapitre de la gérance environnementale.

Santé de l'environnement

La gérance environnementale est essentielle à la durabilité et à la rentabilité à long terme du secteur. Celui-ci est résolu à assurer une bonne gérance de l'environnement et ne ménage aucun effort pour gérer les impacts de ses activités sur celui-ci.

Les ressources supplémentaires prévues dans le CSA seront utilisées en combinaison avec les fonds de transition pour réorienter les programmes environnementaux existants et en introduire de nouveaux. Le CSA décrit les

domaines où les gouvernements pourraient appuyer les efforts de l'industrie au chapitre de la gérance environnementale; mentionnons notamment une meilleure information et plus de recherches sur les liens entre l'agriculture et l'environnement, la mise au point de pratiques de gestion avantageuses et l'adoption de mesures supplémentaires (analyses et plans agroenvironnementaux) pour donner suite aux priorités environnementales dans les fermes.

Notre approche de l'innovation repose dans une large mesure sur la science; il s'agit en fait de coordonner les efforts de recherche et d'innovation des gouvernements, du secteur et des institutions privées.

Innovations propices à la croissance

Les idées innovatrices peuvent être source de croissance lorsqu'elles répondent aux besoins des marchés. Notre approche de l'innovation repose dans une large mesure sur la science; il s'agit en fait de coordonner les efforts de recherche et d'innovation des gouvernements, du secteur et des institutions privées de façon à optimiser le rendement des investissements dans ce domaine. L'accent sera mis en particulier sur les travaux intéressant la salubrité des aliments, sans oublier la recherche sur la biomasse, les bioproduits et les bioprocédés.

Un autre facteur de croissance sera notre capacité à adopter des pratiques nouvelles, différentes et souvent plus profitables. En appuyant ce renouveau, nous aiderons les agriculteurs à mieux évaluer leur situation financière dans le contexte actuel des marchés et à découvrir des moyens de devenir plus rentables. Comme l'agriculture devient de plus en plus tributaire du savoir, les producteurs doivent faire une place de plus en plus large à l'apprentissage continu pour pouvoir suivre le rythme du changement. Les efforts de renouveau comprennent aussi de meilleurs services publics et privés d'experts-conseils et de gestion d'entreprise; de l'information sur la commercialisation et la gestion pour aider les agriculteurs à accroître leur rentabilité; et la mise en place de réseaux pour associer plus étroitement les progrès scientifiques et la création de nouvelles possibilités économiques.

ACC continue de collaborer avec un certain nombre d'universités dans le domaine de la recherche (Guelph, Toronto, McGill, Saskatchewan, Alberta, et Moncton).

Bâtir l'avenir

Notre structure de gestion (Figure 1) mise sur une approche de collaboration pour atteindre nos résultats stratégiques. Nous ne cessons d'améliorer notre capacité de gérer nos résultats et d'en faire rapport aux Canadiens.

Le secteur se trouvera bien placé pour accroître sa stabilité et sa rentabilité à long terme, pendant que les consommateurs canadiens recevront plus d'assurance en ce qui concerne la salubrité et la qualité des aliments, ainsi que l'utilisation de méthodes de production respectueuses de l'environnement.

Figure 1

Plan stratégique d'Agriculture et Agroalimentaire Canada

Une meilleure qualité de vie pour tous les Canadiens

Résultats stratégiques

Sécurité du système alimentaire

Faire du Canada le chef de file mondial de la production, de la transformation et de la distribution d'aliments sains et sûrs qui répondent aux besoins et aux préférences des consommateurs

Santé de l'environnement

Faire du Canada le chef de file mondial de l'utilisation des ressources environnementales d'une manière propre à assurer leur qualité et leur disponibilité pour les générations d'aujourd'hui et de demain

Des innovations propices à la croissance

Faire du Canada le chef de file mondial de l'innovation et lui permettre de produire des aliments et d'autres denrées agricoles et de dispenser les services connexes de façon à saisir les débouchés sur les marchés intérieurs et mondiaux diversifiés

Priorités du Cadre stratégique pour l'agriculture

Gestion des risques
Améliorer la capacité des producteurs de gérer les risques et accroître la viabilité et la rentabilité du secteur.

Salubrité et qualité des aliments
Réduire au maximum le risque et l'incidence des toxi-infections alimentaires sur la santé humaine, accroître la confiance des consommateurs et améliorer la capacité du secteur de répondre aux besoins des marchés des produits alimentaires ou de les dépasser.

Environnement
Faire que le secteur respecte l'environnement et réalise des progrès dans les domaines des sols, de l'eau, de l'air et de la biodiversité.

Innovation et renouveau
Doter le secteur de nouvelles compétences en affaires et en gestion, favoriser la mise au point de bioproduits et de systèmes de production axés sur le savoir, et élaborer des stratégies qui lui permettront de conquérir des débouchés et de gérer le changement.

Questions internationales
Accroître les possibilités du secteur agroalimentaire canadien à l'échelle internationale.

Plans stratégiques d'Agriculture et Agroalimentaire Canada

Dans le cadre des efforts constants que nous déployons pour assurer aux Canadiens un accès en direct à de l'information et à des services, nous proposons des liens Web qui permettront au lecteur de trouver plus d'information, notamment sur les résultats clés, et des faits saillants. Ces liens sont indiqués par

La présente section du rapport décrit dans leurs grandes lignes les priorités du Ministère pour l'exercice 2003-2004 et dit en quoi ces priorités concourront à la concrétisation de notre vision et des trois résultats stratégiques.

La section traite aussi des autres domaines dans lesquels le Ministère joue un rôle. Il s'agit de l'initiative Partenariat rural canadien, du Secrétariat aux coopératives et de la Stratégie de développement durable. On trouvera aussi dans la section les rapports préparés par l'Agence canadienne du pari mutuel et le Conseil national des produits agricoles.

Liens entre les priorités et les résultats stratégiques d'AAC

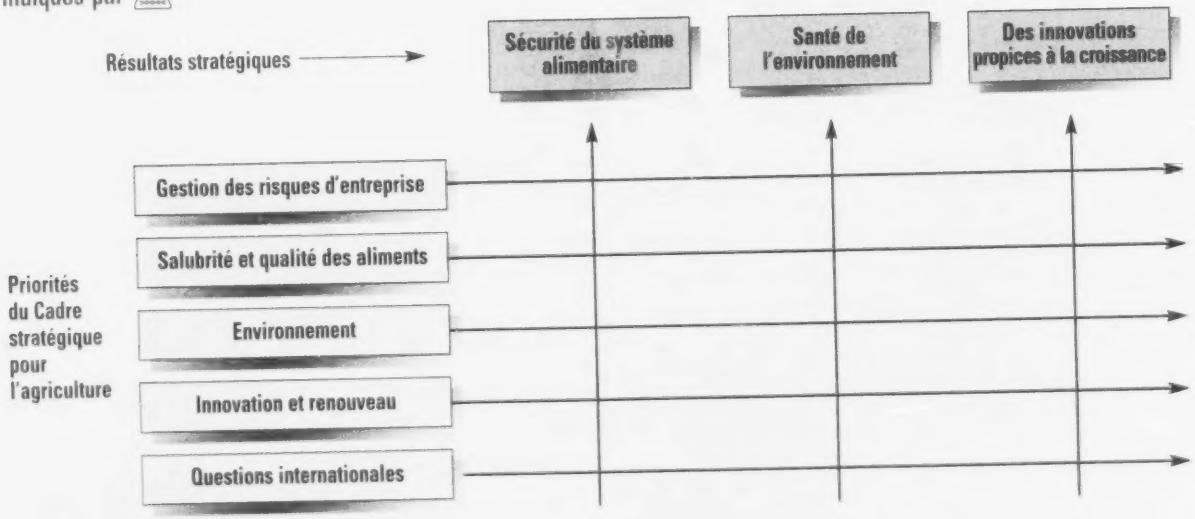

Sécurité du système alimentaire

Introduction

Par ses politiques agricoles, AAC veut favoriser la prospérité du secteur. Un système alimentaire est sûr lorsque les consommateurs peuvent avoir confiance en lui. En accroissant la rentabilité du secteur, on fait du Canada un pays plus productif et florissant, ce qui rejaillit sur la qualité de vie des Canadiens des régions autant urbaines que rurales.

Pour assurer la sécurité du système alimentaire, il faut à la fois gérer les risques d'entreprise que posent les productions végétales et animales, la salubrité et la qualité des aliments, l'environnement et le commerce international, et tirer profit de toutes les possibilités de créer une image de marque forte pour les produits agricoles canadiens. Le Canada jouira d'une telle image s'il peut répondre aux besoins des consommateurs de façon innovatrice et préserver la salubrité et la qualité des aliments, tout en appliquant des pratiques respectueuses de l'environnement. La gestion des risques exige une stratégie bien équilibrée.

Sous le régime du CSA, nous sommes en voie de concevoir des programmes intégrés à long terme de gestion des risques qui mettront l'accent sur la croissance du secteur et l'amélioration de ses perspectives de revenu.

Il est essentiel, pour les agriculteurs, d'évoluer dans un contexte plus stable et prévisible pour planifier leurs activités. Sous le régime du CSA, nous sommes en voie de concevoir des programmes intégrés à long terme de gestion des risques qui mettront l'accent sur la croissance du secteur et l'amélioration de ses perspectives de revenu. Le gouvernement du Canada adopte une approche prospective qui rehaussera la capacité des agriculteurs de gérer leurs risques sur une longue période, ce qui stimulera la rentabilité des exploitations agricoles et, ultérieurement, renforcera les collectivités rurales.

Les gros acheteurs d'aliments du Canada et de l'étranger affectionnent eux aussi la prévisibilité, la salubrité et la qualité des produits. Pour combler leurs attentes, nous améliorons nos systèmes de suivi et de retraçage de la production et faisons reconnaître nos normes par le truchement de programmes de certification; ces interventions concourent toutes à renforcer l'image de marque du Canada en production agroalimentaire.

Au chapitre du commerce international, notre approche consiste à favoriser la reconnaissance et l'attrait des produits canadiens (en faisant valoir notre image de marque), à améliorer l'accès aux marchés, à remédier aux obstacles techniques au commerce et à faire bénéficier les pays en développement de notre expertise et de nos idées en agriculture.

Dans l'ensemble, ces éléments de notre stratégie renforceront la sécurité du système alimentaire sur le plan de la rentabilité, de la salubrité et du respect de l'environnement. La stratégie ne consiste pas seulement à atténuer les risques et à gérer l'instabilité de l'économie, mais aussi à tirer profit des possibilités qui s'offrent de faire fond sur les points forts de nos produits et de l'approche canadienne en matière d'agriculture.

Contexte de fonctionnement

Un grand nombre des risques d'entreprise auxquels sont aujourd'hui exposés les producteurs ne sont pas nouveaux. Les effets des intempéries et des fluctuations de l'offre et de la demande sur les marchés mondiaux des produits primaires continuent d'être une source d'instabilité pour les entreprises agricoles et agroalimentaires. Comme nous l'avons constaté ces dernières années, les craintes réelles ou perçues en matière de salubrité ont modifié la demande de certains produits alimentaires.

Le Canada a la réputation de produire des aliments sains de première qualité. Les Canadiens ont en général confiance en la salubrité et la qualité de leurs aliments, mais des incidents comme les foyers de E. coli suscitent chez eux des inquiétudes. La peur du bioterrorisme a également avivé les préoccupations à propos de la sécurité globale de l'approvisionnement alimentaire international.

La salubrité des aliments est un sujet de plus en plus important sur la scène internationale. L'Organisation mondiale de la santé a révélé que certains pays signalaient une hausse marquée des maladies transmises par les aliments et que les systèmes de salubrité des aliments de certains autres pays ne suivaient peut-être pas l'évolution des dangers microbiologiques et chimiques. En tant que chef de file mondial de la salubrité des aliments, le Canada s'appuie sur sa réputation pour influer de façon constructive sur l'élaboration des normes et des politiques techniques internationales et, au besoin, pour contester les mesures prises, son objectif étant d'optimaliser les possibilités internationales de ses producteurs.

Intervention stratégique

Notre intervention comporte trois volets : la gestion des risques d'entreprise, la salubrité et la qualité des aliments, et les questions internationales.

Gestion des risques d'entreprise

Mise en place d'un nouveau cadre de programme

Dans sa conception de la gestion des risques, AAC reconnaît que les agriculteurs font face à des risques qui exigent la mise en place d'un éventail varié de stratégies d'atténuation.

Il est également conscient de l'importance d'une approche tournée vers l'avenir et des possibilités que celui-ci recèle. Pour gérer des risques, il est essentiel de savoir dans quelle mesure la stratégie d'une entreprise fonctionne bien et de pouvoir apporter les correctifs qui lui permettront d'obtenir de meilleurs résultats. Pour réaliser ses objectifs de rentabilité, une entreprise doit être viable; voilà pourquoi il faut stabiliser le revenu des agriculteurs pour les aider à surmonter leurs difficultés.

À long terme, le volet Gestion des risques d'entreprise aidera le secteur agricole à stabiliser ses revenus grâce à des outils intégrés de gestion des risques. À court terme, on réalisera, au cours de chacune des cinq prochaines années, des

progrès dans l'instauration d'un régime élargi d'assurance-production et d'un Compte modifié de stabilisation du revenu net (CSRN), qui assurera à la fois une stabilisation du revenu et une protection en cas de calamités, et dans la mise en œuvre d'un programme de prêts qui sera plus souple et aura de plus larges assises.

Conjuguée aux autres éléments du CSA, cette approche nous permettra de mieux affronter les nouveaux défis et de tirer parti des nouvelles possibilités. Le nouveau modèle de programmes de gestion des risques d'entreprise fera fond sur les meilleurs éléments des programmes actuels et misera sur :

- une amélioration de l'assurance-production, qui offrira une protection plus globale, rehaussera l'équité entre les provinces et les territoires, et protégera de nouveaux produits;
- la bonification du Compte de stabilisation du revenu net (CSRN), qui intégrera la stabilisation du revenu et la capacité de récupérer à court terme des manques à gagner dus à des calamités;
- des mesures de transition, qui feront passer les producteurs des programmes actuels de sécurité du revenu à un ensemble de deux programmes, et ce, à l'échelle nationale;
- la mise en œuvre d'un programme de prêts, qui sera plus souple et aura de plus larges assises;
- la mise au point de produits de gestion des risques par le secteur privé qui remédieront aux vulnérabilités cernées par le secteur pour lesquelles il n'existe pas de protection.

Du point de vue fédéral, une période de transition de trois ans favorisera le cheminement vers des programmes nationaux uniformes.

Assurance-production

L'un des éléments clés du nouveau Cadre consistera à élargir l'actuel programme d'assurance-récolte pour en faire un régime plus global, l'assurance-production.

Le programme modifié offrira un éventail plus large d'options et des niveaux accrus de protection (jusqu'à 90 p. 100) qui élimineront les carences et les limites des programmes actuels et prévoiront des ententes de partage des coûts plus équitables. Pour apporter ces changements, il faudra attacher davantage d'importance à la mise sur pied de programmes efficaces quant aux coûts et à l'amélioration de l'efficience de la prestation des programmes.

Compte de stabilisation du revenu net

Le Compte de stabilisation du revenu net (CSRN) est en voie d'être repensé : il prévoira des mesures d'aide à la stabilisation du revenu et de soutien des victimes de calamités et, d'ici à 2006, englobera des stratégies d'investissement à long terme.

Les nouveaux paramètres du CSRN permettront de faire participer plus activement les producteurs à la gestion de leurs risques, tout en centrant l'aide de l'État sur la satisfaction de besoins réels. Avec le nouveau régime, les participants pourront bénéficier des contributions de l'État seulement lorsqu'ils seront autorisés à retirer de l'argent de leurs comptes. De cette façon, les deniers publics serviront bel et bien à renforcer le secteur et son avenir.

Avances monétaires et partenariats de gestion des risques avec le secteur privé

Les agriculteurs disposeront aussi d'autres outils que l'assurance-production et le CSRN pour affronter les risques de l'entreprise agricole. Par le passé, ils se sont prévalu de deux programmes pour surmonter leurs difficultés de trésorerie : le Programme des avances printanières (PAP) et, sa contrepartie automnale, le Programme des paiements anticipés (PPA). Grâce à ces programmes, les producteurs ont accès à du capital, ce qui leur permet de prendre les décisions de production ou de mise en marché les plus appropriées pour la rentabilité de leurs fermes. Il est proposé de prolonger de cinq ans les programmes d'avances monétaires, ce qui équivaudrait à la durée du CSA. Parallèlement aux changements proposés à d'autres programmes, les gouvernements se penchent sur des façons d'intégrer les programmes d'avances monétaires dans la nouvelle approche de gestion des risques d'entreprise et d'élargir le rôle qu'ils jouent. Le projet de Partenariats de gestion des risques avec le secteur privé (PGRSP) offrira de l'aide financière et technique aux projets que piloteront des organismes sectoriels ou agricoles en vue de la mise au point d'outils privés de gestion des risques agricoles. Ces outils viseront les risques inhérents aux entreprises agricoles comme les interruptions d'activités, les pertes de biens et les manques à gagner.

Amélioration de la prestation des services

Faire preuve d'excellence en conception de programmes ne suffit pas : il faut aussi en faire preuve au chapitre de la prestation de ces programmes, c'est-à-dire répondre aux besoins de la clientèle. Conscient de cela, AAC cherchera à améliorer la prestation de ses services en négociant des ententes à cette fin avec les provinces, en renforçant les mécanismes d'exécution et en amélioration les méthodes administratives internes.

En 2003-2004, nous collaborerons avec les provinces à la mise en œuvre d'une approche de prestation de services communs et au partage des sources de données actuelles et nouvelles.

Salubrité et qualité des aliments

Améliorer les systèmes de salubrité des aliments et la reconnaissance de la qualité

Les agriculteurs et les éleveurs canadiens cherchent constamment à rehausser les normes de salubrité et de qualité des aliments. Ils veulent ainsi s'assurer non seulement que les aliments au Canada sont sains, mais aussi qu'ils sont réputés les plus sains sur les marchés mondiaux.

Au cours de la prochaine année, le Ministère mettra au point une infrastructure nationale de surveillance qui aidera à canaliser les stratégies d'atténuation des risques et à intégrer les données sur la santé publique aux données agroalimentaires.

Pour assurer l'efficacité des mécanismes de suivi et de retraçage, il faut que le système de salubrité et de qualité des aliments soit solide. À cette fin, AAC offrira au secteur du financement, des programmes et une aide technique qui lui permettront d'établir et d'appliquer des systèmes de salubrité des aliments HACCP (Analyse des risques et maîtrise des points critiques) ou de nature analogue autant à la ferme qu'en aval de la ferme. L'approche HACCP vient compléter les méthodes traditionnelles d'inspection et d'assurance de la salubrité des aliments et met l'accent sur la prévention et la correction à chacun des maillons du circuit de la production et de la transformation des aliments. Au niveau des exploitations agricoles, l'aide aux producteurs pour la mise en place de systèmes de salubrité des aliments à la ferme reposera sur le Programme canadien de salubrité des aliments à la ferme. Dans le cas de la salubrité des aliments en aval de la ferme, les nouvelles approches seront axées sur le Programme canadien d'adaptation aux mesures de salubrité des aliments.

La préservation de l'identité peut jouer un rôle prépondérant dans l'assurance de la qualité. Nous collaborerons avec le secteur à tirer parti de cet atout pour préserver nos débouchés et conquérir de nouveaux créneaux. AAC s'associera également au secteur pour mettre au point des systèmes nationaux de qualité des aliments en lui offrant financement, aide technique et reconnaissance par l'État. Il établira également un cadre pour l'élaboration d'une stratégie nationale coordonnée de recherche en matière de salubrité et de qualité des aliments.

Questions internationales

Faire reconnaître nos produits et conquérir des marchés

Le Ministère est en voie de préparer une stratégie de promotion de l'image de marque qui prévoira des initiatives visant à faire valoir les points forts du Canada comme fournisseur fiable d'aliments de qualité produits dans le respect de l'environnement. Dans le cadre de cet effort, il est en train d'élaborer des programmes pilotes d'image de marque du Canada.

Comme le Canada est un chef de file en normes de l'environnement et de la salubrité des aliments, notre objectif est de faire de sa réputation un exemple à suivre pour les autres pays. À cette fin, AAC établira, de concert avec le secteur, des stratégies mixtes de mise en marché qui viseront à faire reconnaître la qualité des produits canadiens.

Pour conquérir des marchés, il est également essentiel d'aider le secteur canadien à être plus sensible à la demande des marchés mondiaux et aux possibilités qu'ils offrent. Le secteur agricole et agroalimentaire canadien tirera parti de l'amélioration du soutien sur place en commerce et en investissement prodigué par AAC et d'une meilleure capacité technique de mise en marché qui répond aux besoins définis du secteur. Il dispensera ce soutien par l'entremise de divers services qui aideront le secteur à tirer profit des possibilités que recèle le marché international, notamment par des initiatives d'orientation et de préparation à exporter, d'information sur les marchés, d'analyse commerciale et de promotion des investissements. De plus, des stratégies de mise en marché intégrées à l'intention de marchés géographiques ciblés seront mises en œuvre de concert avec le secteur.

Améliorer l'accès aux marchés

Il ne fait aucun doute que les subventions à effet de distorsion sur le commerce qu'octroient d'autres pays nuisent aux producteurs canadiens. Leur incidence sur le secteur peut être importante.

La meilleure façon, pour tous les pays, d'en arriver à un système commercial équitable est de collaborer étroitement pour faire progresser les dossiers à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Dans le cadre des négociations de l'OMC, le Canada ne cesse d'exercer des pressions pour que les subventions à effet de distorsion sur le commerce soient réduites et qu'ainsi les agriculteurs de tous les pays voient s'accroître leur revenu tiré du marché. Nous avons par ailleurs à coeur que les décisions en matière de production et de mise en marché des produits canadiens continuent d'être prises au Canada.

À Doha, en 2001, les pays membres de l'OMC ont convenu d'entreprendre des négociations globales en agriculture. Les objectifs visés sont clairs et ambitieux. D'ici à janvier 2005, on espère pouvoir aboutir à une entente finale qui permettra d'améliorer de beaucoup l'accès aux marchés, de réduire, voire d'éliminer progressivement, toutes les formes de subvention à l'exportation et d'abaisser considérablement le soutien intérieur qui déséquilibre le commerce. Ces objectifs concordent avec la position de négociation du Canada.

Parallèlement aux pourparlers de l'OMC, il y aura des négociations à l'échelle régionale. Par exemple, le Canada continuera de négocier avec quatre pays de l'Amérique centrale la conclusion d'une entente de libre-échange qui pourrait être entrée en vigueur en 2003.

Les participants aux négociations de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) chercheront aussi à s'entendre d'ici à 2005. En outre, des pourparlers bilatéraux en vue de la conclusion d'une entente de libre-échange seront entamés avec des pays comme la République dominicaine. Les efforts que déploient le Canada en vue de l'obtention de mesures concrètes qui amélioreront la situation du côté de l'accès aux marchés, du soutien intérieur et des subventions à l'exportation sont appuyés par un solide réseau de groupes de coordination fédéraux-provinciaux et d'organismes d'implication du secteur tels que les Tables de concertation sectorielles nationales, le Conseil canadien de commercialisation agroalimentaire et le Groupe de consultations sectorielles sur le commerce extérieur pour l'agriculture, les aliments et les boissons (GCSCE).

Aplanir les obstacles techniques

Les acheteurs désirent être davantage assurés que leurs aliments seront sains et produits dans le respect de l'environnement, ce qui incite les administrations publiques à relever leurs normes de protection des végétaux et de la santé de l'homme et des animaux. Le gouvernement du Canada cherche à mieux donner suite aux attentes des consommateurs canadiens et étrangers et à aplanir les obstacles techniques au commerce.

AAC collaborera avec les divers intervenants à conclure des protocoles d'accès aux marchés avec ses principaux partenaires commerciaux, comme le commandera la situation, et à aplanir plus rapidement les obstacles techniques à l'accès aux marchés. En outre, en participant activement aux discussions sur les divers aspects du commerce international et les normes connexes, il pourra éclairer de plus en plus le débat au sein des organismes multilatéraux de

normalisation, en faisant valoir les priorités canadiennes et les approches stratégiques du CSA. Ces interventions aideront à mieux aplanir à long terme les obstacles techniques au commerce.

Développement international

Pour que les pays en développement concrétisent leur potentiel, ils doivent être capables de produire et de rivaliser dans un marché international ouvert et non déséquilibré par les subventions. À cette fin, il leur faut se doter de leur propre capacité d'établissement de politiques commerciales; ils pourront ainsi prendre la place qui leur revient comme participants à part entière de la collectivité commerçante internationale et tirer parti de la réforme du commerce agricole ayant cours au sein de l'OMC. Par le truchement de projets d'aide menés de concert avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et en collaboration avec les pays en développement, AAC continuera de faire bénéficier les autres de son expertise et de son expérience dans ce domaine et dans divers autres secteurs.

Avantages pour les Canadiens et les Canadiennes

La stratégie du CSA à l'égard de la sécurité du système alimentaire forme un ensemble intégré qui vise à accroître la rentabilité du secteur par les moyens suivants :

- Participer à la mise en œuvre de programmes de gestion des risques qui aideront les agriculteurs à gérer les risques inhérents à leurs entreprises et en appliquer soi-même;
- Faciliter l'amélioration de la salubrité et de la qualité dans le système alimentaire canadien et faire reconnaître nos normes rigoureuses;
- Aider les Canadiens et Canadiennes à avoir un accès équitable aux marchés, à conquérir de nouveaux débouchés et à élargir les marchés existants.

AAC aidera également le secteur à répondre aux besoins des consommateurs dans le domaine de la salubrité et de la qualité des aliments. Qui dit aliments sains de première qualité, dit aliments bons pour la santé; c'est là un objectif qu'il est souhaitable de réaliser sur le plan tant social qu'économique.

Il est important d'écouler des produits de qualité sur les marchés intérieurs et extérieurs. C'est la croissance des ventes qui est à l'origine de la prospérité économique dont tous les Canadiens et Canadiennes jouissent. Et pour réaliser cette croissance, il faut mieux commercialiser nos produits et avoir un meilleur accès aux marchés. Les grands gagnants de ces efforts seront le secteur agricole et le Canada rural, qui en sortiront plus florissants et prêts à affronter l'avenir.

Santé de l'environnement

Introduction

Au cours de la dernière décennie, les Canadiens et les Canadiennes ont manifesté de plus en plus d'intérêt pour la santé de l'environnement — propreté de l'air, qualité de l'eau et des sols, préservation de la biodiversité. La nécessité de respecter les principes d'une bonne gérance dans nos interactions avec l'environnement est devenue une valeur publique commune. Le CSA répond à ces préoccupations en favorisant des pratiques écologiques, non seulement pour des motifs de santé publique ou encore de durabilité agricole et rurale, mais aussi comme avantage concurrentiel dans la commercialisation des produits canadiens au pays et à l'étranger. Il va de soi que protéger la santé de l'environnement au Canada profitera à tous les citoyens.

AAC reconnaît d'emblée que l'agriculture et l'environnement sont indissociables, et il est résolu à travailler avec les provinces et les territoires à l'amélioration des conditions environnementales, l'accent étant d'abord mis au palier de l'exploitation agricole. À cette fin, nous aiderons à mieux faire comprendre et connaître la bonne gestion environnementale en agriculture au Canada, compte tenu de l'étroite relation qui existe entre les fermes et la qualité locale de l'air, de l'eau et des sols, et de l'influence qu'exerce les pratiques agricoles sur la biodiversité.

La gérance de l'environnement est essentielle à l'accroissement de la rentabilité et de la prospérité du secteur et des collectivités rurales.

La modification des pratiques du secteur en vue d'améliorer la gérance de l'environnement occasionnera des coûts, mais les avantages escomptés les compensent amplement. Par les programmes environnementaux du CSA, le gouvernement entend partager avec les producteurs ce qu'il en coûte pour améliorer notre environnement naturel. Préconiser une meilleure gérance de l'environnement peut également se justifier sur le plan commercial. Les producteurs savent que les consommateurs se préoccupent de plus en plus du respect de normes environnementales en production alimentaire. La gérance de l'environnement est essentielle à l'accroissement de la rentabilité et de la prospérité du secteur et des collectivités rurales.

Contexte de fonctionnement

Au cours de l'automne 2002, les agriculteurs canadiens des Prairies ont eu à composer avec les effets de la sécheresse. L'absence de précipitations au cours de l'été et des volumes d'eau de ruissellement inférieurs à la moyenne au printemps se sont traduits par de piètres rendements, si bien que les récoltes n'étaient pas suffisantes pour nourrir le bétail pendant l'hiver. Ces conditions météorologiques imprévisibles ont eu des effets négatifs sur les revenus familiaux et sur la santé du bétail, en plus de compromettre les rendements des années futures.

L'automne dernier également, le gouvernement fédéral a publié le *Plan du Canada sur les changements climatiques* et est allé de l'avant avec la ratification du Protocole de Kyoto en décembre. Les cibles contenues dans ce dernier créeront, pour le secteur, une possibilité de participer aux échanges de droits

d'émission de carbone et d'intensifier sa présence dans le secteur de l'énergie, car la recherche de moyens de réduire les émissions de gaz à effet de serre entraînera vraisemblablement une demande accrue de bioproduits et de biocarburants.

Des enjeux tels que le changement climatique et la lutte antiparasitaire posent au secteur agricole et agroalimentaire canadien le défi de continuer à produire des aliments à l'aide de pratiques respectueuses de l'environnement. De plus en plus, les consommateurs demandent à connaître l'origine des produits, et les collectivités se préoccupent de la biodiversité dans leur région.

Les questions environnementales qui se posent au secteur agricole et agroalimentaire concernent toute la population et tendent à demeurer à l'avant-plan de la conscience publique. La gérance de l'environnement repose à la fois sur une sensibilisation accrue à l'impact de l'environnement sur divers aspects de notre qualité de vie, et sur un souci accru de l'héritage environnemental que nous laisserons aux générations futures.

Intervention stratégique

Avec la collaboration des gouvernements provinciaux et territoriaux, et grâce à des outils reposant sur des données scientifiques, tels que les plans agroenvironnementaux et les meilleures pratiques de gestion, le CSA établira des objectifs nationaux, une approche coordonnée et des programmes efficaces.

AAC investira au moins 650 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour faciliter des améliorations au chapitre de la gérance environnementale en agriculture. Avec la collaboration des gouvernements provinciaux et territoriaux, et grâce à des outils reposant sur des données scientifiques, tels que les plans agroenvironnementaux et les meilleures pratiques de gestion, le CSA établira des objectifs nationaux, une approche coordonnée et des programmes efficaces.

Les fonds serviront à l'atteinte de buts tels que l'amélioration de l'accès à des pesticides à risques réduits, l'accroissement du nombre de fermes dotées de plans environnementaux, et une meilleure gestion des terres écologiquement fragiles. Ils faciliteront en outre l'adoption continue des meilleures pratiques agricoles, de façon à améliorer la qualité de nos sols.

Les programmes et autres activités se déploieront dans six domaines :

- Action concertée grâce à la planification agroenvironnementale;
- Meilleure gestion des terres agricoles, de façon à protéger les sols, l'eau, l'air et la biodiversité;
- Amélioration et protection des approvisionnements en eau;
- Meilleure compréhension des impacts de l'agriculture sur l'environnement;
- Lutte antiparasitaire plus efficace pour accroître la compétitivité du secteur;
- Mesure du rendement et établissement de rapports.

Action concertée grâce à la planification agroenvironnementale

La production agricole commence à la ferme, et il en va de même pour notre approche de la gérance environnementale. La pierre angulaire de l'action à la ferme sera posée par les programmes fédéraux et provinciaux qui favorisent une

approche globale de la gestion environnementale par l'adoption de plans agroenvironnementaux. Des analyses provinciales permettront de cerner les domaines où il existe des problèmes environnementaux. L'analyse des risques environnementaux à la ferme comprendra une évaluation des stratégies propres à les atténuer. Ensuite, lorsque cela serait justifié, les exploitations agricoles dresseraient des plans précis et les mettraient en œuvre.

Les plans agroenvironnementaux permettront aux producteurs de définir les risques environnementaux. À compter de 2003-2004 et pendant toute la durée du CSA, ce programme aidera les agriculteurs à déterminer les zones à risque élevé à la lumière de l'information disponible, par exemple les plans d'aménagement des bassins hydrographiques, les données pédologiques et les Systèmes d'information géographique (SIG), et à les gérer.

Le Ministère entend mesurer ses succès en établissant des cibles. Par exemple, les analyses initiales qui seront effectuées à l'échelle provinciale en 2003-2004 couvriront toutes les fermes et fourniront une évaluation préliminaire des risques pour l'air, l'eau, les sols et la biodiversité. D'ici 2008, notre objectif est que 75 p. 100 des fermes à risques élevés se soient dotées de plans. AAC s'associera aux provinces, aux territoires et à de tierces parties pour mener à bien cette activité et mettre en place un « guichet unique » donnant accès à tous les services publics dans le domaine de l'environnement.

Le fait d'intervenir rapidement pour cerner les préoccupations environnementales à la ferme et y répondre aidera à protéger et à préserver l'environnement pour les Canadiens d'aujourd'hui et de demain.

Le fait d'intervenir rapidement pour cerner les préoccupations environnementales à la ferme et y répondre aidera à protéger et à préserver l'environnement pour les Canadiens d'aujourd'hui et de demain. La réputation du Canada comme chef de file mondial en matière de production alimentaire respectueuse de l'environnement pourra être rehaussée grâce aux plans agroenvironnementaux (CSA), et les qualités marchandes de nos produits s'en trouveront améliorés.

Meilleure gestion des terres agricoles

La terre représente le principal actif du secteur agricole. La façon dont nous l'utilisons et la protégeons est un facteur clé de la réussite de ce dernier.

Par le truchement du CSA, AAC favorisera la meilleure utilisation possible des terres agricoles en lançant son Programme de couverture végétale en 2003, de façon à produire de façon durable des avantages tant économiques qu'environnementaux.

Entre 2003 et 2008, il est prévu d'aménager une couverture végétale permanente sur certaines terres écologiquement sensibles, d'améliorer les zones riveraines et de planter des brise-vent. Le programme sera mis en œuvre avec les provinces, les territoires, les municipalités et des tierces parties.

Afin d'appuyer la prise de décisions dans le domaine de la gestion des terres, AAC fournira un réseau fédéral intégré d'information géographique en créant le Service national d'information sur les terres et les eaux (SNITE).

La première étape dans la mise sur pied de ce réseau consistera à dresser un inventaire des bases de données existantes, à concevoir le programme et à découvrir des partenaires. Avec l'aide des gouvernements provinciaux et

territoriaux, on établira entre 2005 et 2008 un système reliant entre elles les bases de données et on mettra au point des outils et des applications utilisant cette information. Le résultat sera un service capable d'administrer les produits d'information interprétative et de les diffuser à ceux qui sont directement chargés de gérer les terres.

Amélioration et protection des approvisionnements en eau

Le Ministère lancera le Programme national d'approvisionnement en eau (PNAE) afin d'aider les producteurs qui sont aux prises avec des pénuries d'eau.

Si la terre est l'actif premier de l'agriculture, l'eau représente la source de sa vitalité. Entre 2003 et 2006, le Ministère lancera le Programme national d'approvisionnement en eau (PNAE) afin d'aider les producteurs qui sont aux prises avec des pénuries d'eau. Après une étude stratégique et un examen des objectifs du programme en 2003, celui-ci fournira une aide financière pour la recherche de solutions aux problèmes prioritaires d'approvisionnement en eau. Cette approche améliorera le potentiel de croissance économique à long terme des régions rurales et réduira les risques de pénuries d'eau dans le futur. Pour financer et mettre en œuvre le PNAE, AAC s'associera aux provinces, aux territoires, aux municipalités et à de tierces parties telles que les groupes de gestion des bassins hydrographiques.

L'accent mis sur une meilleure gestion de cette ressource vitale et, parfois, rare contribuera directement à accroître la viabilité économique et le succès du secteur. Le travail en cours visant à approfondir notre compréhension des effets des activités agricoles sur la qualité de l'eau est essentiel à la gérance de l'environnement et à l'exercice de notre responsabilité envers les collectivités où nous vivons et travaillons.

Meilleure compréhension des impacts de l'agriculture sur l'environnement

De concert avec d'autres ministères fédéraux qui assument des responsabilités à l'égard des ressources naturelles, on définira et étudiera de nouveaux domaines d'intérêts communs.

Il est crucial de mieux connaître et comprendre les relations entre l'agriculture et l'environnement si nous voulons assurer la durabilité à long terme des exploitations agricoles. En 2003-2004, le Ministère étudiera les impacts des éléments nutritifs, des pathogènes et des pesticides sur la qualité de l'eau, de l'air et des sols, ainsi que sur la biodiversité. Afin d'axer ses efforts sur les priorités du CSA, il concentre à l'heure actuelle ses recherches dans les domaines des sols, de l'eau, de l'air, de la biodiversité, des éléments nutritifs et de la lutte antiparasitaire intégrée (LAI). En outre, on évaluera diverses technologies et divers systèmes d'exploitation agricole afin de déterminer leur potentiel pour ce qui est d'améliorer la performance environnementale à la ferme. De concert avec les autres ministères fédéraux qui assument des responsabilités à l'égard des ressources naturelles (Pêches et Océans Canada, Ressources naturelles Canada, Environnement Canada et Santé Canada), on définira et étudiera de nouveaux domaines d'intérêts communs.

Lutte antiparasitaire plus efficace pour accroître la compétitivité du secteur

Il est possible d'améliorer la compétitivité du secteur en veillant à ce que nos agriculteurs aient un accès aussi libre que leurs concurrents aux meilleures technologies de lutte antiparasitaire. La recherche aidera à définir, à élaborer et à mettre en œuvre de vastes stratégies d'atténuation des risques, y compris

des méthodes de lutte antiparasitaire fondées sur des profils de cultures. Utiliser la meilleure technologie disponible est synonyme de réduire les impacts de l'agriculture sur l'environnement, d'améliorer les rendements et d'abaisser les coûts de production totaux.

Mesures du rendement et établissement de rapports

L'amélioration des rapports sur les efforts en cours visant à protéger l'environnement aidera à déterminer les secteurs où des progrès sont enregistrés, et ceux où des améliorations s'imposent. Forts d'une meilleure information, les agriculteurs pourront prendre des décisions de gestion plus éclairées.

À compter de 2005, AAC mesurera son rendement et fera rapport régulièrement aux Canadiens sur les progrès du secteur au chapitre de la santé de l'environnement. Notre approche consistera, entre autres, à mesurer le rendement en fonction des normes nationales; à cette fin, on prévoit d'actualiser et de perfectionner les indicateurs agroenvironnementaux.

Avantages pour les Canadiens

Il y va de l'intérêt de tous les Canadiens, citadins ou ruraux, de protéger et de préserver l'environnement dès maintenant et pour les générations futures. À cette fin, les citoyens s'attendent à ce que tous les secteurs de notre économie, y compris le secteur agricole et agroalimentaire, agissent d'une manière respectueuse de l'environnement. Nos producteurs sont conscients de leurs responsabilités au chapitre de la gérance environnementale, et ils prennent des mesures pour protéger l'environnement.

Les activités qui visent à rendre les agriculteurs mieux à même de gérer les pénuries d'eau, à améliorer l'accès aux pesticides et stratégies de lutte antiparasitaire à risques réduits, et à mettre en place un réseau fédéral intégré d'information géographique se traduisent par des avantages surtout économiques pour les populations agricoles et non agricoles.

Certains des efforts du Ministère dans ce dossier, par exemple, le fait de cerner les risques et de s'attaquer aux préoccupations environnementales à la ferme, d'approfondir notre compréhension des interactions entre l'agriculture et l'environnement, et d'évaluer l'impact microbiologique des activités agricoles sur l'eau potable et les plans d'eaux récréatifs, contribueront à créer un environnement plus sain pour tous les Canadiens.

Les méthodes de production écologiques génèrent des avantages pour les producteurs et les consommateurs.

Les méthodes de production écologiques génèrent des avantages pour les producteurs et les consommateurs. Notre objectif d'ici cinq ans est d'en arriver à des programmes agricoles nationaux de grande portée, intégrés aux autres priorités environnementales fédérales; à des normes nationales en matière de protection de l'environnement; à de nouveaux outils favorisant une production alimentaire plus écologique; à l'inclusion de la planification agroenvironnementale dans l'exploitation courante des fermes; à une reconnaissance par les marchés de notre production alimentaire écologique; et à la possibilité, pour les consommateurs, de se procurer des aliments de qualité supérieure, produits dans le respect des normes les plus élevées de performance environnementale.

Innovations propices à la croissance

Introduction

Dans l'économie du savoir, ce que nous créons à l'aide de nos connaissances — la façon dont nous innovons — devient la clé de notre réussite. Dans le cas du secteur agricole et agroalimentaire, les nouveaux produits, les nouvelles utilisations des produits existants, les nouvelles méthodes de production et de gestion recèlent le potentiel d'une rentabilité accrue. Le Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) se veut un catalyseur pour ce qui est de favoriser le changement technologique et de créer un climat propice à l'innovation tant en agriculture que dans la chaîne de valeur agroalimentaire.

Au moment où son entreprise prend de l'expansion, l'agriculteur doit consacrer plus de temps à la gestion des ressources humaines et financières, et prendre de solides décisions de gestion à court et à long terme. Le réoutillage des exploitations agricoles dans un contexte commercial en mutation nécessite des choix importants en ce qui concerne l'accès aux capitaux et l'utilisation optimale de ces derniers.

Avec l'innovation vient le changement et, dans un tel contexte, il y a lieu de fournir au secteur une aide à la transition. Dans cette optique, le volet Renouveau sectoriel du CSA est conçu pour aider tous les agriculteurs à évaluer leur situation et leurs options, et à obtenir les compétences et les ressources dont ils ont besoin pour composer avec le changement et en tirer profit. Par le truchement du CSA, les gouvernements collaboreront avec l'industrie à faciliter l'accès des agriculteurs aux capitaux, à l'information et aux connaissances dont ils ont besoin pour prendre des décisions d'affaires éclairées. Les programmes de renouveau, conjugués aux programmes de gestion des risques d'entreprise, faciliteront l'adaptation aux réalités changeantes des marchés. Tous les agriculteurs canadiens — débutants, à mi-carrière ou près de la retraite — profiteront de cette approche à volets multiples des programmes de renouveau.

Tous les agriculteurs canadiens – débutants, à mi-carrière ou près de la retraite – profiteront de cette approche à volets multiples des programmes de renouveau.

Pour tirer profit des possibilités dans ces divers domaines, notre stratégie pour le résultat Innovations propices à la croissance repose sur les éléments suivants :

- saisir les possibilités de valeur ajoutée dans le secteur à fort potentiel des bioproduits et bioprocédés;
- répondre aux exigences croissantes des consommateurs en matière de responsabilité environnementale et de salubrité et qualité des aliments, grâce à l'adoption de systèmes de production durables;
- aider les agriculteurs à s'adapter au changement en leur facilitant l'accès aux capitaux, à l'information et aux connaissances dont ils ont besoin pour prendre des décisions d'affaires éclairées.

Contexte de fonctionnement

Le secteur agricole et agroalimentaire a toujours été profondément marqué par la science et la technologie. Les pratiques agricoles d'aujourd'hui auraient été difficilement imaginables il y a 50 ans. Les progrès rapides dans des domaines comme la biologie et la chimie, conjugués au pouvoir toujours croissant des nouvelles technologies de l'information et des communications, ont alimenté une croissance vigoureuse de la bioéconomie.

De nouvelles applications des produits agricoles ne cessent de voir le jour, comme les nutraceutiques, les substances médicinales extraites des plantes et les carburants renouvelables. Tirer profit de ces innovations permettrait d'accroître les revenus agricoles grâce à une diversification des entreprises, favoriserait le passage des ressources non renouvelables aux ressources renouvelables, améliorerait les pratiques environnementales et renforcerait les systèmes de salubrité et de qualité des aliments. Ainsi, nos efforts d'innovation s'articulent autour de trois thèmes. Premièrement, saisir les possibilités de valeur ajoutée du secteur des bioproduits et des bioprocédés. Deuxièmement, répondre aux exigences accrues des consommateurs en matière de responsabilité environnementale, de salubrité et de qualité des aliments et de bien-être des animaux, grâce à l'adoption de systèmes de production durables. Et enfin, créer un climat propice à l'innovation.

Dans un contexte commercial en mutation, la planification stratégique et l'apprentissage continu revêtent de plus en plus d'importance pour les agriculteurs et pour les collectivités rurales.

Dans un contexte commercial en mutation, la planification stratégique et l'apprentissage continu revêtent de plus en plus d'importance pour les agriculteurs et pour les collectivités rurales.

Intervention stratégique

Afin de favoriser l'innovation, l'initiative de développement stratégique Science et Innovation (45 millions de dollars sur trois ans) ciblera des projets scientifiques innovateurs pour la création directe d'entreprises. Si l'on ajoute à cela les fonds prévus dans les autres volets du CSA (Salubrité et qualité des aliments, 63,5 millions de dollars, et Environnement, 63 millions de dollars), cela représente un investissement total de 166,5 millions de dollars aux postes de la science et de l'innovation. Les fonds fédéraux affectés au renouveau sectoriel se chiffrent à 209 millions de dollars sur cinq ans.

Saisir les possibilités de valeur ajoutée dans le secteur des bioproduits et des bioprocédés

Compte tenu de son potentiel de croissance future, la recherche sur les bioproduits et bioprocédés représente un domaine clé au chapitre de l'innovation.

Il importe de réunir les bonnes conditions pour que l'innovation puisse naître. Les initiatives prévues à cet égard comprennent notamment :

- La réalisation d'une étude de référence fédérale-provinciale-territoriale et l'établissement d'un plan d'action d'ici décembre 2003;
- La mise sur pied d'une base d'information fédérale-provinciale-territoriale d'ici juillet 2003 pour aider à optimiser le rendement des investissements en recherche tout au long de la chaîne de valeur;
- Une évaluation fédérale-provinciale-territoriale des ressources humaines et de l'infrastructure nécessaires pour permettre une commercialisation plus rapide des résultats de la recherche devrait être complétée d'ici décembre 2003 — elle servira de point de départ à l'élaboration, d'ici décembre 2004, d'une stratégie d'investissement propre à créer un climat d'innovation.

Les plus récentes percées scientifiques créent de nombreuses possibilités pour le secteur, et en particulier de nouvelles applications pour les produits agricoles primaires.

Les plus récentes percées scientifiques créent de nombreuses possibilités pour le secteur, et en particulier de nouvelles applications pour les produits agricoles primaires. Certains domaines clés de recherche concernent :

- les carburants renouvelables;
- la génomique;
- les systèmes de production durables;
- le bien-être des animaux.

Carburants renouvelables

Par exemple, le programme du Ministère relatif aux biocarburants vise à découvrir et à exploiter des possibilités de convertir la biomasse agricole en source d'énergie pour les secteurs canadiens des transports et de la production industrielle.

Des partenariats visant à promouvoir l'utilisation des carburants renouvelables ont été établis avec de nombreux groupes, y compris des ministères provinciaux et fédéraux, des universités, des associations de producteurs et des conseils municipaux.

Les résultats de cette initiative accroîtront la capacité du Canada à réduire ses émissions de gaz à effet de serre, créeront de nouveaux débouchés pour les produits agricoles, accroîtront la durabilité des transports, et susciteront des possibilités de valeur ajoutée dans les régions rurales du Canada.

Génomique

Tabler sur les atouts du Canada dans les domaines de l'amélioration des plantes et de la biologie végétale constitue une autre façon d'améliorer les perspectives d'avenir de la production agricole. Par exemple, le Projet canadien de génomique des plantes cultivées vise à déterminer la structure et la fonction des principaux gènes de ces dernières, ce qui aidera à créer au Canada des cultures résistantes aux maladies et aux insectes, tolérantes à des stress tels que le froid et la sécheresse, et possédant de meilleures caractéristiques de rendement et de qualité.

Systèmes de production durables

Les promesses de la science et de l'innovation pour l'agriculture canadienne ne pourront être tenues que si les producteurs adoptent les plus récentes techniques de production et de gestion. Dans cette optique, un autre domaine d'activité important est la mise au point de systèmes de production durables, conçus pour s'attaquer aux questions de salubrité et de qualité des aliments (en productions animales et végétales) et tenir compte des préoccupations touchant le bien-être des animaux.

En production végétale, la recherche sur les systèmes de production durables peut entraîner une diminution des pertes imputables à des facteurs biotiques (ravageurs et maladies) ou abiotiques (stress environnemental). De façon plus précise, certains programmes de recherche débouchent sur la création de nouvelles variétés; ils visent à accroître les rendements, à améliorer la qualité des produits et à préserver la diversité des productions végétales. L'innovation dans ce domaine aidera à répondre aux nouveaux besoins des marchés et à réduire les risques économiques pour les producteurs de céréales, d'oléagineux et de grandes cultures telles que les plantes fourragères, les pommes de terre, les légumineuses à grain et les pâturages/parcours. Elle atténuera en outre l'impact environnemental de ces productions et permettra de mettre au point de nouveaux systèmes culturaux.

La recherche sur les productions animales à AAC est axée sur les méthodes d'élevage des animaux destinés à l'alimentation humaine, l'objectif étant d'optimiser la rentabilité des entreprises ainsi que la qualité nutritionnelle et la salubrité du produit final. Une telle approche comporte l'avantage supplémentaire de réduire les risques environnementaux et d'accroître les recettes des producteurs. Le programme de recherches contribue directement à la protection des consommateurs grâce à des initiatives visant notamment à découvrir une solution de rechange à l'utilisation non thérapeutique des antibiotiques pour améliorer la santé des animaux et accroître leur potentiel de croissance.

Bien-être des animaux

Les exigences des consommateurs en ce qui concerne le respect des principes éthiques dans la production des aliments ont propulsé à l'avant-plan la question du bien-être des animaux dans le secteur de l'élevage. L'objectif des recherches d'AAC dans ce domaine consiste à améliorer cet aspect des productions animales. Les éleveurs canadiens se sont dotés par le passé de codes de pratiques volontaires. Une initiative clé d'AAC est la prestation d'informations fondées sur les résultats de la recherche pour aider à l'élaboration et à l'adoption de normes efficientes.

Connaissances et compétences nécessaires pour gérer le changement et saisir les possibilités – Renouveau

Comme l'agriculture devient de plus en plus complexe et tributaire du savoir, la gestion de l'entreprise agricole doit de son côté être plus avancée. Le fait d'aider les producteurs à accroître leur rentabilité améliorera le rendement des entreprises individuelles et, du même coup, celui du secteur primaire dans son ensemble.

Les initiatives de renouveau faciliteront l'accès des producteurs aux compétences en gestion dont ils ont besoin dans le contexte commercial actuel pour choisir des options propres à améliorer leur rentabilité.

Les initiatives de renouveau faciliteront l'accès des producteurs aux compétences en gestion dont ils ont besoin dans le contexte commercial actuel pour choisir des options propres à améliorer leur rentabilité. Les programmes fédéraux mettront l'accès sur cinq domaines principaux : Services consultatifs à l'entreprise agricole, sensibilisation, possibilités, perfectionnement des compétences et accès aux capitaux.

Services consultatifs à l'entreprise agricole

L'objectif de cet élément en 2003-2004 consiste à intégrer tous les services consultatifs offerts à l'entreprise agricole, d'améliorer leur prestation et d'étendre leur portée. On entend y arriver grâce à un nouveau modèle national de services

consultatifs qui offrira un menu d'outils et de services ayant des applications pour tous les agriculteurs — en plus des services d'appoint disponibles auprès des conseillers des provinces et du secteur privé. Le modèle comprend l'analyse de la situation actuelle; l'évaluation des possibilités futures; la planification d'entreprise et l'évaluation de la faisabilité; et l'établissement de plans de commercialisation, de gestion des risques, de diversification, d'expansion ou de relève.

Sensibilisation

L'élément sensibilisation comporte deux objectifs. Le premier consiste à diffuser de l'information en vue d'aider l'agriculteur à prendre des décisions sur son entreprise. L'autre est de lancer des initiatives de renouveau dans le secteur et de les faire connaître. On sensibilisera les producteurs en mettant à leur disposition des données de référence et de l'information sur les meilleures pratiques afin d'éclairer leurs décisions; en les informant mieux des services de soutien disponibles — mentorat, réseautage et groupes de soutien par les pairs; et en passant par des porte-parole clés et des groupes influents pour promouvoir les initiatives de renouveau.

Possibilités

Un autre aspect du renouveau consiste à accroître la rentabilité du secteur en aidant les agriculteurs à découvrir de nouvelles sources de revenus, agricoles ou extra-agricoles. À cette fin, il est prévu de lancer des activités visant à renforcer les réseaux et à accroître l'efficacité du transfert de technologie; de découvrir de nouvelles approches pour aider le secteur à devenir plus novateur; d'examiner le contexte réglementaire; et d'étudier divers modes d'exploitation, y compris la formule coopérative, permettant de mieux tirer profit des possibilités de diversification du revenu.

Perfectionnement des compétences

Il est souvent nécessaire d'acquérir de nouvelles compétences pour saisir les occasions qui se présentent d'améliorer la rentabilité de notre entreprise ou d'accroître notre revenu familial. L'objectif ultime est de rendre plus accessibles les possibilités de formation et d'apprentissage qui aideront les agriculteurs à faire des choix éclairés concernant leur avenir et à découvrir de nouvelles sources de revenu, agricoles ou extra-agricoles.

À compter de 2004-2005, l'initiative de perfectionnement des compétences facilitera par divers moyens (processus des conseils sectoriels, recherches effectuées par les institutions de formation ou autres) la définition des besoins en compétences présents et futurs des agriculteurs de chaque secteur. De concert avec les intervenants, nous déterminerons les moyens les plus efficaces de transmettre ces compétences aux agriculteurs ou d'amener ceux-ci à les partager. En outre, l'initiative prévoit l'élaboration d'un programme d'études innovateur, coordonné à l'échelle nationale, ainsi que la mise au point d'approches de prestation et de prototypes qui faciliteront la réponse aux besoins définis dans le processus susmentionné. Enfin, il faudra évaluer et surveiller la disponibilité des formateurs, des institutions de formation et des conseillers pouvant offrir le programme d'études et les services de consultation du CSA, et prodiguer des conseils stratégiques aux gouvernements et aux institutions sur les lacunes décelées et sur les moyens de les combler.

En outre, il est prévu de lancer en 2003-2004 le Programme d'aide aux exploitations agricoles, qui est conçu pour s'intégrer avec les services consultatifs afin de fournir une aide aux exploitants agricoles et à leurs conjoints qui assistent à des cours de perfectionnement, et à leur verser des indemnités d'orientation professionnelle, de formation et de subsistance.

Accès aux capitaux

Le dernier élément du volet Renouveau, soit l'accès aux capitaux, vise à susciter plus d'investissements du secteur privé, et à accroître la probabilité que les agriculteurs obtiennent le financement par emprunt et/ou par capitaux propres dont ils ont besoin pour lancer des projets à la ferme ou d'autres initiatives d'agrinégoce. Cela signifie mieux faire connaître et rendre plus accessibles les services conçus pour les aider à obtenir du financement. De façon plus précise, les services consultatifs favoriseront et appuieront la planification d'entreprise en agriculture et aideront les producteurs à découvrir des sources potentielles de capitaux. On procède en ce moment à un examen de la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative* afin de découvrir des moyens de mieux servir l'industrie et, notamment, de déterminer l'à-propos d'accorder des garanties d'emprunt aux agriculteurs débutants; Financement agricole Canada offrira du capital de risque directement ou de concert avec d'autres prêteurs.

Avantages pour les Canadiens

Le travail effectué dans le cadre du volet Innovation et renouveau aura d'importantes retombées pour les Canadiens, car il facilitera la mise au point et l'adoption de nouvelles technologies et pratiques. Le choix des meilleures pratiques de gestion par les producteurs se traduira ultimement par une rentabilité accrue, grâce à une réduction des coûts et à l'exploitation de nouveaux débouchés.

Les activités de recherche et de développement joueront un rôle essentiel pour ce qui est de mettre les nouvelles connaissances à la disposition du secteur agricole et agroalimentaire et d'accélérer les progrès en science et en technologie; cela se traduira à terme par des avantages pour les Canadiens sous la forme d'une augmentation de la compétitivité, des exportations et de la richesse. L'innovation dans le domaine des biocarburants non seulement aidera le Canada à atteindre ses objectifs de Kyoto en réduisant les émissions nettes de gaz à effet de serre, mais aussi permettra aux utilisateurs de réduire leurs coûts d'exploitation et créera un nouveau débouché pour la matière agricole brute. À titre d'exemple, le biocarburant prolonge la durée de vie du moteur et accroît son efficacité énergétique

Les initiatives axées sur le renouveau du secteur visent à mettre en place une assise solide pour permettre aux producteurs d'accroître leur rentabilité et leur revenu familial.

Grâce à l'innovation et au renouveau, nous aiderons le secteur à mettre au point et à commercialiser des produits qui, aux yeux des consommateurs, laisseront la concurrence loin derrière.

Grâce à l'innovation et au renouveau, nous aiderons le secteur à mettre au point et à commercialiser des produits qui, aux yeux des consommateurs, laisseront la concurrence loin derrière. Il en résultera une croissance de l'emploi, de l'investissement et des possibilités de revenu pour les familles agricoles, les collectivités rurales et l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes.

INITIATIVES HORIZONTALES ET PRINCIPAUX THÈMES DU GOUVERNEMENT

Les initiatives horizontales et les principaux thèmes du gouvernement se veulent une façon plus efficace d'obtenir des résultats pour les Canadiens et Canadiennes au XXI[e] siècle.

Fondées sur un cadre de coordination et de collaboration interministérielles, ces initiatives amènent les ministères et organismes fédéraux à unir leurs efforts pour assurer une prestation opportune et efficiente de leurs programmes, politiques et services. Elles sont des modèles de partenariat, formule qui est la clé de la réussite dans la nouvelle économie mondiale du savoir. Les activités horizontales et les principaux thèmes gouvernementaux dans lesquels le Ministère intervient sont notamment les suivants :

- Partenariat rural canadien
- Secrétariat aux coopératives
- Développement durable

PARTENARIAT RURAL CANADIEN

INTRODUCTION

Le Canada rural joue un rôle précieux dans l'économie canadienne. Environ un tiers de la population canadienne vit dans les collectivités rurales et éloignées, qui occupent 95 p. 100 de notre territoire. L'économie des régions rurales et éloignées du pays repose surtout sur les ressources naturelles, qui rapportent environ 15 p. 100 du Produit intérieur brut et 40 p. 100 des exportations du pays. Le milieu rural est aussi propice au tourisme et présente des attraits naturels et autres dont les Canadiens profitent. En tant que composantes vitales de notre patrimoine national, de vigoureuses collectivités rurales renforcent la cohésion sociale.

Le gouvernement du Canada a confié au Secrétariat rural d'Agriculture et Agroalimentaire Canada le mandat de s'attaquer aux problèmes ruraux en le mettant à la tête d'un mécanisme pangouvernemental coordonné de portée nationale, le Partenariat rural canadien (PRC).

Le PRC cherche à relever les défis et à remédier aux problèmes du Canada rural grâce à des partenariats entre les ministères et organismes fédéraux, les autres ordres de gouvernement et les intervenants du milieu rural. Formé notamment des équipes rurales de chaque province et territoire, il coordonne les activités fédérales, améliore la compréhension des enjeux locaux et incite les partenaires à établir des priorités à l'échelle locale. Les équipes rurales tiennent régulièrement des réunions nationales.

Fondé sur cette approche pangouvernementale coordonnée, l'éventail complet des politiques, des programmes et des services fédéraux forme l'ensemble d'outils qui permet de répondre aux préoccupations des Canadiens ruraux.

Par le truchement du PRC, le gouvernement canadien vise à intégrer ses politiques économiques, sociales, environnementales et culturelles de façon à permettre aux Canadiens ruraux de concourir à la prospérité et à la qualité de vie de tous leurs concitoyens et d'en tirer eux-mêmes parti.

Contexte de fonctionnement

Les Canadiens ruraux évoluent dans un contexte qui n'a pas d'égal : éloignement des marchés urbains; particularités géographiques; faible densité démographique; dépendance à l'égard des secteurs primaires, qui sont vulnérables aux baisses cycliques et marquées de l'économie. Même si des indices portent à croire que l'économie rurale se raffermira, il subsiste d'importants défis à relever. Au Canada, l'emploi en milieu rural croît plus lentement que dans les villes et le taux de chômage y est de 1,7 p. 100 plus élevé. Il y a des activités de diversification et de transformation (valeur ajoutée) dans les régions rurales, mais celles-ci restent tributaires, pour une grande partie de leur économie, des secteurs primaires traditionnels, dont la croissance est plus lente. L'accès à l'éducation et à des soins de santé et l'exode des jeunes posent aussi des défis importants aux régions rurales et éloignées.

Pour comprendre les enjeux des collectivités rurales et éloignées du Canada et les affronter, le Ministère lançait en 1998 un dialogue national avec les Canadiens ruraux. Ce dialogue comprend des conférences nationales, des séances régionales et des consultations. Plus de 14 000 citoyens ont pris part aux Dialogues ruraux depuis 1998. Les citoyens de ces régions y ont affirmé que leurs défis et priorités étaient les suivants :

- Accès aux programmes et services fédéraux;
- Accès à des ressources financières pour le développement des entreprises et des collectivités rurales;
- Programmes et services à l'intention des jeunes ruraux et autochtones;
- Renforcement des capacités des collectivités rurales, leadership et acquisition de compétences;
- Infrastructure pour le développement des collectivités;
- Compétences et technologie permettant de prendre part à l'économie du savoir;
- Diversification économique du Canada rural grâce à une aide mieux ciblée;
- Accès à des soins de santé à prix raisonnable;
- Accès à l'éducation à prix raisonnable;
- Partenariats stratégiques visant à faciliter le développement des collectivités rurales;
- Promotion du Canada rural comme endroit où il est agréable de vivre, de travailler et d'élever une famille.

Les principaux investissements fédéraux permettent de s'attaquer aux priorités rurales que sont notamment l'infrastructure, l'accès aux services fédéraux, l'amélioration de l'accès aux ressources financières pour le développement des entreprises et des collectivités rurales, et la mise à l'essai de solutions pour améliorer les soins de santé en milieu rural.

Intervention stratégique

Le Partenariat rural canadien (PRC) en est à sa cinquième année d'existence. Pour réaliser ses objectifs, il se subdivise en six composantes : Dialogue rural, coordination régionale et Équipes rurales; recherche rurale; élaboration de politiques et Lentille rurale; programmes; communications et interventions directes.

Le Partenariat porte fruit. Le Dialogue rural permet aux décideurs fédéraux d'être à l'écoute des besoins et des priorités des Canadiens ruraux. Les recherches permettent de se faire une idée plus claire des principaux enjeux des régions rurales et des facteurs de réussite. Quant à la Lentille rurale, elle assure que les décisions nationales en matière de politiques et de programmes tiennent compte des réalités rurales. La coordination horizontale des politiques rurales est solide, comme le reconnaissait le vérificateur général dans son rapport de 2000. Les programmes financés permettent aux collectivités de mettre à l'essai des solutions locales pour régler leurs problèmes locaux. Les activités de communications et d'interventions directes sensibilisent mieux aux outils fédéraux dont les collectivités rurales et éloignées peuvent se prévaloir. Les principaux investissements fédéraux permettent de s'attaquer aux priorités rurales que sont notamment l'infrastructure, l'accès aux services fédéraux, l'amélioration de l'accès aux ressources financières pour le développement des entreprises et des collectivités rurales et la mise à l'essai de solutions pour améliorer les soins de santé en milieu rural.

Les conférences rurales nationales, qui ont eu lieu à Magog (Québec) en juin 2000 et à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) en avril 2002, et les séances du Dialogue rural ont abouti à la formulation de plans d'action qui décrivent les activités à exécuter pour donner suite aux priorités rurales. Dans le cadre des conférences nationales, le gouvernement fait rapport sur les activités qu'il a menées pour donner suite aux plans d'action; il honore ainsi l'engagement de reddition de comptes qu'il a pris envers les citoyens. Après la mise en place de ce processus, le gouvernement décrivait, dans le plan d'action de Charlottetown préparé en septembre 2002, les activités qu'il mènerait au cours des deux années suivantes. La troisième conférence rurale est censée se tenir à Red Deer (Alberta) en 2004.

Dans la foulée de la réussite du PRC et de l'engagement pris à l'égard du Cadre stratégique pour l'agriculture, le gouvernement approuvait l'octroi de 55 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour le renouvellement et le renforcement du PRC. De plus, il donnait son aval au versement de 5 millions de dollars en cinq ans pour le renforcement des capacités des collectivités rurales. Plusieurs activités principales seront exécutées au cours des prochaines années en vue d'appuyer le développement rural dans le contexte des priorités de ces régions.

Jeunesse rurale : la voie de l'avenir

Au cours de l'année à venir, on cherchera à faire participer la jeunesse rurale au développement des collectivités grâce à la Conférence nationale de la jeunesse rurale qui se tiendra à Orillia (Ontario) du 2 au 4 mai 2003 et à la

mise sur pied d'un réseau national de la jeunesse rurale. La Conférence regroupera 100 jeunes Canadiens et Canadiennes vivant dans les régions rurales, éloignées et du Nord qui discuteront de sujets revêtant de l'importance à leurs yeux.

La Conférence leur révélera ce qu'ils doivent faire pour être utiles dans leurs collectivités et leur donnera les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour accentuer leur leadership dans leur milieu de vie.

Amélioration du Dialogue rural

On cherchera par ailleurs à améliorer le dialogue entre les citoyens des villes et des campagnes sur leurs problèmes et objectifs communs et à trouver des solutions éventuelles aux défis qu'ils ont à relever. Cet effort s'inscrit dans un objectif global : mieux comprendre comment il est possible d'améliorer la qualité de vie des citoyens partout au Canada.

Au cours de l'année écoulée, un comité consultatif sur les questions rurales a vu le jour; il regroupe divers experts en développement rural des quatre coins du Canada rural. Le Comité propose au secrétaire d'État (Développement rural) des idées innovatrices sur les politiques et les programmes touchant les régions rurales et sur les façons de favoriser la collaboration et le consensus. Il continuera en 2003-2004 de fournir de précieux conseils au profit du Canada rural.

Analyse et évaluation du renforcement des capacités des collectivités et initiatives de développement rural en tant que « moteurs » du changement

Il s'impose de déterminer la mesure dans laquelle le renforcement des capacités des collectivités peut favoriser leur adaptation et leur transition dans le contexte de la mondialisation. Doté d'un budget de 5 millions de dollars en cinq ans, un nouveau programme de mise en valeur du potentiel des collectivités rurales permettra de définir et de mettre à l'essai des modèles à cette fin. Il définira les méthodes les plus efficaces et établira des critères nationaux pour le choix des indicateurs permettant de mesurer les résultats. Les modèles choisis seront éprouvés et les résultats, mesurés et évalués. On retiendra ensuite le meilleur mécanisme qui permettra d'élargir les applications des modèles les plus efficaces.

Un nouveau programme, l'Initiative des modèles de développement rural, facilitera l'élaboration et l'adoption de stratégies et de programmes à long terme de développement durable des régions rurales qui permettront de trouver des solutions locales aux problèmes locaux. Grâce à ce programme, on pourra délimiter, mettre à l'essai et évaluer les modèles choisis qui permettront de s'attaquer aux problèmes et aux défis du développement rural.

Application de la « Lentille rurale »

En continuant d'appliquer la Lentille rurale à tous les programmes, politiques et services fédéraux et en l'améliorant, on s'assurera de tenir compte des préoccupations rurales et d'y remédier.

En faisant fond sur le processus entamé en 2002-2003, le Partenariat rural canadien continuera d'inciter les intervenants provinciaux et territoriaux à faire front commun pour comprendre les enjeux ruraux, élaborer des pratiques optimales et fixer des objectifs qui permettront d'en arriver à un cadre intégré de politique rurale nationale.

Esprit de collaboration

En faisant fond sur le processus entamé en 2002-2003, le Partenariat rural canadien continuera d'inciter les intervenants provinciaux et territoriaux à faire front commun pour comprendre les enjeux ruraux, élaborer des pratiques optimales et fixer des objectifs qui permettront d'en arriver à un cadre intégré de politique rurale nationale. Ce cadre guidera les activités et les initiatives à venir à mesure que le Canada rural se diversifiera et que son économie et sa société deviendront davantage axées sur le savoir.

Compréhension du Canada rural et utilisation de l'information en tant qu'outil de savoir

Tout ce travail repose sur une recherche et une analyse globales et constantes, au chapitre tant quantitatif que qualitatif, de l'état du Canada rural. Ces activités visent à mieux comprendre le Canada rural dans les quatre domaines que sont l'innovation, les compétences et les connaissances, la santé et l'environnement, ainsi que l'infrastructure; elles se poursuivront sur la jeunesse rurale, la santé ainsi que la technologie de l'information et des communications.

L'information joue un rôle important pour les Canadiens ruraux qui désirent tirer profit des possibilités qui s'offrent à eux. On continuera de favoriser la mise en place d'un réseau d'organismes ruraux qui échangeront de l'information, tireront parti des points forts du monde rural et concourront à l'élaboration des politiques gouvernementales. Les activités d'intervention directe et de communications continueront d'aider les collectivités rurales et éloignées à avoir accès au savoir et à l'information dont elles ont besoin pour assurer leur viabilité.

En resserrant la collaboration entre les gouvernements et en mettant davantage l'accent sur l'élaboration de politiques et de programmes qui tiennent compte des enjeux ruraux, on disposera d'assises solides pour assurer le développement rural.

Avantages pour les Canadiens et les Canadiennes

Le gouvernement affirme dans le discours du Trône de 2002 que « des villes compétitives et des communautés en santé sont essentielles à notre bien-être individuel et collectif, ainsi qu'à la capacité du Canada d'attirer les talents et les investissements et de les garder. »

La capacité du secteur des ressources et des collectivités rurales et éloignées avoisinantes de tirer parti des possibilités que recèle entre autres l'« économie du savoir » joue un rôle important dans l'économie rurale. Des modèles « essayés et testés » de mise en valeur du potentiel des collectivités et de développement rural rehausseront la capacité des collectivités rurales et éloignées à gérer avec succès la transition. En resserrant la collaboration entre les gouvernements et en mettant davantage l'accent sur l'élaboration de politiques et de programmes qui tiennent compte des enjeux ruraux, on disposera d'assises solides pour assurer le développement rural. En guise de complément, il suffirait d'améliorer la capacité des collectivités d'échanger de l'information, et de promouvoir la mise en place d'un réseau rural.

Secrétariat aux coopératives

Introduction

Les coopératives jouent un rôle important dans l'économie canadienne, car elles sont des intervenants clés dans les secteurs des services bancaires de détail, de l'habitation et des services en général ainsi que dans le secteur agricole et agroalimentaire. Elles revêtent de l'importance pour les collectivités urbaines et rurales et dispensent des services essentiels aux Canadiens et Canadiennes difficiles à atteindre. On dénombre environ 10 000 coopératives au Canada qui desservent plus de 10 millions de citoyens et citoyennes.

Voici les objectifs du gouvernement du Canada :

- mieux sensibiliser;
- favoriser l'adoption de politiques, de programmes et de lois;
- favoriser la création de nouvelles coopératives.

Les objectifs du gouvernement du Canada en matière de coopératives sont les suivants :

- Mieux sensibiliser au modèle coopératif et au rôle que les coopératives jouent dans le développement social et économique;
- Favoriser l'adoption de politiques, de programmes et de lois qui sont propices au développement des coopératives, à la poursuite des objectifs stratégiques fédéraux et à l'harmonisation des efforts;
- Favoriser la création de nouvelles coopératives dans l'économie du savoir pour le renforcement des capacités des collectivités et la prestation de services aux Canadiens et Canadiennes difficiles à atteindre, ce qui est le cas de ceux et celles vivant dans les régions rurales et éloignées du pays.

Contexte de fonctionnement

Le Canada se doit constamment d'exceller en productivité et en innovation pour que ses citoyens et citoyennes puissent préserver la qualité de vie dont ils jouissent actuellement. L'implication des citoyens et le partage des avantages de ces innovations entre toutes les tranches de la société, voilà le défi que le Canada a à relever; et cela s'applique autant à l'économie des sciences de la vie qu'à la compétitivité sur les marchés internationaux. Les coopératives reposent sur une participation au capital social. Pour les producteurs primaires et d'autres, elles se veulent un véhicule de partage des risques et de prise en charge d'entreprises dans des nouveaux domaines de l'économie; elles permettent aussi le partage des avantages découlant de ces entreprises.

Les collectivités modernes doivent absolument compter sur le leadership local pour affronter l'éventail de défis sociaux et économiques qui se posent à elles. Un grand nombre de ces collectivités subissent les effets de facteurs économiques comme l'évolution des marchés et la baisse de certains secteurs de ressources. Le modèle coopératif est l'un des outils à la disposition des collectivités pour s'organiser et exécuter des projets au profit de leurs membres et pour s'adapter aux nouvelles réalités économiques. Il permet d'avoir accès à des ressources à l'échelle locale et de bien les gérer.

L'évolution démographique, l'innovation technologique et les changements des habitudes d'achat au détail ne forment que quelques-unes des tendances qui ont une incidence sur la prestation de services privés et sociaux. Les collectivités peuvent avoir recours au modèle coopératif pour s'adapter à l'évolution de leurs besoins en services.

Intervention stratégique

Au cours de la prochaine année, le Secrétariat cherchera, de concert avec ses partenaires, à stimuler le recours au modèle coopératif au Canada comme outil d'édification de collectivités rurales et urbaines autonomes.

Le Secrétariat aux coopératives joue un rôle de coordination; il facilite les interactions entre les coopératives et le gouvernement du Canada en collaborant avec les ministères et organismes fédéraux concernés, le secteur des coopératives, les autorités provinciales et territoriales et d'autres intervenants.

Au cours de la prochaine année, le Secrétariat cherchera, de concert avec ses partenaires, à stimuler le recours au modèle coopératif au Canada comme outil d'édification de collectivités rurales et urbaines autonomes qui répondent aux besoins sociaux et économiques de leurs citoyens et citoyennes. Pour y arriver, il :

- sensibilisera au potentiel du modèle coopératif comme structure opérationnelle et modèle de gouvernance;
- dispensera de l'information et des conseils d'expert sur les coopératives à tous les ministères et organismes fédéraux;
- appuiera les activités de recherche et d'innovation qui font la preuve de la valeur du modèle coopératif dans la nouvelle économie et comme moyen de favoriser la cohésion sociale;
- nouera des partenariats qui optimaliseront les possibilités de développement des coopératives.

Il sera plus facile d'exécuter ces activités grâce à la nouvelle Initiative de développement des coopératives. Le gouvernement du Canada a approuvé l'octroi de 15 millions de dollars en cinq ans à cette initiative. Plus précisément, l'Initiative appuiera trois domaines d'activités principaux : des services consultatifs qui renforceront la capacité du secteur des coopératives à appuyer le développement de ces dernières; des innovations et de la recherche qui viseront à stimuler l'application du modèle coopératif; de la sensibilisation au potentiel des coopératives grâce à des interventions directes auprès des collectivités et à la promotion du modèle coopératif. Un comité directeur à larges assises composé de représentants des secteurs des coopératives et du développement économique des collectivités a vu le jour et a pour mandat de dispenser conseils et orientation à ce sujet.

On tentera de déterminer s'il convient de faire appel au modèle coopératif pour affronter les défis du développement économique rural, du développement économique des collectivités autochtones, de la production agricole à valeur ajoutée et de la prestation des soins de santé. En outre, les fonds consacrés au programme aideront à trouver des solutions coopératives aux enjeux environnementaux des collectivités et à améliorer l'intégration des immigrants.

Avantages pour les Canadiens et Canadiennes

En plus de soutenir les collectivités du pays, le développement coopératif aide les citoyens à se « brancher » entre eux en leur permettant de collaborer pour dispenser des services essentiels aux collectivités. Les gens acquièrent des compétences polyvalentes qui accroîtront leur employabilité et leur permettront de mieux contribuer à la vie de leurs collectivités. Les coopératives sont acceptées comme outil qui aide les producteurs primaires à mettre en marché leurs produits et à en partager le risque, qui crée de l'emploi, qui favorise le leadership et les investissements locaux et qui comble les lacunes en matière de services.

En s'associant aux citoyens pour créer de nouvelles coopératives qui cibleront les domaines de pointe, on suscitera des avantages économiques et sociaux durables. Le fait d'investir dans la capacité des coopératives améliorera l'attrait du modèle coopératif pour les citoyens et favorisera le renouvellement du leadership dans ce secteur. Les citoyens formeront de nouveaux partenariats coopératifs qui répondront aux besoins non comblés par d'autres intervenants.

Stratégie de développement durable

Le développement durable est un objectif stratégique de premier plan du gouvernement du Canada. Il vise à établir un équilibre optimal entre les objectifs sociaux, économiques et environnementaux et à assurer une qualité de vie élevée aux générations de Canadiens et Canadiennes d'aujourd'hui et de demain. La première Stratégie de développement durable d'Agriculture et Agroalimentaire Canada a aidé le Ministère à officialiser le processus d'intégration des concepts environnementaux dans ses politiques, ses programmes et ses activités et à définir une approche pour le contrôle des activités de développement durable et les rapports à leur sujet.

Dans la Stratégie de développement durable III, le Ministère poursuivra l'intégration des objectifs généraux du développement durable aux objectifs particuliers et aux cibles du CSA, ce qui permettra de faire converger la SDD et tous les aspects des activités ministérielles.

Le Ministère a rendu publique sa seconde Stratégie de développement durable (SDD II) au printemps 2001. Au cours de l'exercice 2003-2004, il continuera de mettre en œuvre cette stratégie. Il exécute actuellement des activités qui contribuent à l'atteinte de quatre résultats stratégiques : la protection de l'environnement en exploitation des ressources naturelles; un secteur prospère et viable; des collectivités rurales viables; l'intégration du développement durable dans les politiques, les programmes et les activités du Ministère.

La SDD II a contribué à l'établissement du nouveau Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) en définissant des indicateurs clairs et mesurables qui permettront de suivre la réussite de sa mise en œuvre et aideront à définir des objectifs environnementaux. Au cours de l'exercice 2003-2004, le Ministère élaborera sa troisième Stratégie de développement durable (SDD III). Dans cette stratégie, il poursuivra l'intégration des objectifs généraux du développement durable aux objectifs particuliers et aux cibles du CSA, ce qui permettra de faire converger la SDD et tous les aspects des activités ministérielles.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

L'Agence canadienne du pari mutuel et le Conseil national des produits agricoles sont deux organismes du portefeuille de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire qui font rapport au Parlement par l'entremise du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada.

Agence canadienne du pari mutuel

Introduction

L'Agence canadienne du pari mutuel (ACPM) est un organisme de service spécial au sein du portefeuille de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire; elle fait rapport au Parlement par l'entremise du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada.

L'ACPM recouvre la totalité de ses coûts et se finance au moyen d'une taxe qui, à l'heure actuelle, s'établit à 0,8 p. 100 de chaque dollar parié au Canada. Elle n'occasionne aucun coût aux contribuables canadiens.

L'ACPM réglemente et supervise le pari mutuel sur les courses de chevaux aux hippodromes partout au Canada afin de protéger les parieurs contre les pratiques frauduleuses; elle contribue de la sorte à accroître la viabilité de l'industrie des courses de chevaux.

Contexte de fonctionnement

L'ACPM possède une réputation et une fiche de rendement des plus enviables, et tous les paliers de gouvernement reconnaissent qu'elle assure une bonne réglementation de l'industrie des courses de chevaux au Canada. Le régime canadien inspire un degré élevé de confiance aux parieurs et à l'industrie, et il est perçu comme étant juste et impartial.

Au cours de 2001-2002, les recettes brutes tirées des paris se sont chiffrées à quelque 1,8 milliard de dollars, et les gagnants se sont partagés la plus grande partie de l'argent parié.

Intervention stratégique

Au cours de 2003-2004, l'ACPM prévoit dépenser environ 15,3 millions de dollars pour atteindre ses résultats stratégiques et ses résultats clés. On trouvera un résumé au tableau suivant de ses dépenses prévues pour les exercices 2003-2004 à 2005-2006.

Dépenses prévues : Agence canadienne du pari mutuel

(millions de dollars)	Dépenses estimatives 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Recettes/dépenses[1]	14,0	15,6	15,3	15,3

1. Les recettes et les dépenses sont tributaires de la collecte d'un prélèvement (taxe) de 8/10 de 1 cent sur chaque dollar parié au Canada. Toutes les recettes produites proviennent des parieurs, et aucun coût n'est assumé par les contribuables canadiens.

Les plans stratégiques de l'ACPM sont axés sur le maintien des normes les plus élevées de pari mutuel et de surveillance de cette activité. Le mandat de l'ACPM lui est conféré par le *Règlement sur la surveillance du pari mutuel*, conformément à l'article 204 du *Code criminel*.

L'ACPM concentre son travail dans quatre domaines prioritaires :

- Cadre réglementaire efficace
- Activités efficaces et efficientes de mise en application
- Communications efficaces
- Gestion intégrée efficace

Cadre réglementaire efficace : L'Agence modifiera le *Règlement sur la surveillance du pari mutuel* afin de l'actualiser en fonction des pratiques de pari actuelles et de tenir compte des progrès de la technologie.

Activités efficaces et efficientes de mise en application : L'Agence maintiendra et continuera de faire appliquer des normes de surveillance nationales qui assureront la protection des parieurs grâce à la supervision sur place des journées de course et des poules de pari offertes aux hippodromes canadiens; à la réalisation d'épreuves pour le dépistage de drogues pouvant influer sur la performance des chevaux; à la prestation de services de photos d'arrivée et de surveillance vidéo des courses; et à l'exécution de travaux de recherche. L'ACPM poursuivra également la mise en oeuvre de son système automatisé de contrôle en temps réel des activités de pari mutuel.

Communications efficaces : L'Agence poursuivra ses communications et ses consultations avec les commissions de course provinciales et l'industrie des courses de chevaux sur les questions d'intérêt commun. Un atelier ACPM-industrie est prévu pour novembre 2003. Le site Web de l'Agence sera tenu à jour.

Gestion intégrée efficace : L'Agence continuera, à l'intérieur des paramètres du fonds renouvelable, de surveiller ses dépenses et de les rajuster en fonction des pressions financières et des nouvelles initiatives, de façon à maintenir un niveau élevé de prestation du programme.

Avantages pour les Canadiens et les Canadiennes

Le travail de l'Agence canadienne du pari mutuel procure des avantages aux parieurs canadiens en rehaussant leur confiance dans la gestion des activités de pari du secteur des courses de chevaux.

www.cpma-acpm-gc.ca

Conseil national des produits agricoles

Introduction

Le Conseil national des produits agricoles a été établi en 1972 en vertu de la *Loi sur les offices des produits agricoles*. Il relève directement du Parlement par l'entremise du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Son rôle, qu'il tient de la partie II de la Loi, consiste à superviser les régimes nationaux de commercialisation ordonnée établis pour la volaille et les oeufs; conformément à la partie III de la Loi, il a aussi pour tâche de surveiller les activités de l'Agence canadienne de recherches, de développement des marchés et de promotion des bovins de boucherie.

Le Conseil se compose actuellement d'un président à temps plein et de sept membres à temps partiel provenant d'un peu partout au Canada qui sont nommés par le gouverneur en conseil.

Contexte de fonctionnement

Pour s'acquitter de ses fonctions, le Conseil consulte en permanence les gouvernements des provinces et des territoires qui sont intéressés à établir un ou plusieurs organismes en vertu de la Loi ou à en exercer les pouvoirs.

Outre sa responsabilité législative qui consiste à examiner les activités, les ordonnances et les règlements des offices, à mener des enquêtes sur les plaintes déposées contre leurs décisions et à enquêter sur le bien-fondé de l'établissement de nouveaux offices, le Conseil favorise la vigueur et la compétitivité des secteurs qu'il est chargé de superviser.

Les services offerts sans frais au Conseil sont notamment les suivants :

- Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada;
- Services ministériels comme les systèmes financiers, la sécurité, la technologie de l'information, les conseils sur les ressources humaines et d'autres services fournis par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Ces montants ne figurent pas dans les coûts des programmes.

Dépenses prévues : Conseil national des produits agricoles

(millions de dollars)	Dépenses estimatives 2002-2003[1]	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Total du Budget principal des dépenses[2]	2 581	2 581	2 581	2 581
Équivalents temps plein (ETP)	17	17	17	17

1. Montant qui correspond à la meilleure estimation possible des dépenses totales prévues à la fin de l'exercice.
2. Ces montants sont compris dans les crédits du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et englobent 200 000 $ en subventions et contributions et 226 000 $ en avantages sociaux des employés.

Intervention stratégique

Au cours des trois prochaines années, les priorités du Conseil seront les suivantes :

- voir à ce que les offices de commercialisation et les organismes de promotion et de recherche qui sont assujettis à la *Loi sur les offices des produits agricoles* respectent un équilibre entre les intérêts de tous les intervenants;
- stimuler la vigueur, la compétitivité et la rentabilité du secteur agricole et agroalimentaire canadien et le rendre plus sensible aux besoins du marché;
- assurer la gestion efficiente, transparente et responsable des activités du Conseil.

Offices de commercialisation et organismes de recherche et de promotion

Le Conseil jouera un rôle prépondérant dans le renouvellement des ententes fédérales-provinciales-territoriales qui constituent le cadre législatif de l'Office canadien de commercialisation des oeufs, de l'Office canadien de commercialisation du dindon et de l'Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation de poulet à chair.

Il actualisera les cadres législatif et réglementaire qui lui permettent, ainsi qu'aux organismes dont il assume la supervision, de tirer profit de nouvelles possibilités et, notamment, de s'acquitter de responsabilités de recherche et de promotion. Pour y arriver, il consultera les parties intéressées, dont les offices nationaux de commercialisation, sur la façon de modifier la *Loi sur les offices des produits agricoles* pour qu'elle réponde à leurs besoins. Dans le cadre de l'examen, il étudiera aussi comment pourrait être simplifiée la procédure d'établissement des organismes de promotion et de recherche.

Favoriser la vigueur, la compétitivité et la rentabilité du secteur et le rendre plus sensible aux besoins du marché

Le Conseil collaborera avec le secteur et le gouvernement à élaborer une base de données communes sur la production, la consommation et le commerce international de la volaille et des oeufs; cette base assurera un fond commun d'information à tous les membres des régimes de gestion de l'offre.

Le Conseil suscitera des occasions de discussion avec les dirigeants du secteur avicole (volaille et oeufs) sur les tendances de l'heure dans les secteurs de l'alimentation de détail et de la restauration et sur leur incidence éventuelle.

Il cherchera à améliorer la connaissance que les membres du secteur avicole (volaille et oeufs) et les administrations publiques ont des marchés, notamment en les sensibilisant mieux aux possibilités d'exportation. Il favorisera l'élaboration, par le secteur, d'une stratégie d'exportation et suscitera des occasions d'échanges de vues avec les dirigeants du secteur avicole sur l'innovation et l'adaptation.

Il s'emploiera à mieux sensibiliser les groupements agricoles à la possibilité d'établir des organismes de recherche et de promotion; à cette fin, il déterminera les groupes susceptibles d'être candidats et cherchera à discuter avec eux de leur degré d'intérêt.

Amélioration de l'efficacité et de l'intégrité de l'administration

Le Conseil améliorera l'efficacité et l'intégrité de sa propre administration, dans la lignée des exigences de la fonction de contrôleur moderne.

Il améliorera aussi sa reddition interne de comptes et ses communications en s'assurant que ses activités internes répondent aux normes attendues d'une fonction publique moderne.

Il accroîtra sa capacité de collaborer avec les organismes, les groupements de producteurs et d'autres intervenants du secteur agricole canadien.

Avantages pour les Canadiens et Canadiennes

Le Conseil rend de précieux services aux Canadiens et Canadiennes. La Loi le charge d'examiner les activités, les ordonnances et les règlements des offices, de mener des enquêtes sur les plaintes déposées contre leurs décisions et d'enquêter sur le bien-fondé de l'établissement de nouveaux offices. Il exécute aussi des activités discrétionnaires qui visent à stimuler la vigueur et la compétitivité des secteurs qu'il supervise.

Organisation

Notre cadre de gestion

AAC est structuré en fonction des priorités ministérielles suivantes : gestion des risques d'entreprise, salubrité et qualité des aliments, questions internationales, environnement, et innovation et renouveau.

Leadership pour le Cadre stratégique pour l'agriculture

Gestion des risques d'entreprise Planification des politiques	Bruce Deacon, Douglas Hedley, Donna Mitchell, Tom Richardson
Salubrité et qualité des aliments Questions internationales	Mark Corey, Gordon Dorrell, Tom Richardson
Environnement	Mark Corey, Gordon Dorrell, Paul Schubert, Carl Neggers
Prestation des programmes	Bruce Deacon, Douglas Hedley, Ernie Wallace
Innovation et renouveau	Mark Corey, Gordon Dorrell, Tom Richardson, Paul Schubert
Systèmes d'information	Mark Corey, Donna Mitchell, Ernie Wallace
Gestion ministérielle (Ressources humaines, finances et gestion des biens)	Bruce Deacon, Gordon Dorrell, Sharon McKay, Donna Mitchell, Ernie Wallace
Communications et consultations	Douglas Hedley, Tom Richardson, Paul Schubert

Dépenses prévues du Ministère

Au cours de l'exercice 2003-2004, le Ministère entend consacrer 2 734,5 millions de dollars à l'obtention de ses trois résultats stratégiques. On trouvera des tableaux financiers détaillés à l'annexe 1 de ce rapport.

La plupart des ressources du Ministère en 2003-2004 vont à la Sécurité du système alimentaire (74 p. 100), suivi des Innovations propices à la croissance (16 p. 100) et de la Santé de l'environnement (10 p. 100). Plus de 88 p. 100 des ressources affectées au résultat stratégique de la Sécurité du système alimentaire prennent la forme de paiements de transfert à d'autres parties, incluant les producteurs et les provinces. La plus grande partie des ressources consacrées aux résultats stratégiques Innovations propices à la croissance et Santé de l'environnement correspondent aux frais de fonctionnement (71 et 65 p. 100 respectivement), ce qui s'explique par le fait qu'ils mobilisent davantage de main-d'oeuvre.

Dépenses prévues du Ministère

(millions de dollars)	Dépenses estimatives 2002-2003*	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Sécurité du système alimentaire	2 144,6	**2 016,6**	1 375,9	1 361,1
Santé de l'environnement	204,1	**286,9**	325,9	308,2
Innovations propices à la croissance	429,6	**431,0**	407,7	407,4
Dépenses brutes prévues	**2 778,3**	2 734,5	**2 109,5**	**2 076,7**
Moins : Recettes disponibles	39,0	**38,7**	38,7	38,7
Dépenses nettes prévues	**2 739,3**	**2 695,8**	**2 070,8**	**2 038,1**
Moins : Ajustements**	911,5	**1 387,1**	800,1	798,6
Total du Budget principal des dépenses	**1 827,8**	**1 308,7**	**1 270,7**	**1 239,5**
Moins : Recettes non disponibles	157,9	**36,1**	36,2	36,2
Plus : Coût des services reçus sans frais***	34,1	**37,6**	38,8	39,0
Plus : Ajustements**	911,5	**1 387,1**	800,1	798,6
Coût net du programme	**2 615,4**	**2 697,3**	**2 073,4**	**2 040,8**
Équivalents temps plein	**5 632**	**6 146**	**6 449**	**6 502**

Les recettes nettes prévues au cours des trois prochaines années sont indiquées comme décroissantes. La principale raison en est la fin, en 2003-2004, du financement de transition de deux ans (600 millions de dollars par année) du CSRN, qui se voulait une mesure à court terme. Les niveaux de référence peuvent être augmentés par le biais de futures mises à jour annuelles des niveaux de référence (MJANR) ou du Budget supplémentaire des dépenses pour tout financement supplémentaire approuvé.

* Correspond aux prévisions les plus justes jusqu'à la fin de l'exercice financier.

** Les ajustements pour 2002-2003 tiennent compte des budgets supplémentaires (A), (B) et d'autres ajustements. Les ajustements pour 2003-2004 à 2005-2006 correspondent à des initiatives (incluant le CSA et les programmes de transition) pour lesquelles le Ministère pourra demander au plus le montant indiqué par voie de budget supplémentaire, une fois qu'elles seront approuvées.

*** Le coût des services offerts par d'autres ministères comprennent les locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), les contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés payées par le SCT, l'indemnisation des victimes d'accident du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada, et les traitements et dépenses liés aux services juridiques fournis par le ministère de la Justice du Canada.

Nota : Les dépenses prévues correspondent aux fonds déjà approuvés dans le plan financier du gouvernement.

Dépenses et Équivalents temps plein prévus

Sécurité du système alimentaire

Dépenses estimatives 2002-2003*		Dépenses prévues 2003-2004		Dépenses prévues 2004-2005		Dépenses prévues 2005-2006	
Millions $	ETP	**Millions $**	**ETP**	Millions $	ETP	Millions $	ETP
2 144,6	1 335	2 016,6	1 580	1 375,9	1 910	1 361,1	1 953

* Correspond aux prévisions les plus justes d'ici la fin de l'exercice financier et tient compte de rajustements totalisant 839,8 millions de dollars, y compris du Budget supplémentaire des dépenses.

Nota : Les dépenses prévues de 2003-2004 à 2005-2006 comprennent les ressources affectées au CSA et aux programmes de transition de 1 204,9 millions de dollars (246 ETP); 591,9 millions de dollars (576 ETP); et 595,7 millions de dollars (618 ETP), respectivement approuvées dans le cadre financier mais pas encore prélevées des niveaux de référence du Ministère.

Santé de l'environnement

Dépenses estimatives 2002-2003*		Dépenses prévues 2003-2004		Dépenses prévues 2004-2005		Dépenses prévues 2005-2006	
Millions $	ETP	**Millions $**	**ETP**	Millions $	ETP	Millions $	ETP
204,1	1 525	286,9	1 616	325,9	1 615	308,2	1 616

* Correspond aux prévisions les plus justes d'ici la fin de l'exercice financier et tient compte de rajustements totalisant 31,6 millions de dollars, y compris du Budget supplémentaire des dépenses.

Nota : Les dépenses prévues de 2003-2004 à 2005-2006 comprennent les ressources affectées au CSA et aux programmes de transition de 108,9 millions de dollars (91 ETP); 148,9 millions de dollars (90 ETP); et 133,2 millions de dollars (91 ETP), respectivement approuvées dans le cadre financier mais pas encore prélevées des niveaux de référence du Ministère.

Innovations propices à la croissance

Dépenses estimatives 2002-2003*		Dépenses prévues 2003-2004		Dépenses prévues 2004-2005		Dépenses prévues 2005-2006	
Millions $	ETP	**Millions $**	**ETP**	Millions $	ETP	Millions $	ETP
429,6	2 772	431,0	2 950	407,7	2 924	407,4	2 933

* Correspond aux prévisions les plus justes d'ici la fin de l'exercice financier et tient compte de rajustements totalisant 40,1 millions de dollars, y compris du Budget supplémentaire des dépenses.

Nota : Les dépenses prévues de 2003-2004 à 2005-2006 comprennent les ressources affectées au CSA et aux programmes de transition de 73,0 millions de dollars (179 ETP); 59,2 millions de dollars (152 ETP); et 63,6 millions de dollars (161 ETP), respectivement approuvées dans le cadre financier mais pas encore prélevées des niveaux de référence du Ministère.

INFORMATION FINANCIÈRE

TABLEAU 1

SOMMAIRE DES DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE*

TABLEAU 2

RENSEIGNEMENTS SUR LES DÉPENSES DES GRANDS PROJETS D'IMMOBILISATIONS

TABLEAU 3

SOMMAIRE DES PAIEMENTS DE TRANSFERT

TABLEAU 4

RENSEIGNEMENTS SUR LES PROGRAMMES DE PAIEMENTS DE TRANSFERT

TABLEAU 5

SOURCES DES RECETTES DISPONIBLES ET DES RECETTES NON DISPONIBLES

TABLEAU 6

COÛT NET DU PROGRAMME POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE (2003-2004)

TABLEAU 7

FONDS RENOUVELABLE DE L'AGENCE CANADIENNE DU PARI MUTUEL — ÉTAT DES RÉSULTATS

TABLEAU 8

FONDS RENOUVELABLE DE L'AGENCE CANADIENNE DU PARI MUTUEL — ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

TABLEAU 9

FONDS RENOUVELABLE DE L'AGENCE CANADIENNE DU PARI MUTUEL — UTILISATION PRÉVUE DES AUTORISATIONS

NOTA : Dans les tableaux suivants, les **dépenses estimatives** correspondent aux meilleures prévisions sur les fonds autorisés allant jusqu'à la fin de l'année financière. Les **dépenses prévues** reflètent les fonds déjà incorporés dans les niveaux de référence du Ministère au cours de l'exercice annuel de mise à jour, ainsi que les ajustements des fonds qui ont été approuvés dans le plan financier du gouvernement pour les années à venir mais qui n'ont pas encore été incorporés dans les niveaux de référence du Ministère. Le gros de ces ajustements ont trait au CSA et aux programmes de transition; en outre, étant donné que les programmes sont axés sur la demande, des ressources pourraient être reportées et les affectations à certains résultats stratégiques pourraient être modifiées de façon à réaliser les objectifs souhaités du CSA.

Les chiffres ont été arrondis au million de dollars le plus près. Les valeurs inférieures à un million sont indiquées par 0,0.

* L'information figurant dans les tableaux financiers de cette annexe est présentée par résultat stratégique, lorsque cela s'applique. Les résultats stratégiques d'AAC sont équivalents à ses secteurs d'activité.

Tableau 1 : Sommaire des dépenses d'immobilisations par résultat stratégique

(Millions de $)	Dépenses estimatives 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Sécurité du système alimentaire	0,3	23,4	23,4	23,3
Santé de l'environnement	14,4	5,9	6,9	4,0
Innovations propices à la croissance	32,1	32,3	32,3	28,3
Total	46,8	61,6	62,6	55,6

Nota : Les dépenses d'immobilisations prévues pour les exercices allant de 2003-2004 à 2005-2006 comprennent des ressources de 24,3, 26,3 et 25,3 millions de dollars respectivement, au titre de la transition au CSA, ressources qui ont été approuvées dans le cadre financier mais qui n'ont pas encore été incorporées dans les niveaux de référence du Ministère.

Tableau 2 : Renseignements sur les dépenses des grands projets d'immobilisations

(millions de $)	Coût total estimatif actuel*	Dépenses au 31 mars 2003**	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses pour les exercices ultérieurs
Projets de plus de 5 millions de $						
Sécurité du système alimentaire	–	–	–	–	–	–
Total – Sécurité du système alimentaire	–	–	–	–	–	–
Santé de l'environnement						
Saskatchewan (Swift Current), Barrage Duncairn (F)	10,0	0,6	6,0	3,4	–	–
Total – Santé de l'environnement	**10,0**	**0,6**	**6,0**	**3,4**	**0,0**	**0,0**
Innovations propices à la croissance						
Î.-P.-É. (Charlottetown), regroupement des opérations (F)	6,9	6,9	–	–	–	–
N.-B. (Fredericton), réaménagement d'un établissement (F)	21,7	21,0	0,7	–	–	–
Québec (St-Hyacinthe), Centre d'innovations technologiques (F)	8,0	8,0	–	–	–	–
Manitoba (Winnipeg), améliorations d'un établissement (APP)	24,0	1,2	–	–	–	22,8
Alberta (Lethbridge), nouvel établissement multifonctionnel (F) Phase I	29,9	29,1	0,8	–	–	–
Alberta (Lethbridge) multifonctionnel (AEP) Phase II	7,8	–	–	–	–	7,8
Total – Innovations propices à la croissance	**98,3**	**66,2**	**1,5**	**–**	**–**	**30,6**
Total des projets de plus de 5 millions de $	**108,3**	**66,8**	**7,5**	**3,4**	**–**	**30,6**

* Les coûts totaux estimatifs actuels incluent à la fois les dépenses engagées au cours des exercices précédents et celles prévues pour 2002-2003 et au-delà.

** Les dépenses prévues jusqu'au au 31 mars 2003 comprennent les dépenses engagées au cours des exercices antérieurs.

(F) indique une estimation fondée

(APP) indique une approbation préliminaire du projet

(AEP) indique une approbation effective du projet

Tableau 3 : Sommaire des paiements de transfert

(millions de $)	Dépenses estimatives 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Subventions				
Sécurité du système alimentaire	118,5	**5,5**	5,5	5,5
Santé de l'environnement	10,3	**10,3**	10,3	10,3
Innovations propices à la croissance	17,8	**17,8**	17,8	17,8
Total des subventions	**146,6**	**33,6**	**33,6**	**33,6**
Contributions				
Sécurité du système alimentaire	1 884,8	**1 772,2**	1 124,8	1 103,5
Santé de l'environnement	18,5	**83,9**	116,3	102,2
Innovations propices à la croissance	63,5	**73,6**	61,7	61,8
Total des contributions	**1 996,7**	**1 929,7**	**1 302,8**	**1 267,5**
Total des subventions et contributions	**2 113,3**	**1 963,3**	**1 336,4**	**1 301,2**

Nota : Les dépenses prévues pour les paiements de transfert pour les exercices 2003-2004, 2004-2005 et 2005-2006 comprennent des ressources de 1 179,9 millions, 588,6 millions et 571,9 millions de dollars respectivement, au titre de la transition au CSA, ressources qui ont été approuvés dans le cadre financier mais qui n'ont pas encore été incorporées dans les niveaux de référence du Ministère.

Tableau 4 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

Subventions et contributions

Sécurité du système alimentaire

Objectif – Rapprocher les décideurs des citoyens, rendre le gouvernement plus efficient au niveau économique et répondre au désir du secteur agricole de participer plus directement aux décisions de financement. Ces objectifs seront réalisés grâce au financement d'initiatives dirigées par l'industrie.

Résultats prévus – Un secteur agricole et agroalimentaire capable de gérer les risques liés aux conditions financières, à l'approvisionnement, aux marchés, à la santé et à l'environnement; un accès sûr aux marchés intérieurs et extérieurs pour les produits agricoles canadiens; et un niveau élevé de confiance dans la qualité, la salubrité et les méthodes de production des aliments canadiens.

Santé de l'environnement

Objectif – Diffuser de l'information environnementale pertinente et fidèle de façon à favoriser un dialogue ouvert et éclairé et à aider toutes les parties concernées à prendre de saines décisions sur des investissements publics propres à protéger l'eau, l'air, le sol et la biodiversité.

Résultats prévus – Diffusion d'informations environnementales pertinentes et fidèles de façon à favoriser un dialogue ouvert et éclairé et à aider les citoyens, le gouvernement, les agriculteurs et le secteur agroalimentaire à prendre de saines décisions pour les générations présentes et futures; production d'avantages économiques et réduction des risques pour l'environnement grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre de pratiques de gestion optimales et économiquement viables en vue de faciliter, dans un climat commercial propice, leur adoption par le secteur agricole et agroalimentaire, le gouvernement et le grand public.

Innovations propices à la croissance

Objectif – Favoriser l'innovation afin de faire du Canada le chef de file mondial de la production d'aliments et d'autres produits agricoles et de la prestation des services connexes, mettre au point de nouvelles technologies et des pratiques exemplaires, et en promouvoir l'adoption, et utiliser l'infrastructure de recherche du secteur public comme catalyseur ou incubateur pour l'innovation du secteur privé.

Résultats prévus – Mise au point et adoption de nouveaux produits, procédés, technologies et services propres à accroître notre avantage concurrentiel, en investissant dans un climat qui favorise la découverte et l'innovation; un entrepreunariat et une main-d'œuvre hautement qualifiés, et de solides investissements dans le secteur et dans le Canada rural; et la saisie des marchés diversifiés par les produits et services canadiens.

Tableau 5 : Sources des recettes disponibles et des recettes non disponibles

Recettes disponibles

(Millions de $)	Dépenses estimatives 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Sécurité du système alimentaire				
Compte de stabilisation du revenu net – droits d'administration	8,9	**8,9**	8,9	8,9
Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	15,5	**15,3**	15,3	15,3
Total — Sécurité du système alimentaire	**24,4**	**24,2**	**24,2**	**24,2**
Santé de l'environnement				
Pâturages collectifs	14,5	**14,5**	14,5	14,5
Total — Santé de l'environnement	**14,5**	**14,5**	**14,5**	**14,5**
Innovations propices à la croissance				
Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	0,1	–	–	–
Total — Innovations propices à la croissance	**0,1**	–	–	–
Total des recettes disponibles	**39,0**	**38,7**	**38,7**	**38,7**

Recettes non disponibles

(Millions de $)	Dépenses estimatives 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Sécurité du système alimentaire				
Remboursement de dépenses des exercices précédents*	127,0	**4,6**	4,6	4,6
Services et droits d'utilisation	1,6	**1,6**	1,6	1,6
Privilèges, licences et permis	1,3	**1,3**	1,3	1,3
Rendement des investissements**	0,6	**0,7**	0,7	0,7
Produits de la vente de biens de l'État	0,6	**0,6**	0,6	0,6
Autres recettes non fiscales	2,0	**2,0**	2,0	2,0
Total — Sécurité du système alimentaire	**133,0**	**10,7**	**10,7**	**10,7**
Santé de l'environnement				
Remboursement de dépenses des exercices précédents*	3,3	**3,3**	3,3	3,3
Services et droits d'utilisation	0,3	**0,3**	0,3	0,3
Privilèges, licences et permis	1,4	**1,4**	1,4	1,4
Rendement des investissements**	0,6	**0,8**	0,8	0,8
Produits de la vente de biens de l'État	1,6	**1,6**	1,6	1,6
Autres recettes non fiscales	1,4	**1,4**	1,4	1,4
Total — Santé de l'environnement	**8,8**	**8,9**	**9,0**	**9,0**
Innovations propices à la croissance				
Remboursement de dépenses des exercices précédents*	7,0	**7,0**	7,0	7,0
Services et droits d'utilisation	0,2	**0,2**	0,2	0,2
Privilèges, licences et permis	2,9	**2,9**	2,9	2,9
Rendement des investissements**	1,3	**1,6**	1,7	1,7
Produits de la vente de biens de l'État	1,6	**1,6**	1,6	1,6
Autres recettes non fiscales	3,1	**3,1**	3,1	3,1
Total — Innovations propices à la croissance	**16,2**	**16,5**	**16,6**	**16,6**
Total des recettes non disponibles	**157,9**	**36,1**	**36,2**	**36,2**
Total des recettes disponibles et des recettes non disponibles	**196,9**	**74,8**	**74,9**	**74,9**

* Le remboursement de dépenses des exercices précédents au titre du résultat stratégique Sécurité du système alimentaire pour l'exercice 2002-2003 comprend des montants recouvrés auprès des provinces pour des paiements effectués par AAC et le recouvrement des paiements en trop dans le cadre du Programme d'aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole (ACRA) et du Programme canadien du revenu agricole (PCRA). Des montants supplémentaires devraient être recouvrés jusqu'en 2004-2005, mais on ne peut les estimer à ce stade-ci.

** Le rendement des investissements comprend l'intérêt sur les prêts pour la Commission canadienne du lait et la construction de bâtiments d'exposition polyvalents. Il n'inclut pas le prêt accordé à Financement agricole Canada, ce prêt n'étant plus en cours.

Tableau 6 : Coût net du programme pour l'année budgétaire (2003-2004)

(Millions de $)	Total
Dépenses nettes prévues (total du Budget principal des dépenses plus ajustements)	2 695,8
Plus : services reçus sans frais	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	10,4
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses assumées par le SCT	23,8
Indemnisation des victimes d'accident du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	2,1
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par le ministère de la Justice du Canada	1,3
	37,6
Moins : recettes non disponibles	36,1
Coût net du programme en 2003-2004	**2 697,3**

Tableau 7 : Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel — état des résultats

(Millions de $)	Estimation 2002-2003	Prévues 2003-2004	Prevues 2004-2005	Prevues 2005-2006
Recettes disponibles	15,6	**15,3**	15,3	15,3
Dépenses				
de fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux des employés	4,9	**5,0**	5,0	5,0
Amortissement	0,1	**0,1**	0,1	0,1
Services d'administration et de soutien	9,8	**9,8**	9,8	9,8
Services publics, matériel et fournitures	0,8	**0,4**	0,4	0,4
Total des dépenses de fonctionnement	**15,6**	**15,3**	**15,3**	**15,3**
Excédent de trésorerie (besoins)	–	–	–	–

Tableau 8 : Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel — état des flux de trésorerie

(Millions de $)	Estimation 2002-2003	Prévues 2003-2004	Prevues 2004-2005	Prevues 2005-2006
Excédent (déficit)	–	–	–	–
Ajouter les postes hors trésorerie :				
Dépréciation/amortissement	0,1	**0,1**	0,1	0,1
Activités de placement :				
Acquisition de biens amortissables	(0,1)	**(0,1)**	(0,1)	(0,1)
Excédent de trésorerie (besoins)	–	–	–	–

Tableau 9 : Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel — utilisation prévue des autorisations

(Millions de $)	Estimation 2002-2003	Prévues 2003-2004	Prévues 2004-2005	Prévues 2005-2006
Autorisations*	2,0	**2,0**	2,0	2,0
Prélèvement :				
solde au 1er avril	1,0	**1,0**	1,0	1,0
excédent prévu (prélèvements)	–	**–**	–	–
Total des prélèvements	**1,0**	**1,0**	**1,0**	**1,0**
Solde projeté au 31 mars	**3,0**	**3,0**	**3,0**	**3,0**

* Un maximum de 2 millions de dollars peut être prélevé en tout temps sur le Trésor.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Le portefeuille de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

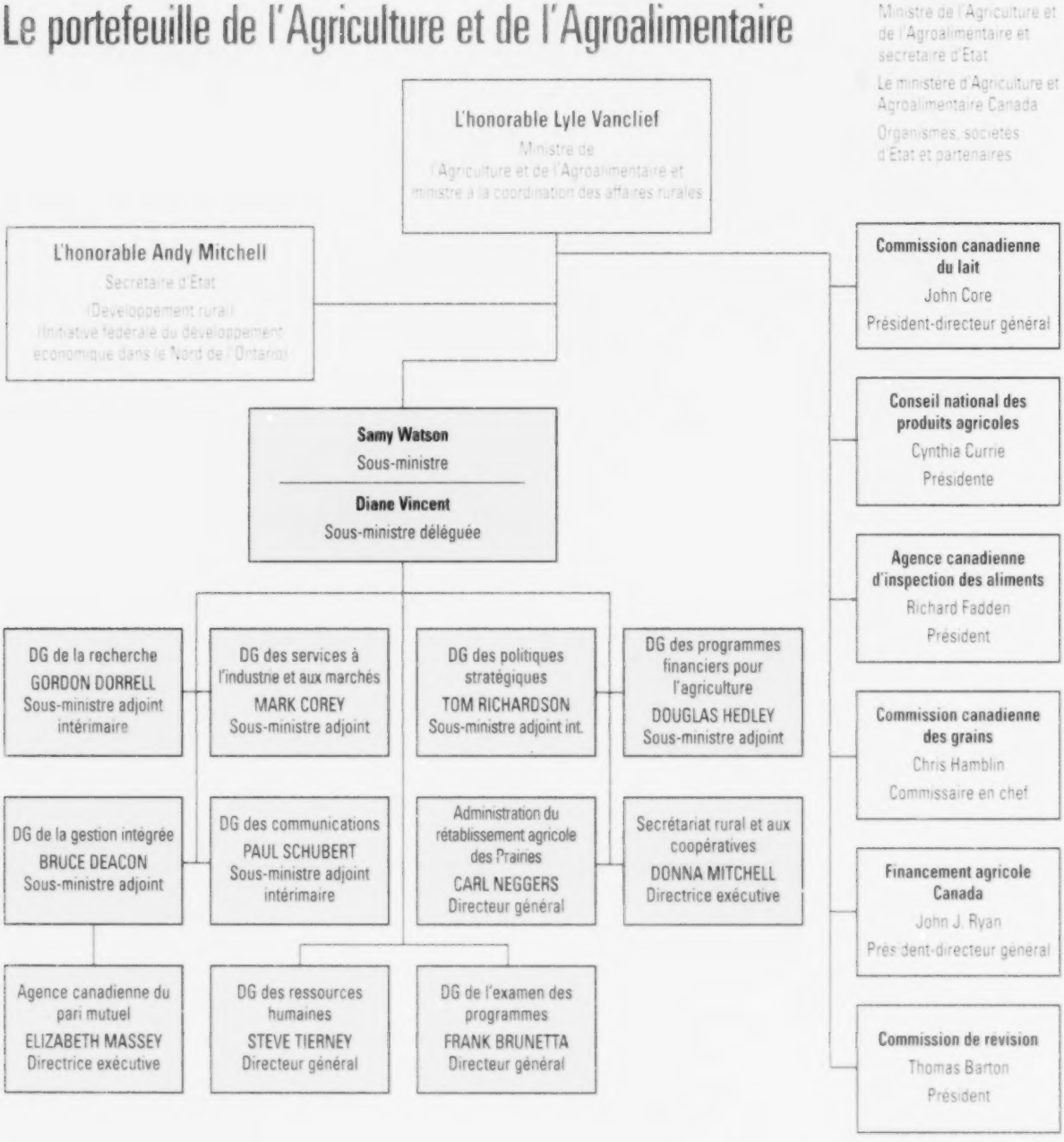

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Le portefeuille de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

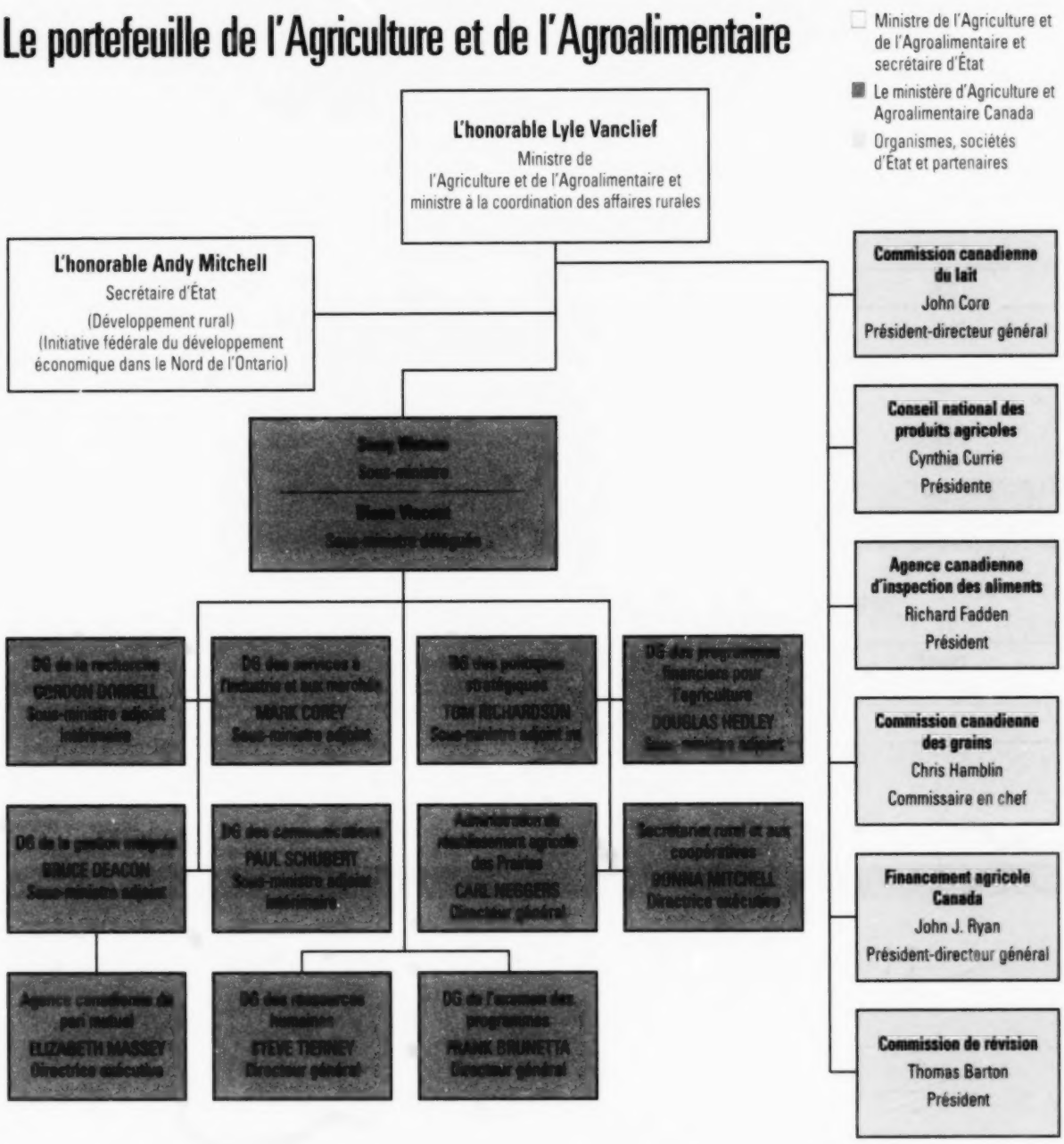

Pour nous joindre

Personnes-ressources du Ministère

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Nota : À moins d'indication contraire, l adresse du Ministère est le 930, avenue Carling.

Renseignements généraux
930, avenue Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0C5
(613) 759-1000
Adresse Internet : http://www.agr.gc.ca

Notre site Web, à l'adresse http://www.agr.gc.ca/index_f.phtml, renferme plus d'information sur le Ministère et ses activités.

Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre à la coordination des affaires rurales
L'honorable Lyle Vanclief, C.P., député
http://www.agr.gc.ca/minofff.html

Secrétaire d'État (Développement rural)
(Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)
L'honorable Andy Mitchell, C.P., député
http://www.agr.gc.ca/cb/min/emitchell.html

Sous-ministre et sous-ministre déléguée

Samy Watson
Sous-ministre
(613) 759-1101
watsons@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/cb/min/dmof.html

Diane Vincent
Sous-ministre déléguée
(613) 759-1090
vincentdi@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/cb/min/admovincentf.html

Chefs des directions générales et des organismes

Direction générale de la recherche
Gordon Dorrell
Sous-ministre adjoint intérimaire
(613) 759-7777
dorrellg@agr.gc.ca
http://res2.agr.gc.ca/research-recherche/

Direction générale des services à l'industrie et aux marchés
Mark Corey
Sous-ministre adjoint
(613) 759-7561
coreym@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/dgsim.html

Direction générale des politiques stratégiques
Tom Richardson
Sous-ministre adjoint intérimaire
(613) 759-7349
richart@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/spb/spb_f.phtml

Direction générale des programmes financiers pour l'agriculture
Douglas Hedley
Sous-ministre adjoint
(613) 759-7243
hedleyd@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/ffpb/ffpb_f.phtml

Direction générale de la gestion intégrée
Bruce Deacon
Sous-ministre adjoint
(613) 759-6811
deaconb@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/csb_f.phtml

Direction générale des communications
Paul Schubert
Sous-ministre adjoint intérimaire
(613) 759-7964
schubertp@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/cb/combr_f.phtml

Direction générale des ressources humaines
Steve Tierney
Directeur général
(613) 759-1196
tierneys@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/hr/mainf.html

Direction générale de l'examen des programmes
Frank Brunetta
Directeur général
(613) 759-6471
brunettaf@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/review/frbmain.html

Agence canadienne du pari mutuel
Elizabeth Massey
Directrice exécutive
C.P. 5904 PDF Merivale
Ottawa (Ontario) K2E 8A9
(613) 946-1700
emassey@agr.gc.ca
http://www.cpma-acpm.gc.ca/

Administration du rétablissement agricole des Prairies
Carl Neggers
Directeur général
Tour CIBC
1800, rue Hamilton, bureau 603
Regina (Saskatchewan)
S4P 4L2
(306) 780-5081
neggersc@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/pfra/

Secrétariat rural et aux coopératives
Donna Mitchell
Directrice exécutive
(613) 759-7113
mitchelldo@agr.gc.ca
http://www.rural.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/policy/coop/

PERSONNES-RESSOURCES DU PORTEFEUILLE

Conseil national des produits agricoles
Cynthia Currie
Présidente
344, rue Slater
10e étage
Ottawa (Ontario) K1R 7Y3
(613) 995-2298
curriec@agr.gc.ca
http://nfpc-cnpa.gc.ca

Agence canadienne d'inspection des aliments
Richard Fadden
Président
59, promenade Camelot
Nepean (Ontario) K1A 0Y9
(613) 225-2342
faddenr@agr.gc.ca
http://www.inspection.gc.ca

Financement agricole Canada
John Ryan
Président-directeur général
C.P. 4320
1800, rue Hamilton
Regina (Saskatchewan)
S4P 4L3
(306) 780-8100
jryan@sk.sympatico.ca
http://www.fcc-sca.ca

Commission canadienne des grains
Chris Hamblin
Commissaire en chef
303, rue Main, bureau 600
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3G8
(204) 983-2735
chamblin@cgc.ca
http://www.grainscanada.gc.ca

Commission canadienne du lait
John Core
Président-directeur général
1525, avenue Carling
Bureau 300
Ottawa (Ontario) K1A 0Z2
(613) 792-2060
jcore@agr.gc.ca
http://www.cdc.ca

Commission de révision
Thomas Barton
Président
Ottawa (Ontario)
K1A 0C6
(613) 792-2087
http://www.rt-cr.gc.ca

Lois appliquées par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Le ministre assume l'entière responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement. Ces lois sont appliquées par AAC :

Loi sur les programmes de commercialisation agricole[1]	L.C., 1997, ch. 20
Loi sur la commercialisation des produits agricoles	L.R.C., 1985, ch. A-6, modifiée
Loi sur la généalogie des animaux	L.R.C., 1985, ch. 8 (4e suppl.), modifiée
Loi sur le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	L.C., 1994, ch. 38, modifiée
Loi sur les stations agronomiques	L.R.C., 1985, ch. E-16, modifiée
Loi sur la médiation en matière d'endettement agricole	L.C., 1997, ch. 21
Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles	L.R.C., 1985, ch. F-3, modifiée
Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative	L.R.C., 1985, ch. 25 (3e suppl.), modifiée
Loi sur la protection du revenu agricole	L.C., 1991, ch. 22, modifiée
Loi sur le rétablissement agricole des Prairies	L.R.C., 1985, ch. P-17, modifiée

Le ministre partage la responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

Code criminel – article 204	L.R.C., 1985, ch. C-46, modifiée (ministre de la Justice et solliciteur général du Canada)
Loi sur le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international – alinéa 10(2)(e)	L.R.C., 1985, ch. E-22, modifiée (ministre des Affaires étrangères)

---

[1] Les lois énumérées ci-dessous ont été abrogées par la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole* (LPCA). Toutefois, les articles dans la LPCA visant à abroger ces lois ne sont pas encore entrés en vigueur. Elles demeurent des lois pour lesquelles le ministre est responsable :

Loi sur l'Office des produits agricoles
Loi sur la vente coopérative des produits agricoles
Loi sur le paiement anticipé des récoltes
Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies

Lois appliquées par des organismes ne faisant pas partie d'Agriculture et Agroalimentaire Canada

Loi sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire	L.R.C, 1995, ch. 40
Loi sur les produits agricoles au Canada	L.C, 1985, ch. 20 (4e suppl.)
Loi sur la Commission canadienne du lait	L.R.C., 1985, ch. C-15, modifiée
Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments	L.C., 1997, ch. 6
Loi sur la Commission canadienne du blé	L.C., 1985, ch. C-24
Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation	L.C., 1985, ch. C-38
Loi sur le financement agricole Canada	L.C., 1993, ch. 14
Loi sur les offices des produits agricoles	L.R.C., 1985, ch. F-4, modifiée
Loi relative aux aliments du bétail	L.C., 1985, ch. F-9
Loi sur les engrais	L.C., 1985, ch. F-10
Loi sur l'inspection du poisson	L.C., 1985, ch. F-12
Loi sur les aliments et drogues	L.C., 1985, ch. F-27
Loi sur la santé des animaux 1990	Ch. 21
Loi sur l'inspection des viandes	L.C., 1985, ch. 25, 1er suppl.
Loi sur la protection des obtentions végétales 1990	Ch. 20
Loi sur la protection des végétaux 1990	Ch. 22
Loi sur les semences	L.C., 1985, ch. S-8